

DE LA SOPHISTICATION

DES SUBSTANCES

MÉDICAMENTEUSES.

DE LA SOPHISTICATION

DES SUBSTANCES

MÉDICAMENTEUSES,

ET

DES MOYENS DE LA RECONNAITRE;

PAR A. P. FAVRE.

Pharmacien de S. A. E. Monseigneur le Cardinal Fesch; ex-professeur de chimie pharmaceutique, de matière médicale et de botanique à Bruxelles; membre de l'École de pharmacie, de la Société de l'école de médecine, de la Société médicale d'émulation de Paris; ex-secrétaire de la Société de médecine, chirurgie et pharmacie de Bruxelles; associé de celle du département de l'Eure, de celle libre d'agriculture, sciences et arts de Provins; correspondant de plusieurs Sociétés savantes, etc.

A PARIS,

CHEZ D. COLAS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
Rue du Vieux-Colombier, N° 26, faub. St.-Germain.
Et chez L'AUTEUR, rue du Mont-Blanc, N° 52.

1812.

LA RECONNAISSANCE

A MONSIEUR

J. L. ALIBERT,

MÉDECIN DE L'HOPITAL SAINT-LOUIS

ET DU LYCÉE NAPOLÉON,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE

ET DE CELLE DE MÉDECINE DE PARIS,

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION, DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE MADRID,

DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE JOSÉPHINE DE VIENNE,

DE CELLE DES SCIENCES DE TURIN, etc.

INTRODUCTION.

Il y a treize ans, lorsque je me livrai à l'art de préparer les substances médicamenteuses, je reconnus combien il serait important pour le Pharmacien d'avoir un ouvrage à l'aide duquel il pût connaître la falsification des médicamens et avoir les moyens de la vérifier. Le pharmacien chez lequel je travaillais reçut de Marseille plusieurs caisses de médicamens qui composaient à-peu-près sa provision de l'année; je m'empressai de visiter les paquets et les bouteilles qu'elles contenaient; je demandai la permission de choisir de beaux échantillons pour me faire un petit droguier, afin de bien placer dans ma mémoire les caractères distinctifs de chacune des substances. J'eus recours à mes auteurs, et je ne fus

pas peu surpris de voir qu'ils se contredisaient tous, et que, d'après les caractères qu'ils leur donnaient, je ne reconnaissais qu'avec la plus grande peine les médicamens que j'avais sous les yeux. Je fis part de mon étonnement à M. Maury, pharmacien de Versailles, chez lequel j'étais alors (1). Nous examinâmes avec la plus scrupuleuse attention tous les médicamens, et nous les trouvâmes presque tous altérés. Il y avait, entre autres, douze bouteilles d'huile de palma-christi; elles étaient de plusieurs fabriques, et deux à peine se ressemblaient. Une boîte de manne grasse, après une exacte analyse, nous parut contenir de la terre, du jalap, du diagrède, et probablement du miel. La rhubarbe était toute piquée, mais arrangée avec tant

(1) La mort nous l'a ravi presqu'à la fleur de l'âge. Il était ami de son art. Il avait entrepris un très-bel ouvrage de matière médicale qui n'a point été publié.

d'art qu'il fallait absolument casser les morceaux pour reconnaître la fraude. Comme ordinairement celle qui est piquée est plus légère que celle de bonne qualité, on avait mis dans la plupart des trous des grains de plomb pour en augmenter la pesanteur. La gomme arabique contenait au moins un quart de bdellium; le blanc de baleine était jaune et rance; le capillaire, au lieu d'être celui du Canada, était de Montpellier, etc.

Arrivé à Paris, j'eus le bonheur de connaître le docteur Alibert : ses leçons de matière médicale gravèrent profondément dans ma mémoire les caractères distinctifs des diverses substances simples et composées employées en médecine. Peu de tems après j'entrai à la pharmacie centrale des hôpitaux civils. Là je trouvai un chef (1) rem-

(1) M. Henri, professeur de l'Ecole de Pharmacie de Paris.

pli de mérite, grand ami de la science et protecteur des élèves qui cherchaient à acquérir des connaissances. Pour la seconde fois je fus étonné de la grande différence que je remarquai entre ses médicamens et ceux que j'avais déjà vus. Tous les siens étaient bien choisis, le médiocre était par lui rejeté comme très-mauvais. « Plusieurs fois, » m'a-t-il dit, j'ai été à même de voir » et de bien me persuader que lorsque » le médicament n'est point de première » qualité il est le plus ordinairement » nuisible. » Il voulut bien, pendant les quinze mois que je restai avec lui, me permettre d'examiner plusieurs fois ses médicamens simples, d'en falsifier de petites quantités, afin d'établir des comparaisons ; d'en analyser d'autres que j'achetais chez les droguistes; enfin je puis dire que c'est à lui plutôt qu'à moi que les élèves devront cet Ouvrage, s'il a

quelque mérite. C'est chez lui que j'ai fait mes notes ; j'ai puisé dans sa bibliothèque et dans ses magasins tout ce qui m'était nécessaire. Avec cette aménité qui le fait chérir de tous ceux qui le connaissent, il a bien voulu m'aider de ses conseils, et je me voyais sur le point de mettre la dernière main à l'œuvre lorsque la loi m'appela aux armées. Les nouvelles circonstances dans lesquelles je me trouvai placé suspendirent mon travail: je m'étais décidé même à ne pas publier mon ouvrage, lorsque le célèbre Van-Mons voulut bien m'honorer de son amitié. Il me demanda la communication de mes notes ; il me fit connaître l'ouvrage de M. *Vandensande,* Pharmacien de Bruxelles, le seul qui ait paru sur cette intéressante partie de l'art pharmaceutique. C'est alors que mon courage se ranima : je fus surpris que M. *Vandensande* qui, par ses talens,

s'est acquis une réputation justement méritée, eût écrit tant de choses pour en apprendre si peu. Il donne, dans son ouvrage, l'analyse de toutes les substances qu'il annonce ; il les a presque toutes traitées par le feu, l'eau, l'alcohol et l'éther : mais il a, selon moi, manqué le but qu'il devait se proposer. D'après ce qu'il dit, on ne doit se présenter chez un droguiste qu'avec un laboratoire, afin de pouvoir analyser toutes les drogues qu'on a dessein d'acheter, ce qu'un marchand ne peut et ne doit pas souffrir. Il fallait donner un moyen à-peu-près certain de distinguer un bon médicament d'avec un mauvais, et rendre ce moyen susceptible d'être mis en usage à la minute : or, ce qu'il n'a pas fait, je crois l'avoir trouvé. Je ne prétends pas dire que mon ouvrage ne laisse rien à désirer sur cette matière;

mais, si une plume plus habile que la mienne ajoute à mes observations, je m'honorerai d'avoir indiqué le chemin à suivre, et les pharmaciens me sauront quelque gré peut-être d'avoir entrepris un travail aussi difficile que celui que je présente. Que de peines en effet ne m'a-t-il pas coûté! Dans toutes les villes où j'ai passé j'ai constamment visité les droguistes; quelquefois j'échangeais mes conseils contre leurs secrets. C'est principalement à Anvers et en Hollande que j'ai fait les observations les plus utiles. Un bâtiment arrivait-il, je me liais, soit avec le propriétaire, soit avec le conducteur, sous le prétexte d'acheter une partie de la cargaison. J'examinais avec attention les médicamens, j'observais que la plupart étaient altérés, j'en témoignais ma surprise au propriétaire, en lui disant qu'il était très-fâcheux pour lui que ce malheur fût arrivé. La réponse

ses laboratoires on ne faisait que les principales opérations, et que les droguistes des principales villes de France se chargeaient des autres. Il eut même la complaisance de me donner des lettres de recommandation pour la plupart de ses honnêtes correspondans, afin de pouvoir me mettre au fait de ce qu'il m'importait tant de connaître. Enfin, j'avais tellement gagné l'amitié de ce brave corsaire, qu'il voulait absolument m'associer à ses viles opérations. Je n'acceptai point ses offres, mais je profitai de sa bienveillance, et je parcourus à-peu-près tous les ports de mer de l'empire français. Je restai deux mois à Marseille. Il n'y a pas de ville au monde où la sophistication soit faite plus adroitement : là, non-seulement, rien ne se perd, mais encore tout double de poids, et un mois après l'arrivée d'un bâtiment chargé de médicamens, ce qu'il conte-

nait en emplirait au moins trois. Cette espèce de piraterie pharmaceutique appelle toute l'attention d'un gouvernement sage. Pourquoi un bâtiment n'est-il pas examiné par des hommes initiés dans la parfaite connaissance des médicamens? Je regarde ces mesures comme de la plus haute importance. On inspecte avec sévérité un baril de tabac, qui, selon moi, ne doit pas être regardé comme de première nécessité, et l'on néglige ce qui peut nous rendre la santé ! Pourquoi ne plombe-t-on pas chaque caisse de médicamens, au moment où elle sort du bâtiment? et pourquoi n'exige-t-on pas des droguistes qu'ils n'ouvrent les caisses plombées qu'en présence de commissaires nommés *ad hoc*? On serait, de cette manière-là, à-peu-près sûr des médicamens que l'on achète. On m'objectera peut-être qu'avant le départ d'ou-

tre-mer, on aurait soin de les travailler, et qu'alors on serait toujours trompé. Je répondrai qu'en commettant des hommes instruits pour la visite des marchandises avant leur plombage ou leur émission dans le commerce, on obviera à ce brigandage. En arrivant dans les villes pour être distribuées aux droguistes, on les examinerait de nouveau, et le droguiste qui pourrait être convaincu d'infidélité, serait condamné, pour la première fois, à une forte amende, et la seconde fois son magasin serait fermé. Pourquoi, en effet, épargner un individu, lorsqu'il ne craint pas lui-même d'exposer la vie de plusieurs milliers de familles? La vie de l'habitant de la campagne est aussi précieuse que celle des citadins; cependant, si un apothicaire d'une petite ville de province demande à un droguiste de Paris une pacotille de médi-

camens, on aura soin de retirer ce qu'il y a de meilleur pour la consommation des pharmaciens de Paris, et on lui enverra à-peu-près les rebuts : il les reçoit, il est presque tenté de les renvoyer, mais il en a besoin de suite; il calcule la dépense qui pourra résulter d'une semblable disposition, et il se décide à les garder, dans la ferme persuasion que, dans une ville de province, on n'y regarde pas de si près. J'ai été témoin d'un fait qui, au premier aspect, m'a paru plaisant, mais qui, depuis, m'a fait gémir sur la facilité qu'ont tous les épiciers de campagne de vendre des médicamens. J'allai chez un des meilleurs droguistes de Paris, il y a à-peu-près onze ans, pour faire des emplettes de différentes drogues. Je trouvai chez lui un marchand épicier d'une petite ville très-voisine de la capitale, qui demandait de la rhubarbe : il la désirait la plus légère pos-

sible, parce que, disait-il, il en aurait en apparence davantage. Un des commis du droguiste, pour se conformer à sa volonté, lui choisit tous les morceaux qui avaient été piqués par les vers. Le malheureux paysan se retira très-content, et le droguiste se félicita d'avoir vendu deux livres de très-mauvaise rhubarbe.

Un autre fait m'est particulier : une laitière de Clichi-la-Garenne prenait chaque matin chez moi une once de sirop d'ipécacuana pour son mari malade. Un jour qu'elle avait oublié d'en demander, elle s'adressa à un épicier qu'elle trouva sur sa route (la Chaussée-d'Antin); il lui en donne, ou du moins il lui donne un sirop quelconque. Le lendemain cette femme revient et me dit qu'elle ne veut plus de sirop d'ipécacuana, parce que son mari avait failli mourir la nuit précédente. Je lui observe qu'elle n'a pas

pris de sirop chez moi la veille; elle est obligé d'en convenir, et me dit enfin le nom de l'épicier qui lui en avait fourni. Je ne veux pas le nommer : si je le faisais, il aurait droit d'exiger que je présentasse la liste de tous ses confrères qui agissent de même.

L'école de pharmacie nous a adressé, à mes confrères et à moi, une circulaire pour nous engager à lui mettre sous les yeux les noms des épiciers et herboristes voisins de chacun de nous qui vendent des médicamens. Sans doute ses membres n'ont pas réfléchi combien il devait répugner à l'homme qui a des idées libérales de jouer le rôle de dénonciateur. C'est à la police à réprimer de si grands abus; c'est à elle d'employer ses agens afin de découvrir les fauteurs. Chaque faubourg a son épicier marchand de médicamens. Il convient d'un terme avec ce qu'il appelle ses pratiques pour vendre telle ou telle

substance qu'il ne doit pas tenir. Or, il n'est qu'un moyen de réformer ces abus, c'est d'infliger de très-fortes amendes à ceux qui sont trouvés en flagrant délit.

Les parens d'un malheureux qui vient de succomber à l'administration d'un mauvais médicament, accusent le médecin. Ils ne peuvent se persuader que celui qui leur vend de la bonne moutarde puisse leur donner de la mauvaise rhubarbe. Chaque jour me présente des faits de même nature. Deux médecins de la Chaussée-d'Antin, avec lesquels je suis très-lié, m'ont proposé de me donner à citer mille exemples à l'appui de ce que j'avance. Je l'avoue, je n'ai point eu le courage de les écrire, ils sont trop affligeans. On me dira : *mais on fait des visites chez eux*. C'est vrai : mais la loi dit qu'on ne doit inspecter que les boutiques et non les magasins ; or, ce n'est pas dans sa boutique qu'un épicier tient ses mé-

dicamens, c'est dans une petite salle voisine. Il faut donc employer d'autres moyens. Les épiciers diront-ils qu'ils achètent chez les apothicaires ? Cela est faux : ils ne peuvent pas vendre six sous une once de sirop que nous leur vendons huit, à moins qu'ils ne le falsifient ; ils donnent la manne à six sous l'once, elle coûte chez les droguistes neuf francs la livre ; ils font chez eux des médecines qu'ils vendent douze sous; ils les font avec une décoction de jalap à laquelle ils ajoutent du très-mauvais miel ; ils ne s'informent pas du tempérament de l'individu à purger, c'est tout au plus s'ils demandent le sexe et l'âge. On leur commande une médecine de douze sous, ils savent ce que c'est.

Un jour j'allai rendre visite à un épicier de Chantilli, on lui demanda un loock avec le kermès ; il prit à-peu-près quatre onces de lait, une once de sirop noir et

une petite pincée de kermès ; il mit le tout dans une demi-bouteille qu'on avait apportée ; il la secoua fortement, et voilà un loock fait. Chez les herboristes, c'est autre chose ; si on leur demande une plante qu'ils n'aient pas, ils ne sont point embarrassés : de suite ils en donnent une autre à la place. Il n'y a pas long-tems on demanda à un herboriste de mon quartier une poignée de feuilles de cassis ; n'en ayant pas, il donna de la morelle sèche. Comme il avait beaucoup cherché, la personne se doutant de la supercherie, me fit voir ce qu'on lui avait donné, je reconnus de suite l'erreur. Si on leur demande une plante très-commune sous un nom scientifique, ils envoient chez l'apothicaire en répondant que c'est un composé. Il est vrai que les herboristes auront le droit de me dire, que pareille chose est arrivée à un pharmacien de Paris à qui on deman-

dait de l'*hiera picra*, et qui répondit, qu'il ne tenait pas des plantes, qu'il fallait aller chez l'herboriste. Cette historiette a été connue de tout Paris dans le tems, et en la rapportant aujourd'hui je dois dire que le héros n'était point apothicaire, mais tenait seulement officine ouverte, ce qui selon moi est bien différent.

Encore un autre inconvénient qu'il serait bien urgent d'arrêter, c'est la multiplicité des pharmacies; la faculté d'établir une pharmacie nouvelle à côté d'une autre déjà existante; de porter ainsi préjudice au Pharmacien plus anciennement établi dans un quartier.

Il en résulte qu'à l'envi les uns des autres, les apothicaires baissent le prix des médicamens; que pour les donner à bon marché ils les falsifient pour la plupart. Il y a deux ans, à-peu-près, un pharmacien de Paris fit afficher sur tous les murs de la capitale le sirop

antiscorbutique à six francs, et le vin de même nature à un franc ; alors le sucre valait quatre fr. ; or, il en entre une livre et demie par pinte de sirop, ce qui joint aux autres substances et aux frais de manipulation pour sa confection, le porte à neuf francs ; comment le pouvait-il donner à six francs ? ce n'est qu'en le falsifiant. Il en est de même du vin ; pour le faire bon, on doit employer du vin blanc à trente sous.

Beaucoup de savans se sont déjà récriés contre cette espèce d'anarchie pharmaceutique. Gilibert s'est fortement élevé contre les falsificateurs. Mouquet, célèbre botaniste de Paris (1), a fait un savant ouvrage contre la nouvelle organisation médicinale. Je le répète avec eux, la vie de celui qui laboure la terre, de celui qui arrose de la sueur de son front le sol qui produit l'appro-

(1) Il tient un très-beau magasin de plantes médicinales, rue des Bourdonnais près celle Saint-Honoré.

visionnement des grandes villes, est aussi précieuse que celle du citadin. Pourquoi a-t-on exigé de moi, pharmacien de Paris, que j'eusse les talens nécessaires pour répondre à quatre examens, tandis que celui qui aura intention de s'établir à deux ou trois lieues de la capitale n'en subira qu'un ou deux, et ne paiera qu'une très-modique somme? Ce sont les pharmaciens reçus par les jurys qui prendront indistinctement et sans choix les médicamens de bonne ou mauvaise qualité. J'assistai une fois à la réception de plusieurs pharmaciens par un jury départemental; on demanda à un d'entr'eux ce qu'était le *sang-dragon*, il répondit c'est le sang d'un animal qu'on nomme dragon. Après il fut interrogé sur le sel de nitre, il dit qu'il était composé d'esprit de vitriol et de chaux. Il était fils de pharmacien; et par cette considération il fut reçu. Le même jour on reçut un chirurgien qui avait quatre

mois d'étude, et qui très-gravement avait décrit l'os *humerus* pour le *femur*. Je m'en tiens à ces deux exemples, et je puis dire, j'ai vu et entendu ces absurdités qui m'ont fait frémir. En vain me dira-t-on, l'ignorant est rejeté de la société; je répondrai à cela ce que le professeur *Richerand* me dit un jour: *pour voir, il faut avoir des yeux*. Le cultivateur, persuadé que tout apothicaire qui tient officine ouverte a les connaissances requises pour bien préparer et vendre des médicamens, ira chez le premier qu'il trouvera sur son chemin. Si par hasard il ne se rappelle plus du nom positif du médicament dont il a besoin, et s'il en demande un autre, le pharmacien ignorant lui donnera ce qu'il lui demandera sans lui faire d'observations, sans même prendre garde aux doses.

De ces faits les lecteurs jugeront combien la connaissance des médicamens

est importante à tous ceux qui se vouent à l'art de guérir. J'engage chacun d'eux à me faire parvenir leurs observations je me ferai un devoir de les publier.

En commençant cet ouvrage, je me trouvais fort embarrassé sur sa division, en considérant d'une part qu'il est des médicamens dont il est difficile de reconnaître la falsification, tels que les extraits, les électuaires, et en général toutes les préparations pharmaceutiques; de l'autre, qu'il en est qui demandent un tact particulier qui ne s'acquiert que par une longue pratique; que d'autres enfin se reconnaissent à la vue ou du moins à l'aide d'expériences très-faciles à faire, et qu'alors je n'aurais pu diviser cet ouvrage en trois parties à cause de la grande difficulté qui se trouvait à coordonner mes articles, c'est pour cette raison que j'ai préféré l'ordre alphabétique comme étant selon moi plus commode pour les recherches

des matières, que l'on peut d'ailleurs lire de suite dans l'ordre didactique qui les appelle, si l'on veut en retirer une instruction solide et raisonnée.

On trouvera peu d'exactitude dans la description de la manière de préparer les différens composés : mon but n'était point de faire un manuel de pharmacie; j'ai voulu seulement traiter de la sophistication, présumant d'ailleurs que ceux qui me liront ont déjà des notions pharmaceutiques qui les mettront à même de rectifier les erreurs de manipulation qu'ils rencontreront.

Sans doute on me fera le reproche que l'on a fait au célèbre Baumé, celui de donner le moyen de tromper; mais je ferai la même observation que lui : si j'apprends à falsifier, je donne les moyens de reconnaître les fraudes, et ces moyens sont pour la plupart très-simples.

DE LA SOPHISTICATION

DES SUBSTANCES

MÉDICAMENTEUSES,

ET

DES MOYENS DE LA RECONNAITRE.

A.

ACIDE ARSÉNIEUX, (*Arsénic blanc.*) — On connaît sous le nom d'acide arsénieux dans les laboratoires de chimie, et d'arsénic blanc dans le commerce, une substance vitreuse, demi-transparente, d'une couleur blanche, sans odeur, d'une saveur âpre et caustique, qui rougit la teinture de tournesol et celle de violettes, et qui répand une forte odeur d'ail et une fumée blanche et épaisse lorsqu'on la jette sur des charbons ardens, ou qu'on la fait chauffer dans une cuiller de fer.

Cette substance est très-sujette à être falsifiée dans le commerce, sur-tout lorsqu'elle est en poudre; les droguistes y mettent alors

du carbonate calcaire, de l'oxide blanc de plomb, du spath calcaire et du spath pesant pulvérisés. Ils vendent aussi très-fréquemment ce dernier spath entier pour l'arsénic en morceaux. Ces sophistications sont assez faciles à reconnaître, et les épreuves que l'on fait ordinairement sont basées sur la grande volatilité de l'arsénic, comparée à celle des autres substances ajoutées ou données à sa place, qui sont plus ou moins fixes et qui résistent davantage à l'action du feu.

Pour s'assurer si l'arsénic que l'on a dessein d'acheter est pur, il faut en mettre une forte pincée dans une cuiller de fer, et la faire chauffer pour volatiliser cet acide métallique, qui répandra une forte odeur d'ail: on aura soin, sur la fin de l'opération, de faire un peu rougir le fond de la cuiller. Si après cela on ne trouve point de résidu, on pourra être assuré que cette substance n'était pas altérée par le mélange des matières dont il a été parlé plus haut: dans le cas contraire, on trouvera au fond de la cuiller la matière ajoutée, dont on reconnaîtra la nature en la soumettant à l'action des réactifs appropriés.

On a proposé l'acide arsénieux ou arsénic blanc comme un remède héroïque pour la cure des fièvres et du cancer; mais ce mé-

dicament doit être administré avec la plus grande prudence, parce qu'étant un des plus violens poisons, il peut causer des accidens très-graves. On s'en sert extérieurement en lavage pour guérir les maladies psoriques. Il fait la base de la poudre de Rousselot, qui a été employé avec quelque succès contre les cancers.

ACIDE MURIATIQUE, (*Acide marin*). —L'acide muriatique s'obtient communément pour résultat de la décomposition du muriate de soude par le moyen de l'acide sulfurique.

Cet acide, dont les principes ne sont point encore connus, prend facilement la forme de gaz, est très-odorant, âcre sans être caustique, fume dans l'air en condensant son eau, éteint les bougies allumées et colore leur flamme en verd, avive les couleurs rouges, fond instantanément la glace, est susceptible de former, par son union avec les différentes bases, des sels qu'on appelle muriates, etc.

Celui que l'on trouve dans le commerce, et que l'on connaît sous le nom d'acide marin ou d'esprit de sel, est ordinairement mêlé avec une plus ou moins grande quantité d'acide sulfurique, dont on reconnaît facilement

la présence en instillant dans le mélange une dissolution de muriate de baryte, qui lui fait prendre sur-le-champ un coup-d'œil laiteux, ce qui est dû à la formation et précipitation du sulfate de baryte, résultant de l'union de l'acide sulfurique avec la baryte du muriate de baryte ajouté.

Cet acide, dont on se sert beaucoup en chimie, est souvent employé en médecine comme rafraîchissant, anti-septique, diurétique et léger cathérétique externe ; on s'en sert aussi pour désinfecter les endroits corrompus, les salles d'hôpitaux et les prisons : à cet effet on le réduit en vapeurs, en le faisant chauffer ; son plus grand effet, sous ce rapport, est de condenser les vapeurs ammoniacles. Son usage demande beaucoup de précaution, parce que la respiration du gaz muriatique n'est pas salutaire aux personnes qui ont la poitrine délicate, et même à tout autre individu.

ACIDE NITRIQUE. — L'acide nitrique est le résultat de la combinaison de 0,20 d'azote et de 0,80 d'oxigène ; on l'obtient ordinairement en décomposant le nitrate de potasse par le moyen de l'acide sulfurique. C'est un liquide blanc pesant moitié plus que l'eau, colorant en jaune et détruisant les ma-

tières organiques, exhalant une fumée blanche fétide et âcre, se décomposant en partie par le contact de la lumière et prenant alors des couleurs vertes, jaune-orangées et rouges ; susceptible d'être entièrement décomposé par une haute température et donnant un fluide plus pur que l'air, enflammant le charbon, le phosphore, le soufre, et quelques autres métaux susceptibles de former des sels nommés *nitrates* étant unis aux différentes bases salifiables.

Celui que l'on trouve dans le commerce, et que l'on connaît sous le nom d'*eau forte*, contient souvent de l'acide sulfurique et de l'acide muriatique, dont on pourra reconnaître la présence au coup-d'œil laiteux que prendra cet acide ainsi altéré, lorsqu'on y instillera de la dissolution de muriate de baryte ou de nitrate d'argent ; dans le premier cas, l'acide sulfurique s'unira à la baryte pour former un sulfate de baryte ; et dans l'autre, l'acide muriatique se portera sur l'argent et constituera un muriate d'argent, et comme les deux nouveaux composés salins sont insolubles, ils se précipiteront et donneront au mélange le coup-d'œil laiteux dont il a été parlé plus haut.

L'acide nitrique est souvent employé par les médecins modernes comme sthéni-

que, fondant et tonique. On l'administre avec quelque succès dans la cure des maladies vénériennes, à cet effet on l'unit avec l'eau dans les proportions d'un gros sur deux livres de ce dernier véhicule pour former ce que l'on connaît sous le nom impropre d'*eau oxigénée*. Il sert à la préparation de plusieurs médicamens chimiques : il est encore très-employé dans les arts.

AGARIC. — L'agaric est une plante parasite, qui naît sur le tronc des vieux mélèzes qui croissent en Tartarie, en Sibérie et dans le Dauphiné. Cette substance, qui est ordinairement de la grosseur de la tête d'un enfant, est légère, friable, recouverte d'une peau grise ou jaunâtre, d'une couleur blanche intérieurement, et d'une saveur d'abord douceâtre, ensuite âcre et légèrement amère. Le meilleur agaric est celui qui nous vient de Tartarie. Les droguistes vendent quelquefois à sa place les grosses racines desséchées de la bryone. Cette substitution est très-facile à reconnaître, 1° à la pesanteur de la racine de bryone, qui est plus grande que celle de l'agaric; 2° aux lignes circulaires qui se trouvent traversées par d'autres qui, partant du centre, vont se rendre à la circonférence,

phénomène que cette racine présente ordinairement dans sa cassure, ce qu'on ne remarque pas dans l'agaric qui est une masse homogène ; 3° enfin à sa saveur âcre et mordicante qui est bien différente de celle de l'agaric.

Quoique ces deux substances aient à peu près la même vertu, il est bon d'être en garde contre cette substitution, parce que ces racines ne doivent point être données à la même dose ; on a remarqué que l'on pouvait administrer l'agaric sans danger à la dose de deux ou trois gros infusés dans du vin blanc, et qu'à une semblable dose la racine de bryone produisait des accidens quelquefois très-graves.

L'agaric a été très-employé autrefois : on lui avait attribué la propriété de purger les humeurs de la tête, et pour cette raison il était placé dans la classe des purgatifs céphaliques ; maintenant on s'en sert rarement ; il entre dans la composition de quelques sirops purgatifs, et peut être employé en nature à la dose de deux ou trois gros infusés dans six onces de vin blanc.

ALCOHOL DE VIN (*Esprit de vin*). — L'alcohol est un liquide incolore, très-léger, inflammable, d'une odeur suave et d'une saveur forte, pénétrante, brûlante, mais agréa-

ble, que l'on obtient par rectification du produit de la distillation à feu nud du vin dans des vaisseaux convenablement disposés : lorsqu'il est parfaitement déphlegmé, il donne 54 degrés au pèse-liqueur ; mais celui du commerce ne marque ordinairement que 33 degrés au même instrument.

Les marchands mêlent souvent avec cet alcohol, ou donnent à sa place ceux qu'ils ont obtenus en distillant la bière, le cidre, et en général toutes les substances qui ont éprouvé la fermentation vineuse (ainsi appelée, parce que son produit immédiat est le vin, lorsqu'elle a lieu dans le suc de raisin). Ces différens alcohols ont chacun une odeur et une saveur particulières qui sont plus ou moins désagréables, et qui font facilement reconnaître leur présence lorsqu'ils ont été mêlés à l'alcohol de vin ou qu'on les donne à sa place. Il arrive aussi quelquefois que l'alcohol de vin que l'on trouve dans le commerce a une légère odeur empyreumatique, qui lui vient de ce que, pour l'obtenir, on a rectifié des eaux-de-vie qui étaient le résultat de la distillation des lies de vin (substance épaisse que l'on trouve au fond des tonneaux dans lesquels on a conservé long-tems le vin), qui, à raison de leur viscosité et de leur consistance, ont été brûlées

au fond de la cucurbite qui a servi à la distillation. Quelques falsificateurs plus raffinés font passer ces différens alcohols à travers la poudre de charbon, dans le dessein de leur enlever une partie de leur odeur et de leur saveur, mais ils en conservent assez pour que l'on puisse les reconnaître facilement.

L'alcohol est quelquefois employé en médecine comme stimulant; on le donne rarement pur, mais presque toujours mêlé avec un véhicule approprié, ou tenant en dissolution d'autres substances pour former ce que l'on connaît en pharmacie sous le nom de teintures et d'eaux spiritueuses distillées.

ALOËS. — L'aloës est un suc épaissi que l'on retire par incision, expression et décoction de plusieurs plantes de la même famille, nommées par Linnée *aloës perfoliata*, *aloës spicata*, *aloës linguæ formis*, qui croissent abondamment dans l'île Soccotra, dans les Indes orientales et occidentales, en Italie et en Espagne.

Il s'en trouve quatre espèces dans le commerce, qui ne diffèrent les unes des autres que par la manière dont on les a préparées, et leur degré de pureté. Ces quatre espèces ont reçu différens noms.

La première, qui est la plus estimée, a été nommée *aloës succotrin*. Cet aloës est en gros morceaux brillans, demi-transparens, d'une couleur brune, se cassant facilement et se réduisant en poudre d'une belle couleur jaune verdâtre; il a une odeur particulière et une saveur amère et nauséeuse. On l'obtient en faisant des incisions profondes à la base des feuilles de la plante qui nous le fournit; par ces incisions, il découle un suc laiteux jaunâtre qui, en se desséchant, acquiert la couleur et toutes les autres qualités précitées.

La seconde espèce est l'*aloës lucide*, ainsi nommé à cause de sa transparence; il est un peu moins pur que le précédent, quoique plus transparent.

La troisième est l'*aloës hépatique*; il tire son nom de sa couleur brune rougeâtre qui approche beaucoup de celle du foie des animaux; on l'extrait ordinairement de l'*aloës spicata*: il est moins pur que les précédens.

La quatrième espèce, enfin, est appelée *aloës cabalin*, à cause de son usage fréquent dans la médecine vétérinaire. Ce dernier aloës, qui a ordinairement une couleur noirâtre, est mêlé de beaucoup d'impuretés.

Plusieurs naturalistes et auteurs de matières médicales prétendent que la différence de ces

aloës tient à la manière dont on les a préparés ; par exemple, ils avancent que l'aloës soccotra ou soccotrin découle par incision faite à la base des feuilles des aloës, que le lucide est obtenu par incision et expression de ces mêmes plantes, que l'hépatique s'obtient par l'expression; enfin, que le cabalin est retiré par la décoction de ces mêmes plantes épuisées par les opérations précédentes. Il y a toute apparence que ces aloës s'obtiennent de cette manière, mais le défaut de tous les naturalistes est d'écrire sur les *dit-on*, et en général de se copier.

Les deux premiers aloës, qui sont le soccotrin et le lucide, sont très-souvent falsifiés ; les droguistes ne répugnent point à donner à leur place les deux derniers : l'élève qui a seulement un an de pharmacie, reconnaîtra facilement cette substitution. D'autrefois, après les avoir ramollis à la chaleur du bain-marie, ils y introduisent des corps étrangers à leur nature, dans le dessein d'en augmenter le poids; il suffit, pour reconnaître ces fraudes, de briser les morceaux d'aloës qu'on se propose d'acheter, on aperçoit alors dans l'intérieur les corps hétérogènes ajoutés. Une substitution plus difficile à reconnaître, c'est la colophane mêlée avec deux tiers de

bon aloës; cependant un moyen assez bon, et qui est le seul, est de faire rougir une épingle noire et de l'enfoncer dans un morceau d'aloës supposé falsifié : à l'odeur on reconnaîtra facilement la fraude.

Les aloës sont quelquefois employés en médecine, sur-tout le soccotrin, comme purgatif, à la dose de 6 à 12 grains; on en fait une teinture alcoholique qui a la même propriété. Les aloës cabalin et hépatique ne s'emploient que dans la médecine vétérinaire. Le lucide n'est jamais employé.

AMBRE GRIS. — L'ambre gris est une substance huileuse, concrète, d'une couleur grise, d'une odeur forte et agréable, et d'une saveur aromatique et amère, qui se trouve quelquefois dans les intestins d'une espèce de baleine nommée par Linnée *physeter macrocephalus*, et que l'on ramasse dans les eaux de la mer des Indes orientales, près de l'île de Madagascar.

Comme cette substance est rare et très-chère, les droguistes ne manquent pas de chercher les moyens de la falsifier, soit en la mêlant avec des substances étrangères lorsqu'elle est encore fraîche et molle, soit en composant un faux ambre gris avec de la poix, de la résine, de la cire, et un peu de musc

dont l'odeur est très-analogue à celle de cette substance; mais nous possédons les moyens de reconnaître ces différentes fraudes. Comme l'ambre gris est très-fusible, il suffit, pour reconnaître s'il a été mêlé avec des substances étrangères, d'en mettre quelques parcelles dans une petite cuiller d'argent, et de l'exposer à une très-douce chaleur; s'il est pur, il entrera aussitôt en parfaite fusion, et aura une couleur brune ou dorée; si au contraire il a été mêle avec des corps étrangers, tels que de la terre ou de la cire blanche, ces deux corps se précipitent; et si la chaleur est suffisante pour faire fondre la cire, on la verra former des stries blanches, ce qui n'arrive pas à l'ambre gris pur. Si c'est de l'ambre gris fait avec de la poix, de la résine, de la cire et du musc, la manière de le reconnaître est encore plus simple, et pour cela il suffit de faire rougir une épingle de fer et d'en percer le morceau d'ambre gris; il s'emflammera, mais l'odeur de poix et de résine qu'il prendra en brûlant, fera aisément reconnaître la fraude.

L'ambre gris est quelquefois employé en médecine comme cordial, céphalique et nervin; on le fait entrer dans la composition de quelques eaux spiritueuses aromatiques que

l'on mêle dans les mixtures, mais son usage le plus fréquent est pour la toilette.

ARGENT. — L'argent est un métal blanc, très-brillant, le plus éclatant de tous les métaux, pesant de 10,474 à 11,091, suivant son état de densité, d'une dureté moyenne entre le fer et l'or, d'une élasticité également moyenne entre l'or et le cuivre, fortement sonore, très-ductile, écrouissable, bon conducteur du calorique, fusible lorsqu'il est incadescent, susceptible de fournir des cristaux lorsqu'il est refroidi, sans odeur ni saveur sensibles, bon conducteur de l'électricité et du galvanisme.

Ce métal se trouve rarement pur dans le commerce; il est presque toujours allié avec d'autres métaux, tels que le plomb, le zinc, et surtout le cuivre dont on reconnaît facilement la présence en faisant dissoudre l'argent altéré par son mélange dans l'acide nitrique, et en instillant dans la dissolution quelques gouttes d'ammoniaque liquide, qui détermine sur-le-champ la formation d'une belle couleur bleue, phénomène qui n'a pas lieu lorsque l'argent est pur et ne contient point de parcelles de cuivre.

L'argent est fréquemment employé dans les arts; on s'en sert en pharmacie pour faire quelques préparations dont la plus importante

est le *Nitrate d'argent* ou *Pierre infernale.* (Voyez cet article.)

ASSA-FOETIDA. — L'assa-fœtida est une gomme-résine qu'l'on retire par incision de la racine d'une plante nommée par Linée *ferula assa-fœtida*, qui croît en Perse et dans les Indes orientales.

Cette gomme-résine est apportée en larmes jaunes, brunâtres, ou brun-rougeâtre, et souvent en pains de plusieurs livres, d'une consistance presque solide, d'une couleur brune à l'extérieur, blanchâtre ou violette intérieurement, d'une odeur très-désagréable, assez semblable à celle de l'ail, et d'une saveur âcre et amère; les pains qui contiennent dans leur masse une plus grande quantité de larmes blanches semi-diaphanes, sont les plus recherchées.

L'assa-fœtida est quelquefois mêlé dans le commerce avec des résines, des gommes-résines et des gommes qui ont perdu une partie de leur vertu par la vétusté; cette fraude est très-difficile à reconnaître, sur-tout si les substances ajoutées sont en petites quantités, à cause de l'odeur et de la saveur forte et particulière à l'assa-fœtida qui masque entièrement celle des autres substances. Il n'en

est pas de même lorsque cette gomme-résine a été mêlée avec de la terre, des pierres, des débris de végétaux et d'autres substances analogues; il suffit alors, pour reconnaître la sophistication, de briser les pains d'assa-fœtida, et l'on aperçoit facilement dans leur intérieur les substances dénommées ci-dessus.

On trouve chez quelques droguistes un faux assa-fœtida qui n'est qu'un mélange de suc d'ail et de mauvaises résines; il se reconnaît facilement à sa grande friabilité.

L'assa-fœtida est employé comme anti-spasmodique, calmant et emménagogue, résolutif et fondant; on le donne ordinairement à la dose de six grains jusqu'à trente. On le fait entrer dans plusieurs préparations pharmaceutiques.

Dans certains pays on s'en sert en place d'ail pour assaisonner les mets. Les Indiens le regardent comme un manger délicieux et lui ont donné le nom de manger des dieux; nous autres, au contraire, nous l'appelons *Stercus diaboli*.

B.

BAUME DE COPAHU. — Le baume de Copahu est une résine liquide qui découle na-

turellement, et que l'on extrait en abondance d'un arbre assez élevé, nommé par Linnée *copaïfera officinalis*, qui croît dans l'Amérique méridionale et particulièrement au Brésil; lorsqu'elle est récente, elle est diaphane, a une couleur citrine, une odeur forte qui lui est particulière, une saveur âcre et amère qui reste long-tems sur la langue; elle est un peu plus fluide que la térébenthine; par la vétusté elle devient épaisse et acquiert une couleur plus foncée.

Comme cette résine est assez chère, quelques droguistes la mêlent avec une espèce de térébenthine que l'on recueille aux environs de Bordeaux, et que l'on appelle térébenthine de Bordeaux, qui a à peu près la même consistance. Cette fraude est très-difficile à reconnaître, sur-tout si on n'a ajouté qu'une petite quantité de cette térébenthine, parce que l'odeur de cette dernière substance est entièrement masquée par celle du baume de Copahu, qui est beaucoup plus forte.

On falsifie encore cette résine avec celle que l'on a extraite par décoction des rameaux et de l'écorce de l'arbre qui la produit. Lorsqu'on l'a obtenue de cette manière, elle a un coup-d'œil trouble et laiteux qui est dû à une certaine quantité d'eau interposée entre ses

molécules; elle a en outre une odeur plus faible et une saveur plus amère et plus désagréable que celle qui découle naturellement et par incision. Cette dernière falsification est très-facile à reconnaître.

Le baume de Copahu est un excellent astringent que l'on emploie très-fréquemment pour arrêter les gonorrhées à la dose de deux gros jusqu'à quatre, mêlé avec un sirop approprié; donné à forte dose, il est purgatif; appliqué extérieurement, il est vulnéraire et anti-septique.

J'ai employé avec beaucoup de succès la teinture alcoholique de ce baume, ou autrement dit de cette résine liquide dans les faiblesses d'estomac qui occasionnent les flueurs blanches; j'en ai fait même la base d'un remède anti-leucorrhéen.

BAUME DE LA MECQUE ou DE JUDÉE. — Le baume de la Mecque est une résine liquide qui découle par incision, et que l'on extrait par décoction d'un arbre nommé par Linnée *amyris opobalsamum*, qui croît dans l'Arabie heureuse.

Cette résine a une couleur blanche tirant sur le jaune, une odeur forte très-analogue à celle du citron, et une saveur âcre et amère; elle est ordinairement très-chère et se

trouve rarement pure dans le commerce. Les droguistes la mêlent souvent avec une espèce de térébenthine très-liquide, et y ajoutent quelques gouttes d'huile essentielle de citron, pour lui donner l'odeur du vrai baume de la Mecque; on la mêle encore avec d'autres résines liquides de peu de valeur, qui viennent dans le pays d'où elle nous est apportée. Ces différentes falsifications sont assez difficiles à reconnaître, sur-tout si on n'a ajouté qu'une petite quantité de ces substances étrangères au baume de la Mecque. Quelques auteurs prétendent qu'on peut s'assurer de sa pureté en en versant quelques gouttes dans un verre d'eau; selon eux, si le baume est falsifié, les gouttes tomberont au fond du verre, et s'il est pur il s'étalera sur la surface de l'eau et formera une petite pellicule qu'on pourra enlever avec la tête d'une épingle. Cette épreuve est fautive, parce qu'il se trouve quelquefois dans le commerce du baume de la Mecque qui n'a point été altéré, mais qui s'est un peu épaissi par vétusté, et qui ne pouvant plus supporter cette épreuve tombe au fond de l'eau, tandis qu'au contraire celui qui est falsifié la surnage, s'il est suffisamment liquide. On a encore donné d'autres moyens qui ne sont pas plus sûrs

que le précédent et dont je ne parlerai point. On ne peut guères s'apercevoir de la sophistication de cette résine qu'à la saveur des mélanges qui diffère un peu de celle du vrai baume de la Mecque; mais je le répète encore, cette fraude se reconnaîtra difficilement si l'on n'a ajouté qu'une petite quantité de substances étrangères.

Le baume de la Mecque est quelquefois employé en médecine comme astringent; on l'ordonne aussi avec succès dans les maladies de poitrine, à la dose de six gouttes jusqu'à vingt-quatre sur du sucre ou dans un véhicule approprié.

BAUME DE PÉROU ou DE TOLU. — Il se trouve dans le commerce trois espèces de baume de Pérou, l'un blanc, l'autre noir, et le troisième sec et jaunâtre; ce dernier est appelé baume de Tolu.

Le baume de Pérou blanc est une substance liquide, d'une couleur blanche citrine, d'une odeur et d'une saveur très-aromatique, semblable à celle du benjoin, qui découle naturellement d'un arbre qui croît dans l'Amérique méridionale, et que Linnée a nommé *Toluifera balsamum.* Ce baume blanc est extrêmement rare, et il s'en trouve peu dans

le commerce ; on vend communément à sa place un mélange de térébenthine qui découle naturellement des mélèzes, et d'acide benzoïque que l'on a fait dissoudre dans une petite quantité d'alcohol. Pour reconnaître cette falsification, il suffit de brûler un peu de ce faux baume qui répandra une odeur de térébenthine très-marquée.

Le baume de Pérou noir est celui que l'on obtient par la décoction des branches et de l'écorce de l'arbre qui produit le précédent. Il a ordinairement la consistance de la térébenthine, une couleur brunâtre, une odeur aromatique assez agréable, et une saveur âcre et amère. On mêle souvent avec ce baume noir la seconde huile que l'on obtient en distillant le benjoin, et que l'on a fait digérer sur des germes de peuplier. Cette falsification est très-difficile à reconnaître, si ce n'est à l'odeur qui est moins suave et moins agréable que celle du baume pur ; dans tous les cas, elle n'est nullement dangereuse. On vend encore un faux baume noir de Pérou qui est un mélange d'huile d'amandes douces et d'huile de benjoin, semblable à celle que l'on mêle avec le baume pur, et que l'on a fait aussi digérer sur des germes de peuplier. On pourra reconnaître ce faux baume en en mettant quel-

ques gouttes sur du papier gris; on verra aussitôt le papier s'imbiber d'huile et dévoiler ainsi la fraude. On peut encore en mettre un peu sur une pelle rouge, il s'exhalera une odeur désagréable d'huile brûlée. On se sert du même moyen pour reconnaître lorsqu'on a mêlé une huile grasse quelconque avec du vrai baume noir de Pérou.

On appelle baume du Pérou sec celui qui découle des incisions que l'on a faites à l'arbre qui produit les deux précédens. Les naturels du pays le reçoivent dans des calebasses qui sont un peu plus grosses que le poing, et le font ensuite sécher pour l'introduire dans le commerce. Ainsi préparé, ce baume a une couleur jaune dorée et une saveur âcre et amère; il est ordinairement sec et pulvérulent.

Les droguistes retirent ordinairement une partie du baume sec du Pérou contenu dans les calebasses (ce qui se fait en les mettant dans l'eau bouillante, afin de liquéfier le baume), et mettent à sa place de la colophane; ils ont soin de recouvrir cette colophane de vrai baume de Pérou sec afin de mieux tromper. Pour reconnaître cette sophistication, il suffit de briser les calebasses et de mettre sur une pelle rouge quelques morceaux de ce qu'elles contiennent. Si le

baume est pur, on sentira une odeur agréable de benjoin; si au contraire il est falsifié, il répandra une forte odeur de térébenthine. Un moyen que l'on peut employer sans casser la coque, consiste à faire rougir une longue épingle et à l'enfoncer par la partie supérieure; on la retire aussitôt, et si elle répand une odeur térébenthinée, on est assuré que le baume est falsifié.

Ces différens baumes sont employés avec succès dans les maladies de poitrine. On les administre quelquefois en nature mêlés avec du sucre sous la forme de pastilles; d'autres fois on en fait un sirop qui se donne avec avantage comme pectoral. On en fait aussi des teintures en les faisant dissoudre dans l'alcohol; alors on peut l'administrer dans les mixtures ou dans un véhicule approprié. Le baume blanc du Pérou n'est presque jamais employé, à cause de sa grande rareté.

BAUME TRANQUILLE. — Le baume tranquille est une huile pharmaceutique composée, dans laquelle on fait entrer des plantes somnifères qui lui fournissent une grande quantité de principes colorans, et des plantes aromatiques. Ce baume est ordinairement d'une belle couleur verte, un peu grumelé

(ce qui est dû à la grande quantité de matières résineuses que les plantes somnifères fournissent à l'huile), et d'une odeur assez agréable. Les droguistes le falsifient souvent en faisant fondre un peu de saindoux dans de l'huile commune pour lui donner un coup-d'œil grumelé ; ils colorent ensuite ce mélange avec une certaine quantité d'oxide vert de cuivre, et y ajoutent un peu d'huile volatile des différentes plantes aromatiques qui entrent dans la composition du vrai baume tranquille, et un peu de laudanum liquide pour lui donner à-peu-près l'odeur qu'il doit avoir. Il est important de reconnaître cette dangereuse falsification ; mais malheureusement l'art ne possède que trois moyens qui encore ne réussissent pas constamment. Le premier de ces moyens consiste à mettre un peu de baume tranquille sur un papier et à le faire brûler ; s'il est coloré avec l'oxide de cuivre, la flamme aura une légère couleur verte, phénomène qui n'a pas lieu dans le vrai baume tranquille. Le second moyen, qui est un peu plus sûr que le précédent, consiste à faire brûler dans un creuset une certaine quantité de baume tranquille ; s'il a été altéré avec l'oxide de cuivre, on trouvera pour résidu de la combustion un charbon qui contiendra le cuivre presque revivifié, et de la présence duquel

on pourra s'assurer en faisant digérer ce charbon dans l'ammoniaque, qui prendra alors une belle couleur bleue. Un troisième et dernier moyen consiste à tremper une lame de couteau bien décapée et chauffée, dans une certaine quantité de ce baume; s'il est falsifié comme il a été dit plus haut, elle se couvrira d'une couche cuivreuse : dans le cas contraire, elle ne changera pas de couleur.

Le baume tranquille est regardé comme calmant : on le fait entrer dans les lavemens adoucissans, à la dose d'une once jusqu'à deux.

BAIES DE SUREAU.—On appelle baies de sureau les fruits de l'arbre du même nom, qui est abondant en Europe. Ces fruits, qui sont de la grosseur d'un pois, sont couverts d'une pellicule noirâtre, et contiennent intérieurement une pulpe verte-jaunâtre, dans laquelle se trouvent disséminées cinq ou six petites semences de nature cornée; les paysans qui vendent ces fruits les mêlent souvent avec ceux d'une autre espèce de sureau que l'on appelle *hièble*, avec lesquels ils ont beaucoup de ressemblance. Cependant on pourra facilement les distinguer les uns des autres, parce que ceux d'hièble contiennent une pulpe

rouge qui rougit très-fortement les doigts lorsqu'on les écrase. Ces deux espèces de fruits ont à-peu-près la même vertu ; ils sont toniques, légèrement sudorifiques et astringens.

BDELLIUM. — Le bdellium est une gomme-résine qui découle par incision d'un arbre de la famille des *Mimosa*, qui croît dans l'Inde et l'Arabie : elle est en morceaux de la grosseur et de la forme d'une olive, semi-transparente, d'une couleur rougeâtre, d'une odeur faible et d'une saveur âcre.

Ce suc gommo-résineux est souvent falsifié dans le commerce : quelquefois les droguistes y mêlent une certaine quantité de gomme arabique de couleur brune, que l'on retire des arbres à noyaux de nos pays ; d'autres fois ils le falsifient avec de la myrrhe qui a perdu toutes ses qualités par la vétusté. On pourra aisément reconnaître ces substitutions en examinant avec soin le bdellium que l'on a dessein d'acheter, et en en mettant quelques morceaux dans l'eau ; s'il a été mêlé avec de la gomme arabique, elle ne tardera pas à se dissoudre et à former un mucilage avec l'eau, ce qui n'arrive point au bdellium pur. S'il est mêlé avec de la myrrhe, les caractères respectifs de ces deux substances

serviront à les distinguer l'une de l'autre : la myrrhe a ordinairement une odeur forte ; celle du bdellium, au contraire, est faible. Ce dernier a une saveur âcre, tandis que celle de la myrrhe est très-amère.

Le bdellium passe pour être tonique ; on l'emploie avec quelqu'avantage dans les maladies de poitrine ; on l'administre aussi contre les flueurs blanches, les suspensions des règles et l'épilepsie histérique : on le donne à la dose de douze grains jusqu'à vingt-quatre. Appliqué extérieurement, il est maturatif.

BENJOIN. — Le benjoin, appelé aussi *assa dulcis*, est un baume solide qui découle par incision d'un arbre nommé par Linnée *croton benzoé*, qui croît dans l'île de Sumatra.

Ce baume, qui est sec et très-fragile, a une couleur brune-jaunâtre, une odeur très-agréable et une saveur âcre et balsamique. Lorsqu'on le casse, on remarque dans l'intérieur des pains une grande quantité de taches blanches qui ont la forme d'une amande coupée, ce qui lui fait donner le nom de benjoin amigdaloïde, pour le distinguer du benjoin commun, qui contient ordinairement une grande quantité d'impuretés, et dans la masse duquel on ne remarque pas ces taches blanches qui ne sont

autre chose que des larmes de benjoin. Les droguistes donnent assez souvent ce dernier benjoin pour le premier, qui est le plus estimé ; quelquefois aussi ils enlèvent au benjoin amigdaloïde une partie de l'acide benzoïque qu'il contient, par le simple lavage à l'eau bouillante, ou encore mieux en le faisant bouillir avec de l'eau de chaux pour en retirer une plus grande quantité, et après lui avoir fait subir cette opération ils le mettent en masse pour l'introduire dans le commerce et le vendre en place du benjoin de première qualité.

On reconnaît facilement cette substitution en brisant les morceaux de ces benjoins, qui ne présentent pas dans leur cassure ces larmes blanches dont il a été parlé plus haut ; ils n'ont point au reste cette odeur suave et cette saveur âcre et balsamique qui caractérise le benjoin amigdaloïde.

Le benjoin est quelquefois employé en médecine, comme balsamique, vulnéraire, etc. On en fait en pharmacie une teinture alcoholique qui est assez estimée, et de laquelle on se sert dans les maladies de poitrine. Cette teinture est un excellent cosmétique : on en instille quelques gouttes dans l'eau et on s'en lave le visage ; outre la propriété qu'elle a

d'adoucir la peau, elle lui donne encore une odeur exquise.

BEURRE DE CACAO. — Le beurre de cacao est une huile fixe, concrète, que l'on retire par expression de l'amande d'un fruit ayant la forme du concombre et de la grosseur d'une noisette, qui vient sur un arbre de la grosseur du cerisier, nommé par Linnée *theobroma cacao*, qui croît abondamment dans l'Amérique méridionale.

Pour extraire cette huile on torréfie l'amande, afin de la débarrasser de son écorce; ensuite on la pile dans un mortier chauffé légèrement jusqu'à ce qu'elle soit réduite en pâte très-déliée, après quoi on l'enferme dans un sac de coutil, ou mieux encore dans un sac de crin, pour la soumettre aux efforts d'une presse dont les plaques ont été chauffées dans l'eau bouillante; lorsqu'elle coule de la presse, cette huile entraîne une petite portion de fèces que l'on doit séparer. Pour cela, après son entier refroidissement, on la casse et on l'introduit dans une bouteille de verre que l'on tient dans l'eau bouillante jusqu'à ce que les fèces aient eu le tems de gagner la partie inférieure de la bouteille : on la retire alors de l'eau et on la

laisse refroidir. Lorsque le beurre de cacao a pris une consistance solide, on casse la bouteille et on a soin de séparer les fèces qui, comme nous venons de le dire, se sont précipitées.

Ainsi préparé le beurre de cacao est d'une consistance un peu ferme, d'une couleur blanche tirant sur le jaune, d'une odeur et d'une saveur douce. Les droguistes, pour en augmenter la quantité, mêlent une certaine quantité de suif de mouton, qu'il est assez difficile de reconnaître. Cependant, en examinant avec attention le beurre de cacao ainsi falsifié, on verra qu'il est plus blanc, qu'il ne se fond pas aussi facilement que lorsqu'il est pur, et qu'il a une légère saveur de suif.

Lebeurre de cacao est regardé comme adoucissant : on en fait des suppositoires qui conviennent principalement pour calmer les douleurs hémorrhoïdales : on l'administre intérieurement pour les maladies de poitrine, à la dose de 18 grains jusqu'à 24 grains.

BITUME DE JUDÉE. — Le bitume de Judée est une substance dure, pesante, fragile, noirâtre et brillante, qui se liquéfie et se boursoufle au feu en répandant une fumée âcre et désagréable. On en trouve deux espè-

ces dans le commerce; la première, qui est retirée des mines, est rarement employée et ne se trouve que dans les cabinets des curieux; l'autre est ramassée sur la surface de la mer Noire, c'est le bitume de Judée que l'on trouve plus communément dans les boutiques. Les droguistes le falsifient quelquefois en le mêlant avec une certaine quantité de poix noire; d'autres fois ils lui substituent le résidu de la distillation du succin et du benjoin. Ces deux sophistications peuvent facilément se reconnaître : la première à l'odeur de poix, à la fumée blanche que répand en brûlant le bitume de judée lorsqu'il est mêlé avec cette substance, et à la grande quantité de résidu que le mélange laisse après sa combustion; la seconde à l'odeur particulière au succin et au benjoin lorsqu'on a substitué au bitume de Judée le résidu de la distillation de l'une ou l'autre de ces deux substances, quelque soin que l'on ait de leur faire éprouver un degré de chaleur suffisant pour leur enlever toute leur huile aromatique.

Le bitume de Judée a été très-employé par les anciens qui lui attribuaient des vertus miraculeuses; mais à présent que les propriétés de cette substance sont réduites à leur juste valeur, on l'emploie rarement en médecine;

on s'en sert souvent pour embaumer les cadavres.

BLANC DE BALEINE. — Le blanc de baleine est une substance huileuse concrète, qui se trouve dans une cavité séparée du cerveau du *physeter macro-cephalus*, espèce de baleine qui habite les mers des pays chauds. Cette substance est composée d'une grande quantité de belles écailles blanches, demi-transparentes, apposées les unes sur les autres. Elle est douce au toucher, se dissout avec facilité dans les huiles grasses et les huiles volatiles, n'a presque point d'odeur et a une saveur fade, visqueuse et assez agréable. Elle doit être choisie exempte de toute odeur rance et parfaitement blanche.

Quelques droguistes falsifient le blanc de baleine en y mêlant une certaine quantité de cire blanche ou de suif, ce qui se reconnaît facilement à l'odeur et à la saveur particulière de ces deux dernières substances.

Le blanc de baleine est souvent employé en médecine comme adoucissant, émollient; on le fait entrer ordinairement dans les potions huileuses, à la dose d'un demi-gros. Il entre dans les pommades cosmétiques, etc.

BORAX. — Le borax est une substance saline résultant de la combinaison de l'acide boracique et de la soude avec excès de cette base salifiable. Ce sel se trouve dissous en assez grande quantité dans les eaux de plusieurs lacs de la Perse. Il nous est ordinairement apporté en masse, d'une couleur jaunâtre, couleur qui est due à la présence d'une espèce de savon de soude gras, duquel on le débarrasse en Hollande et en France. Lorsqu'il est purifié, il est en cristaux qui affectent la forme de prismes hexaèdres à deux pans plus longs, avec des sommets trièdres. Les cristaux ont une saveur qui d'abord est douceâtre, mais ensuite lexivielle et amère. Ils sont toujours un peu opaques et glaceux, verdissent les couleurs bleues végétales, s'effleurissent légèrement à l'air, se dissolvent dans douze parties d'eau froide et six parties d'eau bouillante, sont décomposables par tous les acides, et contiennent 0,34 d'acide boracique, 0,17 de soude, et 0,47 d'eau.

Ce sel est quelquefois mêlé dans le commerce avec de gros cristaux de muriate de soude que l'on connaît sous le nom de sel gemme, ou avec des cristaux de sulfate d'alumine ou alun.

La première de ces falsifications est assez

facile à reconnaître en ce que les cristaux de sel gemme répandent une vapeur blanche et une odeur d'acide muriatique lorsqu'on les mêle avec l'acide sulfurique ; le borax au contraire laisse précipiter des petits cristaux en lames micacées qui sont de l'acide boracique ; d'un autre côté, le sel gemme décrépite lorsqu'on le jette sur des charbons ardens, tandis que le borax fond et forme en se refroidissant une masse vitreuse. La fraude devient plus difficile à reconnaître, si on a mêlé avec les cristaux de borax ceux d'alun. L'alun saupoudré de l'efflorescence du borax ressemble parfaitement à ce dernier sel. Cependant on peut les distinguer l'un de l'autre en les dégustant avec attention. L'alun a une saveur astringente très-marquée ; et si on instille dans sa dissolution un peu de potasse liquide, il se fait un précipité d'alumine, phénomène qui ne se remarque pas lorsqu'on fait la même épreuve sur une dissolution de borax.

Le borax est employé en médecine comme diurétique, apéritif et emménagogue. La dose est depuis 12 grains jusqu'à 36 dans une pinte de véhicule approprié.

On s'en sert fréquemment dans les arts et sur-tout dans l'orfévrerie comme fondant.

C.

CACHOU. — Le cachou que l'on nomme improprement *terre du Japon*, est le suc exprimé des gousses encore vertes du *mimosa cathecu* de Linnée, qui croît abondamment dans les Indes orientales et à Malabar, que l'on a fait épaissir en consistance d'extrait solide. Pour le préparer on coupe par tranches ces gousses, on les fait macérer à une douce chaleur pendant un certain tems avec une suffisante quantité d'eau; et lorsqu'elles sont bien ramollies, on les exprime fortement pour en retirer le suc, que l'on fait évaporer jusqu'à consistance d'extrait solide et que l'on casse en morceaux lorsqu'il est entièrement refroidi, pour l'introduire dans le commerce. Il est ordinairement en pains ou en masses solides, d'une couleur ferrugineuse à l'extérieur, brune intérieurement, sans odeur marquée, et d'une saveur un peu amère et astringente, ensuite douce et sucrée.

Le cachou est très-sujet à être falsifié dans le commerce. Quelquefois les droguistes y mêlent des extraits retirés d'autres substances; d'autres fois, après l'avoir suffisamment ramolli, ils y introduisent des corps étrangers, tels que de la terre, du sable, des dé-

bris de végétaux. Ces sophistications pourront se reconnaître facilement, en ce que celui qui est mêlé avec d'autres extraits, a ordinairement une couleur brune tirant sur le noir, un goût plus ou moins désagréable, et n'a pas cette arrière-saveur douce qui caractérise le cachou pur. Quant à celui avec lequel on a mêlé de la terre, du sable ou des débris de végétaux, il suffit de le briser, et on apercevra facilement ces différentes substances dans son intérieur; on peut encore en mettre quelques parcelles dans la bouche : s'il est pur, il se dissolvera entièrement; au contraire, s'il a été altéré comme on l'a dit plus haut, il laissera un résidu plus ou moins considérable.

Le cachou est regardé comme un excellent stomachique, il est astringent, tonique, vermifuge; on le donne quelquefois pour corriger les mauvaises odeurs de la bouche. En pharmacie on en fait des pastilles en le mêlant avec du sucre et un mucilage.

CAPILLAIRE. — Le capillaire est une plante de la classe des cryptogames, nommée par Linnée *adiantum capillus Veneris*, qui croît dans le Canada. Cette plante est composée d'une tige lisse, haute d'un pied, quel-

quefois de deux, d'une couleur noirâtre ; de cette tige partent plusieurs rameaux de la même couleur, portant des feuilles lancéolées, douces au toucher, verdâtres et d'une odeur assez agréable. On remarque, à la surface de la feuille qui regarde la terre, plusieurs rangées de petits mamelons qui sont les parties de la fructification. On donne souvent à sa place le capillaire de Montpellier qui a la même forme, mais non pas la même vertu à beaucoup près : quoique cette dernière plante soit assez commune, les droguistes mêlent quelquefois avec, ou donnent à sa place une plante de la même famille, que l'on appelle *polytric*, et qui croît abondamment dans les bois d'Europe. Cette falsification est très-facile à reconnaître, en ce que la feuille du polytric est très-petite et ronde, et que les petits mamelons qui recouvrent sa surface inférieure sont en plus grand nombre et plus apparens que ceux du vrai capillaire décrit ci-dessus. Au reste cette substitution n'est nullement dangereuse, parce que ces deux plantes ont absolument les mêmes vertus ; elles s'emploient de la même manière et à la même dose.

Le capillaire passe pour être béchique, pectoral ; il entre dans les espèces pectora-

les ; on le prend en infusion à la dose d'une forte pincée pour une pinte d'eau bouillante. On en fait en pharmacie un sirop en faisant dissoudre une certaine quantité de sucre dans son infusion.

CANNELLE. — La cannelle est la seconde écorce du *laurus cinnamomum*, qui est originaire de l'île de Ceylan.

Il s'en trouve un grand nombre d'espèces dans le commerce : la première et la plus estimée est la cannelle de Ceylan ; elle nous est apportée sous la forme de tuyaux roulés et rassemblés en bottes ; elle est cassante et fibreuse, d'une couleur rougeâtre, d'une odeur très-agréable et d'une saveur assez remarquable. Elle brûle d'abord la langue, mais ensuite cette sensation douloureuse est suivie d'une plus douce qui parfume la bouche. L'abbé Raynal nous a laissé une très-bonne description de l'arbre qui fournit cette précieuse écorce : il est d'une grandeur moyenne et frappe singulièrement la vue par ses fleurs blanches qui croissent aux aisselles des branches. Cet arbre qui se trouve ordinairement à Ceylan, croît aussi dans d'autres pays, au rapport de M. Zéa qui a fait sur lui des observations très-curieuses.

La seconde espèce est celle qui nous vient de la Chine; elle est d'une qualité inférieure à celle de Ceylan. L'écorce en est plus épaisse, elle a une odeur de punaise très-marquée et une saveur assez douce.

On vend depuis quelque tems une espèce de cannelle qui croît dans les colonies de l'Amérique. Elle diffère de celle de Ceylan, en ce qu'elle est plus grosse, plus colorée, a une odeur plus faible et une saveur plus aromatique et âcre; quoique cette espèce de cannelle ne soit pas à beaucoup près aussi bonne que celle de Ceylan, elle est cependant plus en usage, parce qu'elle est moins chère et que sa saveur est plus forte.

On trouve encore dans le commerce trois autres espèces de cannelle qui croissent à Santa-Fé. La première est la cannelle *moruna*, ainsi appelée de l'endroit ou croît l'arbre qui la produit. C'est celle qui se rapproche le plus de la cannelle de Ceylan.

La seconde espèce est désignée par M. Zéa, sous le nom de *copataza*. Son écorce est plus épaisse que celle de la précédente; sa saveur est aussi moins aromatique.

Enfin la dernière espèce est celle qui s'éloigne le plus de la cannelle de Ceylan; c'est la cannelle sauvage.

Souvent les droguistes vendent ces dernières cannelles pour celle de première qualité, mais il est facile de reconnaître cette substitution, en ce que ces cannelles sont ordinairement âcres, et qu'elles n'ont point cette arrière-saveur douce qui caractérise la cannelle de Ceylan : l'écorce en est plus épaisse, plus rude au toucher; outre cela, elles sont pâteuses lorsqu'on les mâche. Quelquefois aussi on mêle avec la bonne canelle celle de laquelle on a tiré l'huile essentielle par la distillation : on reconnaît facilement cette fraude en goûtant plusieurs morceaux de cette écorce; celle qui a été distillée est loin d'être aussi aromatique et aussi piquante que l'autre. On donne encore le nom de cannelle à deux écorces aromatiques qui se trouvent dans le commerce. La première est épaisse, noirâtre, pesante, ayant une forte odeur et une saveur de girofle, ce qui lui a fait donner le nom de cannelle-giroflée. L'arbre qui produit cette écorce se rapproche beaucoup du giroflier. L'autre est d'un blanc tirant sur le jaune, marquetée de rouge à l'extérieur; elle a l'odeur et la saveur mixte de la cannelle et du girofle. Elle est connue dans le commerce sous le nom de cannelle blanche. On confond souvent chez les droguistes cette écorce avec

celle de winter : cependant il est très-facile de les distinguer l'une de l'autre, en ce que l'écorce de winter a une couleur roussâtre intérieurement, et une saveur âcre assez semblable à celle du poivre.

On fait avec la cannelle une très-grande quantité de préparations. On l'emploie souvent réduite en poudre comme correctif, mêlée avec les purgatifs violens, tels que le jalap, la scammonée, etc. En la distillant avec de l'eau simple, on obtient une eau très-aromatique, qui est employée comme carminative, fortifiante.

Quelquefois au lieu d'eau simple on se sert, pour distiller, d'une décoction d'orge : on donne alors au résultat de l'opération le nom de cannelle orgée. En employant de l'alcohol pour distiller, on obtient de l'eau de cannelle spiritueuse dont on se sert très-fréquemment comme cordial. On en fait encore une teinture très-estimée, en faisant infuser deux onces de cette écorce dans une pinte d'alcohol. On nous apporte ordinairement de Ceylan une huile essentielle de cannelle, qui a une couleur brunâtre, et qui se vend fort chère : mais les Hollandais sont parvenus à la faire aussi bonne qu'à Ceylan, et la donnent à meilleur compte.

Il paraît que l'on se sert ordinairement, pour obtenir cette huile essentielle, de la semence du cannellier qui en fournit une assez grande quantité.

Enfin, la cannelle entre dans un grand nombre de préparations pharmaceutiques. Tantôt on l'emploie en substance pour l'incorporer dans les électuaires : d'autres fois on la fait infuser dans l'alcohol avec d'autres ingrédiens pour faire les teintures et les eaux spiritueuses composées : elles passent pour être un excellent stomachique, fortifiant et corroboratif. Elle s'emploie rarement seule, mais bien mêlée avec d'autres substances.

Un chimiste moderne a extrait une assez grande quantité de camphre et d'acide benzoïque de cette précieuse écorce, ce qui serait d'un très-grand avantage, si on parvenait à naturaliser en France l'arbre qui la produit.

CASCARILLE. — La cascarille est l'écorce d'un arbrisseau nommé par Linnée *croton cascarilla*, qui croît ordinairement dans le Pérou.

Cette écorce, qui est de la grosseur d'une forte plume à écrire, est roulée sur elle-même, d'une couleur grisâtre à l'extérieur,

roussâtre en dedans, d'une odeur suave, et d'une saveur aromatique et amère; lorsqu'elle est exposée à l'action du feu ou qu'on la frotte fortement, elle répand une odeur d'ambre fort agréable.

Les droguistes falsifient souvent cette écorce, en la mêlant avec une certaine quantité de petites écorces de quinquina gris, avec lesquelles elle a beaucoup de ressemblance.

Au premier abord, cette fraude est difficile à reconnaître, sur-tout si le mélange est fait depuis long-tems, parce que l'odeur aromatique de la cascarille se communique à la longue aux écorces de quinquina; mais cependant, en goûtant ces écorces avec attention, on verra que celles du quinquina ne sont point aussi aromatiques et sont plus amères que celles de cascarille. Au reste, cette substitution n'est pas dangereuse, parce que ces deux substances ont à peu près la même vertu, et s'emploient à la même dose et de la même manière.

La cascarille est regardée comme un excellent tonique et anti-spasmodique; on s'en sert quelquefois pour la cure des fièvres intermittentes. On l'emploie avec beaucoup de succès dans la dyssenterie. On donne souvent cette écorce réduite en poudre, mêlée avec le quinquina,

à la dose de deux gros. On en fait en pharmacie un extrait et une teinture qui sont fréquemment employés en médecine. L'extrait se donne à la dose d'un demi-gros jusqu'à un gros, et la teinture à la même dose, dans les mixtures.

On fait aussi usage de cette écorce en infusion et en décoction, à la dose d'une demi-once jusqu'à une once par pinte.

CASSE. — La casse est un fruit qui a quelquefois plusieurs pieds de longueur, qui vient sur un arbre nommé par Linnée *cassia fistula*, qui croît en abondance dans l'Egypte et dans les Indes orientales, et qui a été transplanté dans l'Amérique.

Ce fruit long quelquefois de deux pieds et presque rond est composé intérieurement d'une grande quantité de petites cellules, contenant chacune un noyau de forme ovale, très-dur, et de couleur jaune, et une petite quantité d'une pulpe d'une couleur noire et d'une saveur douceâtre. Ces petites cellules sont séparées par autant de cloisons ligneuses, placées transversalement.

Il s'altère très-facilement ; ou la pulpe qu'il contient se dessèche, et alors les noyaux vacillent et frappent ses parois, forment ce qu'on appelle sonnettes, ou cette même pulpe

fermente, s'aigrit et acquiert une mauvaise qualité.

Dans le premier cas, les droguistes ont soin de tenir ce fruit plongé dans l'eau jusqu'à ce qu'il soit suffisamment imbibé, et que la pulpe ait repris son état naturel. Lorsqu'avant de se dessécher la casse n'a pas fermenté, cette préparation ne porte aucun préjudice à ses vertus : mais comme pour l'ordinaire la fermentation de la pulpe a précédé son dessèchement, il faut être bien en garde contre cette préparation, et avoir soin de briser les bâtons de casse avant de les acheter, afin de goûter la pulpe qui doit avoir une saveur douce.

Comme on a coutume de conserver ce fruit à la cave ou dans un endroit humide pour l'empêcher de se dessécher promptement, il est souvent sujet à être percé par une espèce de scarabé qui est très-avide de la pulpe qu'il contient, alors il devient très-susceptible de fermentation; aussi, les silliques qui sont ainsi percées, doivent-elles être rejetées comme étant de mauvaise qualité.

Les droguistes vendent souvent à la place de la casse du Levant, qui est la meilleure et la plus estimée, la casse occidentale qui est d'une qualité inférieure. On reconnaîtra

aisément cette sophistication, en ce que cette dernière casse est plus grosse, moins longue; son écorce est plus épaisse, ridée, et plus rude que celle de la casse du Levant, et la pulpe qu'elle contient a une saveur âcre, assez désagréable.

Lorsqu'on récolte ces fruits, on leur fait subir quelques préparations avant de les introduire dans le commerce, afin qu'ils s'altèrent moins facilement. Ces préparations consistent à les cueillir encore verds, et à les mettre en tas dans une chambre que l'on a soin de tenir bien fermée pendant quelques jours, et que l'on n'ouvre que pour les arroser de tems en tems. Au bout de trois ou quatre jours on les retire de cette chambre, et on les étale pour les faire sécher convenablement afin de les introduire dans le commerce.

Le but de cette préparation est de les priver d'une grande quantité de matières extracto-muqueuses, qui pourraient les faire corrompre plus facilement.

La casse est un purgatif très-doux, assez employé en médecine. On en tire la pulpe que l'on mêle avec quelques aromates pour en former ce que l'on connaît en pharmacie sous le nom de casse cuite. Cette préparation a souvent l'inconvénient de dégager une grande quantité de gaz dans le

canal digestif, ce à quoi les médecins doivent bien prendre garde. On a aussi employé l'écorce de ce fruit réduit en poudre comme purgatif, mais maintenant on ne s'en sert plus. La casse s'emploie ordinairement à la dose d'une once juqu'à deux.

CASSONADE. — On connaît sous le nom de cassonade, dans le commerce, le suc retiré par expression et cristallisé, de la moelle d'une plante à laquelle Linnée a donné le nom de *saccharum officinale*, qui croît dans l'Inde et dans l'Amérique. Il y en a de plusieurs espèces qui ne diffèrent l'une de l'autre que par les degrés de pureté.

Ces différentes cassonades ont une couleur plus ou moins bise ou rousse, une saveur sucrée, et sont susceptibles de fournir du sucre par une purification convenable.

Elles sont souvent falsifiées dans le commerce. Quelquefois les épiciers y mêlent du sable, de la terre, ou d'autres matières pesantes à peu près semblables : d'autrefois ils les mêlent avec de la farine afin de leur donner plus de blancheur, et pouvoir les vendre à un plus haut prix. Ces différentes falsifications peuvent se reconnaître facilement. Pour cela, il suffit de faire dissoudre un peu de

cassonade dans un vase d'eau froide : si elle se trouve mêlée avec du sable, de la terre ou autres substances analogues qu'on a pu y ajouter dans le dessein d'en augmenter le poids, elle se dissoudra seule, et toutes les matières pesantes et insolubles se précipiteront au fond du verre dans lequel on aura fait l'expérience, et l'examen du précipité fera reconnaître de quelle nature est la substance employée et ajoutée à la cassonade.

On peut se servir du même moyen pour connaître si la cassonade a été altérée et blanchie par l'addition de la farine, parce que cette dernière substance étant insoluble dans l'eau froide, se précipitera au fond du verre, et en décantant avec précaution la dissolution de cassonade, on pourra juger de la quantité de farine ajoutée, par ce qu'il se trouvera de précipité.

Il se vend aussi une cassonade faite de toutes pièces, qui est un composé de miel, de farine et de sable ou de terre. Cette fausse cassonade est ordinairement sirupeuse, d'un aspect dégoûtant, et d'une saveur de miel assez marquée. On peut facilement reconnaître sa nature en se servant du même moyen indiqué ci-dessus.

Les cassonades sont beaucoup d'usage en

pharmacie, elles font la base de tous les sirops; employées seules, elles sont pectorales et adoucissantes.

CASTORÉUM. — Le castoréum est une substance extracto-résineuse, qui est contenue dans deux petites bourses oblongues, qui se trouvent placées près des glandes inguinales des castors, espèce de quadrupède de l'ordre des rongeurs, qui habite la Sibérie, le Canada et la Laponie.

Ces petites bourses ont ordinairement une couleur noirâtre extérieurement; si on les ouvre, on les trouve remplies d'une subsance onctueuse, rougeâtre, entremêlée de cloisons membraneuses, très-fines, d'une odeur très-forte, pénétrante et désagréable, et d'une saveur âcre et amère.

Comme cette substance est à un assez haut prix, les droguistes la falsifient souvent. Pour cela ils ouvrent les petites bourses, retirent une partie de ce qu'elles contiennent, et mettent à la place, du plomb, de la terre, des gommes résines et des résines de peu de valeur, qu'ils ont délayées avec de l'huile ou du miel; ils les referment ensuite avec soin et les mêlent avec d'autres de bonne qualité pour les vendre plus facilement. Quelquefois

ils vendent un faux castoréum qui est ordinairement un composé de gomme ammoniaque, de galbanum, de sagapénum et de castoréum réduit en poudre, qu'ils ont délayé avec une certaine quantité de miel, et qu'ils ont enfermés dans les membranes qui ont servi d'enveloppes aux testicules des agneaux et des chevaux.

Il suffit, pour reconnaître cette substitution, d'ouvrir les bourses dans le premier cas ; on trouvera le plomb ou la terre et les autres matières étrangères qu'on y aura introduites. Dans l'autre cas, l'odeur faible du mélange fera reconnaître la fraude et encore plus l'absence de ces petites cloisons membraneuses qui se trouvent dans le vrai castoréum.

Le castoréum est regardé en médecine comme un excellent anti-spasmodique, il est calmant, emménagogue, etc. Il se donne ordinairement en nature à la dose de 6 grains jusqu'à 36. On en fait en pharmacie une teinture qui est très-estimée. On l'administre à la dose d'un demi-gros jusqu'à un gros dans un véhicule approprié.

CÉRUSE. — La céruse est un carbonate oxidule blanc de plomb que l'on obtient en exposant des lames minces de ce métal à la va-

peur de l'acide acéteux dans un appareil convenablement disposé, ou en précipitant par l'addition du carbonate de chaux une dissolution de nitrate de plomb. Le carbonate oxidule de plomb en poudre se trouve rarement pur dans le commerce; il est presque toujours mêlé avec une plus ou moins grande quantité de carbonate de chaux ou de bol blanc.

On ne peut reconnaître cette fraude qu'en mettant dans un creuset un mélange de flux noir et de carbonate oxidule blanc de plomb que l'on suppose falsifié, et en faisant éprouver au tout un degré de chaleur suffisant pour revivifier ce métal.

Si ce carbonate oxidule blanc de plomb est pur, on trouve après l'opération et l'entier refroidissement du creuset, un culot métallique recouvert d'une petite quantité de cendres; si au contraire il est altéré comme il a été dit plus haut, le culot métallique se trouve recouvert par l'une ou l'autre des substances ajoutées dont il est très-facile de reconnaître la nature.

L'épreuve que l'on faisait autrefois pour reconnaître cette falsification, était fautive et loin d'être exacte : elle consistait à verser sur le carbonate oxidule blanc de plomb, de la pureté duquel on doutait, un acide quel-

conque, et lorsqu'il se manifestait une effervescence, on l'attribuait au dégagement de l'acide carbonique du carbonate de chaux; mais il est à observer que le même phénomène a lieu lorsqu'on fait l'expérience sur du carbonate oxidule blanc de plomb : aussi doit-on rejeter cette épreuve et avoir recours à celle qui a été décrite ci-dessus.

La céruse ou carbonate oxidule blanc de plomb est fréquemment employée pour l'extérieur comme dessiccatif; elle entre dans la composition de plusieurs emplâtres et onguens. Prise intérieurement, elle est un poison redoutable.

CIRE. — La cire est une huile fixe et concrète, qui est ramassée sur les étamines des fleurs, et élaborée par les abeilles, insectes hyménoptères, qui sont originaires des forêts de Moscovie.

Il s'en trouve deux espèces dans le commerce, la cire jaune et la cire blanche.

La première est ordinairement en pains de dix à douze livres, d'une couleur jaune plus ou moins foncée (cette couleur paraît être due à la présence d'une matière extracto-résineuse), sans saveur et d'une odeur de miel assez agréable. On la falsifie souvent dans le commerce

en y mêlant du suif, de la poix grasse, de la terre et des pierres pour en augmenter la quantité et le poids. Ces différentes falsifications sont assez faciles à reconnaître. D'abord la cire mêlée avec de la poix ou du suif, est plus grasse que celle qui n'est point altérée, et si ces deux substances étrangères sont en assez grande quantité, l'odeur et la saveur particulières à chacune d'elles feront reconnaître leur présence. Si on ne les a mises qu'en petite quantité et que ce moyen ne suffise pas pour découvrir la fraude, il faut en mettre un peu sur un charbon ardent, et bientôt on sentira une odeur désagréable de suif brûlé et de térébenthine. Si on soupçonne que l'on a melé à la cire jaune de la terre et des pierres, pour s'en assurer il suffit de briser en plusieurs morceaux les pains de cire, il sera facile alors de voir dans leur intérieur les différentes substances étrangères qu'on aura pu y ajouter.

La cire blanche est la cire jaune que l'on a réduite en lames minces, et que l'on a exposée pendant un certain laps de tems à l'air et à la rosée pour la faire blanchir.

Elle se trouve dans le commerce en petits pains ronds et plats, d'une belle couleur blanche, sans odeur ni saveur sensibles. Les

falsificateurs y mêlent quelquefois du suif, mais la cire ainsi sophistiquée est ordinairement molle et a une odeur de suif très-marquée.

La cire est souvent employée en pharmacie; elle est la base de plusieurs onguens et emplâtres : employée seule, elle est émolliente, adoucissante et un peu résolutive.

CIVETTE. — On appelle civette une matière extracto-résineuse, qui est secrétée dans un petit sac qui se trouve placé sous l'anus du petit animal nommé par Linnée *vivera civetta*, qui habite l'Afrique et l'Arabie. Cette matière, qui nous est apportée dans de petites poches faites avec la peau de l'animal qui nous la fournit, est d'une consistance molle, d'une couleur jaune pâle, d'une odeur forte et aromatique assez semblable à celle du musc, et d'une saveur assez amère et un peu âcre. Pour obtenir cette substance, les habitans du pays où se trouve le *vivera civetta*, l'enferment dans une cage étroite, le saisissent par la queue, et retirent à l'aide d'une petite cuiller la matière qui se trouve dans le petit sac; et lorsqu'ils en ont une certaine quantité, ils l'introduisent dans des petites poches pour le vendre. Mais comme

cette substance est très-chère, ils ont soin d'y mêler des substances étrangères pour en augmenter le poids. A cet effet, ils emploient le plomb, la terre, les petits cailloux, le sang desséché, etc. On reconnaîtra facilement ces falsifications en ouvrant les petites poches qui contiennent la civette, on y trouvera alors les différentes matières étrangères qui y auront été mêlées ; si c'est du sang desséché, la couleur qu'il a ordinairement, comparée à la couleur jaune pâle de la civette, suffira pour faire connaître sa présence.

La civette n'est presque jamais employée en médecine ; elle paraît avoir la même vertu que le musc, avec lequel elle a beaucoup d'analogie.

CINABRE ou SULFURE DE MERCURE. — Le cinabre ou le sulfure de mercure est le résultat de la combinaison du soufre avec un oxide de mercure. On le trouve souvent natif dans les mines de ce métal qui sont exploitées en Espagne : quelquefois aussi on le fait de toutes pièces en sublimant, dans des vaisseaux disposés convenablement, un mélange de soufre et d'oxide de mercure. Il a ordinairement une couleur rouge foncée lorsqu'il est en masse ; mais lorsqu'il est ré-

duit en poudre impalpable, il est d'une belle couleur rouge-clair; et dans cet état il est connu dans le commerce sous le nom de vermillon.

Cette préparation du cinabre est souvent falsifiée chez les droguistes et les marchands de couleurs, qui y mêlent une certaine quantité d'oxide rouge de plomb. Du premier abord, cette falsification est assez difficile à reconnaître; mais si on expose dans une cuiller de fer sur un feu capable de volatiliser le cinabre, une forte pincée de ce mélange; après l'opération on trouvera au fond de la cuiller l'oxide de plomb dont une partie sera changée en sulfure; si au contraire on opère sur du vermillon pur, il n'y aura aucun résidu.

Le cinabre est quelquefois employé en médecine. On expose les membres affectés de douleurs rhumatismales à sa vapeur; quelquefois aussi, mais rarement, on l'administre pur intérieurement lorsqu'il est réduit en poudre impalpable. On l'emploie fréquemment dans la peinture. Il entre dans quelques préparations pharmaceutiques.

CORAIL. — C'est une production polypeuse que l'on retire en grande quantité de la Méditerranée; elle est de nature calcaire

et solide à l'extérieur, calcaire et celluleuse à l'intérieur, et parsemée de petites cavités qui servent de demeure à des polypes.

Le corail est branchu comme les plantes auxquelles on l'a souvent comparé, ce qui lui a fait donner le nom de plante pétrifiée. On en distingue ordinairement deux espèces dans le commerce, le corail rouge et le corail blanc. Le corail rouge, qui est le plus commun, a une couleur rouge plus ou moins foncée lorsqu'il est entier ; mais, lorsqu'il est en poudre impalpable, il est faiblement coloré en rose ; celui que l'on trouve dans les boutiques, ainsi pulvérisé, est toujours mêlé avec une certaine quantité de carbonate de chaux ou autres matières absorbantes de même nature. Cette falsification est très-difficile à reconnaître, heureusement qu'elle n'est point dangereuse et que les substances ajoutées au corail rouge pulvérisé ont absolument la même vertu : il en est de même du corail blanc ; lorsqu'il est réduit en poudre, on le mêle souvent avec les matières absorbantes dont il a été parlé plus haut : aussi est-il plus convenable d'acheter ces deux substances en morceaux et de les pulvériser soi-même avec soin.

Le corail rouge et le corail blanc ont la

même vertu : ils sont employés comme absorbant à la dose de 15 grains jusqu'à 25 grains. Ils entrent l'un et l'autre dans la composition des électuaires absorbans. On en fait aussi des pastilles en les unissant avec du sucre et un mucilage approprié : ces pastilles ont les vertus dénommées ci-dessus. Ils entrent dans la composition des poudres dentifrices.

CORNE DE CERF. — La corne de cerf est une exostose naturelle du crane du cerf, nommé par Linnée *cervus elaphus*, qui habite les forêts de l'Europe.

Cette substance, qui est composée de gélatine et de phosphate de chaux, est quelquefois employée en médecine, telle que la nature nous la fournit, étant seulement râpée; elle sert, outre cela, à faire plusieurs préparations assez estimées, et entr'autres ce que l'on connaît en pharmacie sous le nom de *corne de cerf calcinée*. Pour l'obtenir, on soumet dans un creuset à l'action d'un feu assez fort pour détruire la gélatine, les cornichons ou bouts de corne de cerf, jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement blancs. Lorsqu'ils sont dans cet état, on les laisse refroidir et on les pulvérise pour les employer au besoin:

ce résidu de la combustion des cornes de cerf est du phosphate de chaux.

Les droguistes donnent souvent à sa place les différens os des autres animaux, comme le bœuf, le mouton, etc. qu'ils ont calcinés et pulvérisés comme il a été dit plus haut. Cette substitution, qu'il est difficile de reconnaître, est sans inconvénient, parce que le résidu de la combustion des os, qui est du phosphate de chaux, comme celui des cornes de cerf, a absolument les mêmes vertus. Cependant, pour plus d'exactitude, il est bon de préparer soi-même ce médicament.

Les droguistes donnent ordinairement pour la corne de cerf râpée, la râpure de divers os qu'ils achètent à très-bas prix chez les couteliers. Pour reconnaître cette substitution, il suffit d'examiner cette substance avec attention ; lorsqu'elle est achetée chez les couteliers, elle est remplie d'impuretés.

La corne de cerf est quelquefois employée en médecine. De tems immémorial on s'est servi de la gélatine de corne de cerf, extrait par l'eau, comme un remède efficace pour la cure de diverses fièvres.

La corne de cerf est regardée comme astringente ; elle convient surtout dans les dévoiemens opiniâtres. Elle entre dans la composi-

tion de plusieurs préparations pharmaceutiques, comme dans le médicament connu sous le nom de *décoction blanche*. Elle fait la base de la fameuse poudre fébrifuge de James.

E.

EAU-DE-VIE. — L'eau-de-vie, qui est le résultat de la distillation du vin à feu nu, dans des vaisseaux convenablement disposés, est un liquide incolore, d'une odeur suave, d'une saveur forte et agréable, et donnant 18, 19, 20 à 23 degrés au pèse-liqueur.

Celle que l'on trouve dans le commerce a une couleur légèrement ambrée, sur-tout lorsqu'elle est vieille : elle doit cette couleur à la dissolution d'un principe résineux et colorant qui se trouve dans le bois des tonneaux qui servent à la conserver.

Comme la vieille eau-de-vie est plus estimée que la nouvelle à cause de sa saveur qui est beaucoup plus suave et plus agréable, les marchands ont coutume de faire infuser dans celle qui est nouvellement distillée des copeaux de bois de chêne ou du caramel, pour lui donner la couleur ambrée de celle qui a été long-tems conservée dans des ton-

neaux et la vendre à sa place. D'autres fois ils font leur eau-de-vie de toutes pièces en mêlant ensemble de l'alcohol et de l'eau dans des proportions convenables; ils colorent ensuite le mélange comme il a été dit plus haut. Cette eau-de-vie ainsi préparée et celle qui est nouvellement faite, se reconnaissent facilement à leur saveur austère et peu agréable qu'elles ne perdent qu'après un laps de tems considérable.

Les épiciers qui débitent l'eau-de-vie en détail ont soin, pour lui donner plus de force, d'y faire infuser du poivre et du gingembre ou de la distiller avec ces deux substances, ce que l'on pourra reconnaître à l'odeur particulière et à la saveur âcre qu'elles lui communiquent. Ils lui substituent quelquefois aussi les eaux-de-vie de cidre, de carottes, de betteraves, de pomme-de-terre, de grains, etc. qu'ils ont fait passer au travers de la poudre de charbon pour leur faire perdre une partie de l'odeur et de la saveur particulière à chacune d'elles; mais elles en conservent toujours assez pour que la dégustation puisse faire reconnaître leur présence.

L'eau-de-vie est quelquefois employée en pharmacie pour faire les teintures; mais son plus grand usage est dans l'économie domes-

tique ; elle est un excellent stimulant et aide puissamment à la digestion.

EAUX DISTILLÉES SIMPLES. — On appelle *eau distillée* en pharmacie le résultat de la distillation de l'eau avec une ou plusieurs plantes différentes dans des vaisseaux convenablement disposés, ce qui constitue deux espèces d'eaux distillées, les eaux distillées simples et les eaux distillées composées.

Ces deux sortes d'eau sont odorantes ou inodores, selon qu'elles sont faites avec des plantes inodores ou avec des plantes aromatiques ou odorantes.

Plusieurs pharmaciens étant dans la ferme persuasion que les eaux distillées des plantes inodores sont à-peu-près sans vertu, ont proposé de leur substituer ou l'eau commune ou l'eau distillée simple, ou encore l'eau distillée d'une plante inodore quelconque qu'ils donnent indifféremment pour toutes ; mais il s'en faut de beaucoup que cela soit ainsi : d'abord toutes ces eaux distillées ont chacune une odeur qui leur est particulière ; outre cela, lorsqu'on les garde long-tems, elles subissent un certain degré de fermentation qui en sépare une matière muqueuse qui se

précipite au fond des vases dans lesquels on les conserve, et la quantité de cette matière muqueuse varie dans chaque espèce d'eau distillée. Cette raison, je crois, est suffisante pour prouver que ces eaux ont des vertus particulières, qui doivent participer de celles des plantes desquelles elles sont tirées, et qu'il s'en faut de beaucoup que l'eau simple puisse les remplacer avec avantage. Plusieurs autres ayant cru s'apercevoir que la vertu des eaux aromatiques n'était due qu'à la dissolution d'une certaine quantité de l'huile volatile de la plante, ont recommandé, pour éviter l'embarras des fréquentes distillations, de fabriquer ces eaux de toutes pièces en mêlant avec une certaine quantité d'eau quelques gouttes d'huile volatile quelconque. Il résulte bien de ce mélange une eau aromatique assez agréable; mais elle n'a pas cette saveur assez généralement amère qu'ont celles qui ont été préparées par la distillation. Au reste, l'eau aromatique ainsi préparée, ne contient pas cette matière muqueuse particulière qui, comme il a été dit plus haut, se précipite au fond des vases qui contiennent ces eaux, lorsqu'après les avoir gardées un certain espace de tems elles commencent à s'altérer.

Les différentes eaux distillées sont très-employées en médecine; elles sont ordinairement le véhicule de toutes les potions.

EAUX SPIRITUEUSES COMPOSÉES. —Les eaux spiritueuses composées sont le résultat de la distillation de l'alcohol sur des mélanges de plusieurs substances aromatiques. Ces médicamens, comme la plupart de ceux qui sont composés, se trouvent rarement chez les droguistes préparés selon les Codes; ils ne font presque toujours entrer dans leur composition que les substances dont l'odeur domine le plus. Il est vrai qu'il n'en résulte aucun inconvénient, parce qu'assez généralement les eaux spiritueuses sont employées comme stimulantes, cordiales, etc. vertus qu'elles ne doivent qu'à la présence des huiles volatiles que l'alcohol tient en dissolution, et que presque toutes les huiles volatiles ont à peu de chose près la même vertu. Il convient cependant mieux de les préparer soi-même, parce que celles que les droguistes vendent ont été préparées par une seule distillation et n'ont point été rectifiées; aussi n'ont-elles jamais une odeur suave : la raison en est que dans la première distillation l'alcohol a enlevé une espèce de principe empy-

reumatique particulier, dont on le débarrasse facilement en redistillant les eaux spiritueuses au bain-marie.

Les eaux spiritueuses sont très-fréquemment employées en médecine comme cordiales, vulnéraires, stimulantes, etc.; on les administre rarement seules, mais mêlées dans des potions avec un sirop approprié.

ÉLÉMY (RÉSINE). — On appelle improprement dans le commerce *gomme élémy* une résine d'une couleur jaune-verdâtre, en pains de deux ou trois livres, enveloppés dans des feuilles de roseaux, d'une odeur forte et pénétrante qui approche un peu de celle de la semence de fenouil, et d'une saveur amère.

Cette résine découle, par incision, d'un arbre que Linnée a nommé *amyris elemyfera*, qui croît dans le Brésil : cette espèce est la plus estimée. Il y en a une autre qui est ordinairement mollasse, gluante, d'une couleur blanche citrine, d'une odeur assez agréable et d'une saveur âcre, et qui, selon toute apparence, est retirée par décoction des branches et de l'écorce de l'arbre qui nous fournit la résine élémy de première qualité. Cette résine se trouve rarement pure dans le commerce; quelquefois les droguistes donnent

pour celle de bonne qualité la deuxième espèce; d'autres fois ils y mêlent des résines de peu de valeur et du galipot, ou ils se contentent de mêler avec du galipot pur une certaine quantité d'huile d'aspic. On reconnaît facilement la première substitution, si on prend garde aux différens caractères respectifs des deux résines élémy. Il n'en est pas de même lorsque cette résine a été mêlée avec une autre résine et du galipot, sur-tout si on n'a mis ces substances qu'en petite quantité; alors la falsification est très-difficile à reconnaître, à cause de l'odeur forte et particulière de la résine élémy qui masque entièrement celle des autres résines employées; cependant, si on en met quelques parcelles sur une pelle bien chaude, et qu'on sente avec beaucoup d'attention la fumée qui s'en échappera, on pourra reconnaître l'odeur de térébenthine qu'a ordinairement le galipot, sur-tout lorsqu'il brûle.

La falsification devient très-facile à reconnaître, si on donne pour de la résine élémy du galipot mêlé avec de l'huile d'aspic, à cause de l'odeur de térébenthine que conserve toujours le mélange.

On se sert rarement de la résine élémy intérieurement : on l'emploie à l'extérieur

comme fortifiant, nervin, vulnéraire : elle entre dans la composition du baume d'Arceus.

ÉLECTUAIRES. — Les électuaires sont des médicamens très-composés, et pour cette raison très-sujets à être falsifiés.

Ceux qui se vendent chez les droguistes sont la plupart du tems préparés sans soins et avec des substances qu'ils auraient beaucoup de peine à débiter en nature à cause des différentes altérations qu'elles ont subies. Souvent ils retranchent en totalité de leur composition les substances qui sont rares et chères, ou n'en mettent qu'une très-petite quantité. Quelquefois ils préparent ces médicamens seulement avec les matières dont l'odeur, la saveur, la couleur dominent le plus dans chacun d'eux ; ils y ajoutent alors des poudres de peu de valeur, telles que celles de gayac, de réglisse, etc.

Toutes ces falsifications sont très-difficiles à reconnaître, et le plus ordinairement impossible ; il faut, lorsqu'on est forcé d'acheter les électuaires chez les droguistes, s'en rapporter entièrement à leur bonne-foi ; mais il vaut beaucoup mieux les préparer soi-même.

Les électuaires sont très-fréquemment

employés en médecine : on les administre quelquefois seuls, comme la thériaque, le diascordium, la confection d'hyacinthe, etc. d'autres fois on les fait entrer dans les potions purgatives, comme le catholicum, les électuaires diapruns simples et composés, l'électuaire ou confection hamech, etc. Ces médicamens servent souvent d'excipient aux masses pilulaires.

ÉMÉTIQUE. — L'émétique est un sel triple résultant de la combinaison de l'acide tartarique, de la potasse et d'un oxide d'antimoine.

Ce sel est un remède très-actif qui provoque le vomissement, à la dose d'un, de deux et de trois grains. Quoiqu'il soit à un prix médiocre dans le commerce, quelques droguistes le falsifient et vendent à sa place du sulfate de potasse, qu'ils ont arrosé avec une forte dissolution d'émétique, et qu'ils ont fait sécher convenablement : c'est sur tout à la foire de Baucaire qu'il se vend une grande quantité de ce sel ainsi falsifié. Ce médicament, comme il est facile de le voir, est beaucoup moins actif que l'émétique pur, et il faut même souvent l'administrer à la dose de douze ou quinze grains pour qu'il puisse

produire l'effet qu'on doit en attendre. Pour reconnaître cette sophistication, il suffit de faire dissoudre un peu de ce sel dans de l'eau tiède et instiller dans sa dissolution quelques gouttes d'hydro-sulfure d'ammoniaque; bientôt, si l'émétique est pur, il se précipitera une grande quantité de poudre rouge que l'on connaît en pharmacie sous le nom de *kermès minéral*, et qui est un oxide hydro-sulfuré rouge d'antimoine. Si au contraire il est falsifié, le précipité se réduira à très-peu de chose.

L'émétique est très-employé en médecine pour provoquer le vomissement. Il s'emploie ordinairement pour produire cet effet à la dose d'un grain jusqu'à quatre. Quelquefois aussi on l'emploie comme sudorifique; d'autres fois encore on le donne à la dose d'un grain dans une pinte de bouillon aux herbes, il agit alors comme léger purgatif.

EMPLATRES. — Les emplâtres sont des médicamens externes qui ont une certaine solidité, et qui sont ordinairement composés de matières grasses et de substances sèches réduites en poudre.

Ils sont communément divisés en deux espèces : cette division est basée sur la nature

de la substance qui sert à leur donner de la consistance.

La première espèce comprend ceux qui doivent leur consistance à la cire, au suif, à la poix résine et à toute autre matière sèche.

Dans la deuxième espèce se trouvent ceux dans lesquels on fait entrer des oxides de plomb.

Les emplâtres, comme la plus grande partie des préparations pharmaceutiques, se trouvent falsifiés chez les droguistes; on retranche quelquefois en totalité ou en partie les substances rares et chères qui entrent dans leur composition, et on met à leur place des substances analogues et de moindre valeur. Ces falsifications sont très-difficiles à reconnaître. Je vais donner quelques exemples d'emplâtres falsifiés, afin de faire sentir combien il importe à un pharmacien de n'avoir dans son officine que ceux qu'il aura préparés lui-même ou vu préparer avec toute l'exactitude qu'exige l'art pharmaceutique.

EMPLATRE DE BÉTOINE. — L'emplâtre de bétoine est composé avec de la cire, de la poix blanche, de la poix résine, de la résine élémy, de la térébenthine, du mastic, de l'oliban, et des sucs non dépurés de

plusieurs plantes aromatiques. On met ordinairement toutes ces matières ensemble dans une bassine de cuivre placée sur un feu doux, jusqu'à ce que toute l'humidité soit évaporée. Cet emplâtre préparé de cette manière a une couleur verdâtre et une odeur forte térébenthinée. Quelques droguistes vendent à sa place un mélange de cire, de poix résine et de térébenthine commune, qu'ils colorent en y ajoutant une certaine quantité d'oxide vert de cuivre ou un mélange d'indigo et de racine de curcuma réduite en poudre.

Cette falsification est assez facile à reconnaître à cause de la couleur verdâtre que prend ordinairement la flamme de cet emplâtre coloré avec l'oxide vert de cuivre lorsqu'on le brûle ; on reconnaîtra encore plus facilement la présence de cet oxide en brûlant un peu de cet emplâtre dans un creuset et en jetant le charbon dans l'ammoniaque, qui prendra bientôt une belle couleur bleue plus ou moins intense. Si on s'est servi du mélange d'indigo et de racines de curcuma pulvérisés pour colorer l'emplâtre, en le malaxant dans l'eau tiéde, on verra l'eau prendre une couleur bleuâtre qui sera due à la dissolution de l'indigo.

Ce qui vient d'être dit sur la manière de

colorer l'emplâtre de bétoine et sur les moyens que l'on doit employer pour reconnaître cette fraude, est applicable à tous les emplâtres qui ont une couleur verte, comme est celui de ciguë, etc.

EMPLATRE DIACHILLUM GOMMÉ. — L'emplâtre diachillum gommé s'obtient en faisant fondre ensemble de l'emplâtre diachillum simple, de la cire jaune, de la poix résine, de la térébenthine et plusieurs gommes résines.

On trouve chez quelques droguistes une espèce d'emplâtre diachillum gommé qui n'est qu'un mélange d'huile, de craie (ou carbonate de chaux), et de cire jaune, auquel ils ajoutent un peu de galbanum pour lui donner l'odeur du vrai diachillum gommé. On pourra reconnaître cette fraude en malaxant cette espèce d'emplâtre dans de l'eau tiéde qui délayera une partie de la craie (ou carbonate de chaux), ou encore mieux dans le vinaigre qui, chassant l'acide carbonique contenu dans la craie, annoncera la présence de cette dernière substance par une effervescence plus ou moins forte.

EMPLATRE DE BLANC DE BALEINE. — L'emplâtre de blanc de baleine se fait

en liquéfiant ensemble sur un feu doux, de la cire blanche, du blanc de baleine et de l'huile des quatre semences froides.

Les droguistes lui substituent ordinairement un emplâtre fait avec de la cire blanche et de l'huile d'œillets fondus ensemble. Cette falsification est très-difficile à reconnaître, heureusement que ce dernier emplâtre a à-peu-près la même vertu que celui de blanc de baleine; ils sont l'un et l'autre adoucissans.

EMPLATRE DE MINIUM. — Cet emplâtre se fait avec l'huile d'olives, la cire jaune et le minium, que l'on fait chauffer ensemble jusqu'à ce que le mélange qui, avait d'abord une couleur rouge, soit devenu grisâtre. Lorsqu'il est dans cet état, on lui ajoute un peu de minium pour lui donner la couleur rouge, que l'on recherche dans cet emplâtre. Quelques droguistes se contentent de mêler ensemble à une douce chaleur un peu de minium à un mélange d'huile blanche et de cire jaune. Cette fraude est assez difficile à reconnaître. Cependant il est à remarquer que ce dernier emplâtre n'a pas cette légère odeur savonneuse qui caractérise ordinaire-

ment l'emplâtre de minium préparé avec le plus grand soin.

Les emplâtres sont très-employés en chirurgie dans une infinité de cas.

ÉTHERS. — Les éthers sont des liquides très-hydrogénés et peu carbonés, que l'on obtient en décomposant l'alcohol par différens acides.

Il n'y en a que quatre espèces usitées en médecine, qui sont : l'éther acétique, l'éther muriatique, l'éther nitrique et l'éther sulfurique.

L'*éther acétique* est le résultat de la distillation de l'alcohol avec l'acide acétique. Cet éther est le plus faible de tous : il a une saveur un peu acide et rougit la teinture de tournesol.

L'*éther muriatique* se fait en distillant plusieurs fois une certaine quantité d'alcohol sur de l'acide muriatique; on obtient alors un liquide d'une couleur blanche limpide, d'une odeur approchant de celle du citron, et d'une saveur vive, quelquefois un peu acide.

L'*éther nitrique* s'obtient en mettant dans une forte bouteille de verre noir, que l'on plonge dans un bain de glace, une quantité convenable d'acide nitrique et d'alcohol;

quand le mélange est fait, on bouche exactement la bouteille; au bout d'un certain tems on voit se former dans la liqueur une grande quantité de petites gouttelettes qui viennent surnager; lorsqu'il ne s'en sépare plus, on débouche avec soin la bouteille et on verse dans une cornue de verre la liqueur surnageante pour la distiller. Le résultat de l'opération sera un liquide d'une légère couleur citrine volatile, d'une odeur assez analogue à celle de la pomme de reinette, et d'une saveur vive.

L'*éther sulfurique* se fait en mettant dans une cornue de verre parties égales d'alcohol et d'acide sulfurique, en distillant à un feu capable de faire bouillir ce mélange après avoir adapté à la cornue un appareil convenable pour recevoir le résultat de l'opération, qui est un liquide diaphane, très-léger, volatil, peu miscible à l'eau qu'il surnage, d'une odeur et d'une saveur pénétrante.

On falsifie quelquefois dans le commerce cet éther en y ajoutant une certaine quantité d'alcohol, ce que l'on reconnaîtra facilement par le moyen du pèse-liqueur qui, en indiquant le degré de l'éther falsifié, fera connaître aussi la quantité d'alcohol ajouté.

Ce qui a été dit sur la falsification de l'éther

sulfurique et sur la manière de la reconnaître est applicable aux trois autres éthers.

Les différens éthers sont employés en médecine comme antispasmodiques et vermifuges. On les administre encore comme anti-putrides : ils se donnent ordinairement à la dose de plusieurs gouttes jusqu'à un demi-gros dans un véhicule convenable.

EXTRAITS. — On connaît sous le nom d'*extrait*, en pharmacie, le résidu de l'évaporation des suc, infusion, macération et décoction des plantes.

Il y a peu de substances qui soient aussi susceptible d'être falsifié que les extraits, et cela à cause de l'impossibilité dans laquelle on est de pouvoir reconnaître ces falsifications.

Quelques droguistes n'ont dans leur officine que deux ou trois espèces d'extraits faits avec des plantes de peu de valeur et très-communes, comme la chicorée, la bourrache, etc. qu'ils donnent pour tous ceux qu'on vient leur demander ; ils ont soin, pour tromper avec plus d'adresse, d'ajouter aux extraits, qu'ils ont distribués dans plusieurs pots différens, quelques gouttes d'huile volatile des plantes desquelles ils sont sensé les avoir retirés lorsqu'elles sont aromatiques. Ces sophistica-

tions sont très-difficiles à reconnaître, aussi ne doit-on employer que ceux que l'on a préparés soi-même avec beaucoup de soin. Les extraits ont ordinairement les vertus des plantes desquelles on les a retirées, et se donnent à la dose de 6 grains jusqu'à un gros.

EXTRAIT DE GENIÈVRE. — L'extrait de genièvre s'obtient en faisant évaporer sur un feu doux l'infusion des baies de genièvre. Cet extrait, ainsi préparé, a une couleur brunâtre, une odeur agréable et une saveur douceâtre un peu amère.

Quelques personnes, pour obtenir une plus grande quantité d'extrait des baies de genièvre, ont soin de les faire bouillir pendant un certain laps de tems; mais alors celui qu'elles obtiennent a une saveur âcre et désagréable. Pour la corriger, elles y ajoutent une certaine quantité de miel jaune, ce qui remplit assez bien le but qu'elles se proposent; mais cette addition change un peu la nature du remède. On peut reconnaître cette falsification à l'arrière-saveur âcre et désagréable qu'a ordinairement cet extrait ainsi altéré. Quelques droguistes, dans le dessein d'augmenter la quantité de l'extrait de genièvre qu'ils ont préparé, y

mêlent du suc de réglisse, dont on reconnaît la présence à sa saveur particulière.

L'extrait de genièvre est un excellent stomachique qui s'administre ordinairement à la dose d'un scrupule jusqu'à un gros et demi.

F.

FOLLICULES DE SÉNÉ. — On donne ce nom dans le commerce aux capsules séminales de l'arbre qui produit le séné. Ils s'en trouve trois espèces dans le commerce, qui sont 1° les follicules du séné de la Palthe ou d'Alexandrie qui sont les plus estimées. Elles sont longues, arrondies aux deux extrémités en forme de faucille, composées de deux membranes lisses, d'une couleur verte jaunâtre, apposées l'une sur l'autre, et recouvrant plusieurs semences plates, ayant à-peu-près la forme d'un cœur, et disposées suivant la longueur des capsules qui ont une odeur et une saveur nauséabonde.

2°. Les follicules du séné Tripoli. Elles sont étroites, longues, contournées sur elles-mêmes, ont une couleur noire marbrée; les membranes qui les composent sont garnies dans toute leur longueur d'un certain nombre de petites crêtes saillantes qui indiquent

la place qu'occupent les semences intérieurement, ce qui forme un de leur caractère le plus marqué. Elles n'ont qu'une saveur faible.

3°. Les follicules du séné Moka. Celles-ci sont petites, presque rondes, d'une couleur jaune claire; leur odeur et leur saveur sont presque nulles.

Ces deux dernières follicules sont, pour ainsi dire, sans vertus ou n'en ont que de très-faibles : aussi ne sont-elles employées dans le commerce que pour falsifier les follicules du séné de la Palthe qui sont, comme il a été dit plus haut, les plus recherchées à cause de leur propriété médicamenteuse assez marquée. Cette falsification est des plus faciles à reconnaître, à raison des caractères particuliers à ces trois espèces de follicules, qui sont très-marqués et bien différens les uns des autres.

Ces follicules de séné dont on se sert beaucoup en Europe, et sur-tout en France, sont à-peu-près comptées pour rien parmi les Arabes, de qui cependant leur usage nous est venu. Ils les donnent ordinairement par dessus le marché lorsqu'ils vendent le séné en gros.

On les regarde en général comme un purgatif plus doux que les feuilles du séné. Elles s'administrent de la même manière à la dose de trois gros jusqu'à six.

FOIE D'ANTIMOINE. — Le foie d'antimoine est un oxide sulfuré demi-vitreux d'antimoine que l'on obtient ordinairement, lorsqu'on décompose le sulfure d'antimoine, en le faisant fondre dans un creuset avec du nitrate de potasse et du tartrite acidule de potasse pour en retirer le métal pur.

Cet oxide sulfuré demi-vitreux d'antimoine qui se trouve sur le culot métallique, après l'opération, est pesant, compact, d'une couleur rouge foncée, semblable à celle du foie des animaux (d'où lui est venu le nom de foie d'antimoine), et d'un rouge tirant un peu sur le jaune, étant réduit en poudre impalpable. Dans ce dernier état il est souvent mêlé avec une certaine quantité de terre d'ombre et de briques réduites en poudre très-fine, ce que l'on pourra reconnaître en mêlant ensemble un peu de nitrate de potasse, de flux noir et de foie d'antimoine réduit en poudre; lorsqu'après avoir introduit le mélange dans un creuset et lui avoir fait subir un degré de chaleur suffisant pour désoxider le métal et brûler le soufre. Si on trouve après l'opération et l'entier refroidissement du creuset le culot métallique recouvert d'une certaine quantité de poudre rouge, on peut être assuré que le foie d'antimoine a été altéré,

comme il a été dit plus haut, parce que dans le cas contraire, c'est-à-dire, lorsqu'il est pur, il est seulement recouvert d'une petite quantité de scories et d'un peu de cendres.

Le foie d'antimoine est rarement employé en médecine : son plus grand usage est dans la médecine vétérinaire, où l'on s'en sert comme purgatif pour les chevaux.

G.

GALANGA. — Le galanga est la racine d'une plante herbacée, qui croît dans l'Inde orientale, et qui a été nommée par Linnée *Maranta galanga*.

Il s'en trouve deux espèces dans le commerce, qui sont le petit galanga et le grand. La racine du petit galanga est de la grosseur du petit doigt, noueuse, marquée de distance en distance par des lignes circulaires blanchâtres ; elle a une couleur brune à l'extérieur, et rousse intérieurement, une odeur aromatique un peu camphrée, une saveur âcre et piquante.

Celle du grand galanga est de la grosseur du pouce, branchue, géniculée, d'une couleur rougeâtre à l'extérieur, blanche intérieurement, d'une odeur forte et d'une saveur

aromatique et âcre, très-analogue à celle du poivre.

Cette espèce est moins estimée que la première; aussi arrive-t-il souvent que les droguistes les mêlent ensemble, ou les donnent l'une pour l'autre; mais, d'après leurs différens caractères, il sera très-facile de les distinguer. Ils mêlent encore avec le petit galanga la racine d'une espèce de jonc qui croît communément dans les étangs. Ils ôtent avec soin les petites radicules de cette dernière racine, et la font sécher pour la mêler ensuite avec celle du petit galanga. Cette substitution est très-facile à reconnaître, en ce que les racines de ce jonc n'ont presque point d'odeur ni de saveur, et que le peu qu'elles ont leur vient des racines du petit galanga avec lequel on les a mêlées.

Le galanga est quelquefois employé en médecine comme stimulant, stomachique et désobstruant. On l'administre en poudre depuis 15 grains jusqu'à 30; en infusion depuis deux gros jusqu'à cinq.

Il entre dans la préparation de quelques électuaires.

GALBANUM. — Le galbanum est une gomme résine, qui se trouve dans le com-

merce en larmes ou en masse, et que l'on retire par incision de la racine d'une plante à laquelle Linnée a fait porter le nom de *bubon galbanum*, qui croît dans l'Ethiopie et la Syrie; le plus beau et le plus estimé est celui qui est en belles larmes presque transparentes, d'une couleur blanchâtre, d'une odeur forte et fétide, et d'une saveur âcre et amère. Ce galbanum n'est presque jamais employé, parce qu'il est très-rare et qu'il s'en trouve très-peu dans le commerce. Celui dont on se sert le plus communément est en pains plus ou moins gros, un peu visqueux, d'une couleur brune, d'une odeur forte et désagréable, et d'une saveur âcre et amère. Il paraît que ce dernier galbanum est retiré par expression des racines de la plante qui nous le fournit.

On falsifie quelquefois dans le commerce le galbanum en pains, en y mêlant d'autres gommes résines qui ont à peu près sa couleur, son odeur et sa saveur, et qui ont perdu une partie de leurs propriétés par la vétusté. Cette fraude est impossible à reconnaître, sur-tout si on n'a mêlé au galbanum qu'une petite quantité de ces mauvaises gommes résines. Il faut alors s'en rapporter à la bonne foi des droguistes. Le galbanum doit

être choisi le plus sec possible, contenant dans sa masse une assez grande quantité de larmes, et exempt de sable, de terre et autres substances étrangères que les marchands y mêlent quelquefois afin d'en augmenter le poids.

Le galbanum est quelquefois employé en médecine comme incisif, atténuant; on le réduit en poudre pour l'administrer en nature à la dose de 12 jusqu'à 36 grains dans un véhicule approprié. Il entre dans la composition de plusieurs emplâtres : on l'emploie aussi quelquefois dissous dans le vinaigre et étendu sur la toile comme agglutinatif.

GAYAC. — Le gayac est le bois d'un arbre que Linnée a nommé *gayacum officinale*, qui croît abondamment à Saint-Domingue et à la Jamaïque; il se trouve ordinairement dans le commerce en morceaux plus ou moins longs et gros, recouverts d'une écorce verdâtre, sous laquelle se trouve une espèce d'aubier très-dur, d'une couleur jaune pâle, qui entoure le cœur, qui est d'une couleur noirâtre. Ce bois est compact, très-dur et très-pesant; il a une odeur légèrement balsamique lorsqu'on le frotte ou qu'on le scie,

et une saveur aromatique un peu âcre lorsqu'on le garde long-tems dans la bouche.

Les droguistes, pour pouvoir débiter ce bois avec facilité, ont pour habitude de le réduire en copeaux minces ou en poudre, par le moyen d'une grosse râpe : ils y mêlent alors une certaine quantité de bois de buis qu'ils râpent de la même manière. Cette substitution est des plus difficiles à reconnaître, parce que ces deux bois ont beaucoup de ressemblance entre eux; cependant, en goûtant plusieurs morceaux avec attention, la saveur aromatique un peu âcre qu'a ordinairement le bois de gayac, servira à le distinguer du bois de buis qui n'a ni odeur ni saveur bien sensible. Au reste, il vaut beaucoup mieux acheter ce bois en gros morceaux, parce que, de cette manière, il n'est pas susceptible d'être falsifié; on le réduit alors en poudre grossière par le moyen d'une râpe.

Le gayac est souvent employé en médecine comme sudorifique. On l'administre avec avantage dans les maladies vénériennes : on le fait prendre en décoction à la dose d'une once jusqu'à trois par pinte. On en fait en pharmacie une teinture qui est bonne

pour fortifier les gencives, en en mettant quelques gouttes dans l'eau dont on se sert pour se rincer la bouche. On en fait encore une résine que l'on administre en poudre à la dose de 18 grains, comme sudorifique.

GIROFLE. —On appelle girofle, dans le commerce, les fleurs non développées (unies au péricarpe) d'un arbre nommé par Linnée *cariophillus aromaticus*, qui croît naturellement dans les îles Moluques, mais que l'industrie de l'homme a rendu indigène de beaucoup d'autres pays.

Voici de quelle manière on recueille et on prépare cette substance pour l'introduire dans le commerce. Lorsque les fruits sont parvenus à une demi-maturité, ceux qui sont chargés de les cueillir, se transportent de grand matin sur les lieux où croissent les arbres; ils étendent des toiles sous chacun de ces arbres, et les secouent avec des roseaux. Lorsqu'ils en ont une suffisante quantité, ils les portent dans un lieu convenable pour les faire sécher en les exposant à la fumée, ce qui leur donne cette couleur brune qu'ils ont ordinairement. Ainsi préparés, ils ont une figure toute particulière, et représentent une espèce de cône applati, sur deux côtés

posés le long de sa pointe, évasée à sa base qui a une forme quarrée, et qui se termine par de petites éminences. Au milieu de sa base se trouve une petite boule qui est la fleur à laquelle on n'a pas donné le tems de se développer. Cette forme, qui approche grossièrement de celle du clou métallique, leur a fait donner le nom de *clous de girofle*. Ils ont ordinairement une couleur brune, une odeur forte et une saveur âcre particulière; lorsqu'on n'en prend qu'une petite quantité, cette saveur n'est point désagréable.

Comme les girofles contiennent une assez grande quantité d'huile volatile, et que cette huile volatile se vend très-cher, les droguistes la leur enlèvent par la distillation; ensuite, pour ne rien perdre, ils mêlent ces girofles avec d'autres auxquels ils n'ont point fait subir cette opération. Il arrive alors que les premiers enlèvent une portion d'huile volatile à l'autre, ou, en d'autres termes, que l'huile essentielle contenue dans les girofles qui n'ont point été altérés par la distillation, tend à se mettre en équilibre, et se partage pour en fournir à ceux qui en ont été privés, ce qui fait qu'il est difficile de reconnaître cette fraude. On doit, autant qu'il est possible, les choisir très-odorans, âcres et pesans, et reje-

ter ceux qui n'ont point ces qualités, comme étant de mauvaise nature.

Les girofles sont employés en médecine comme fortifians; ils entrent dans la plupart des teintures et eaux distillées aromatiques : on en fait une teinture simple que l'on emploie efficacement contre les maux de dents. On se sert aussi contre la même maladie de l'*huile essentielle* que l'on retire par la distillation. Dans l'économie domestique, les girofles sont fréquemment employées : ils font la base des épices.

GOMME ADRAGANTHE.—Cette gomme est un suc gommeux qui découle naturellement de l'*astragalus tragacantha*, qui croît dans la Syrie, la Sicile et l'Espagne; il nous est aussi fourni par une plante qui vient sur les frontières de la Perse.

Ce suc gommeux est en forme de petites bandes vermiculaires, d'une couleur blanche opaque, sans odeur et d'une saveur fade : elle forme, avec l'eau, un mucilage épais en se gonflant considérablement. Cette gomme est souvent mêlée avec une autre espèce de gomme qui a à-peu-près la même forme et qui porte le nom de *gomme de Bassora*. Ces deux substances sont cependant faciles à dis-

tinguer l'une de l'autre, la gomme de Bassora ayant ordinairement une couleur jaunâtre et étant souvent mêlée de beaucoup de substances étrangères, au lieu que, comme il a été dit plus haut, la gomme adraganthe est blanche et opaque, et ne contient point d'impuretés.

La gomme adraganthe est souvent employée en médecine comme adoucissante : elle fait la base des loochs pectoraux; elle sert très-souvent à faire le mucilage avec lequel on fait les pastilles.

GOMME ARABIQUE. — La gomme arabique est un suc gommeux qui découle spontanément de deux arbres nommés par Linnée *mimosa nilotica* et *mimosa Senegal*, qui croissent en Afrique et dans le Sénégal.

Cette gomme est en larmes presque rondes, transparentes, d'une couleur blanche ou citrine, ou légèrement jaune, raboteuses à l'extérieur, brillantes intérieurement, sans odeur et sans saveur bien sensible, ayant une cavité plus ou moins grande à leur centre. On mêle souvent dans le commerce avec la gomme arabique des gommes qui découlent de plusieurs arbres à fruits qui croissent en Europe, tels que les abricotiers, les

pêchers, les pruniers, etc. Ces gommes sont ordinairement d'une couleur brune plus ou moins foncée, caractère qui sert à les différencier de la véritable gomme arabique qui, comme il a déja été dit, a une couleur blanche ou citrine, ou légèrement fauve; on peut sans inconvénient les donner l'une pour l'autre : elles paraissent avoir absolument les mêmes vertus.

On doit en général les choisir le moins colorées possible, sans odeur et sans saveur, se dissolvant entièrement dans l'eau, et ne contenant que peu de matières étrangères.

On y mêle aussi à-peu-près un tiers de bdellium. Cette falsification se reconnaîtra aisément à la casse des morceaux : ceux de gomme arabique ont un aspect vitreux, et ceux de bdellium sont ternes.

La gomme arabique est adoucissante, émolliente, pectorale : on l'emploie avec beaucoup de succès dans la toux, l'enrouement, la strangurie et l'ardeur d'urine. La dose est ordinairement de deux gros dissoute dans une pinte d'eau. On en fait en pharmacie un sirop en en faisant dissoudre dans de l'eau et en y mêlant une certaine quantité de sucre. Ce sirop est très-béchique : on l'emploie à la

dose d'une once jusqu'à trois dans un véhicule approprié.

GOMME DE CAREGUE ou CARAGUE. — On appelle improprement dans le commerce *gomme de caregue* ou de *carague* un suc gommo-résineux que l'on retire par incision d'un arbre nommé *arbre de la folie.* Cette gomme résine se trouve ordinairement dans les boutiques, enveloppée dans des feuilles de jonc; elle est dure, friable, d'une couleur jaune-verdâtre, d'une odeur aromatique et pénétrante, et d'une saveur visqueuse-amère et légèrement balsamique.

Les droguistes la falsifient quelquefois en y mêlant de la colophane et de la térébenthine. Ils vendent aussi à sa place un mélange de térébenthine, de colophane et de mauvaises gommes résines, qu'ils ont fait fondre ensemble pour en former un composé homogène, auquel ils ont ajouté une certaine quantité d'oxide vert de cuivre pour lui donner le coup-d'œil verdâtre de la véritable gomme résine de caregue.

Ces falsifications peuvent se reconnaître assez facilement, pour cela il suffit de mettre quelques parcelles de la substance à examiner

sur une pelle rouge; si elle est de la bonne gomme résine caregue pure, elle répandra une odeur aromatique assez agréable; si au contraire elle a été mêlée avec de la colophane et de la térébenthine, ou que ce soit ces deux dernières substances mêlées avec d'autres gommes résines et colorées avec l'oxide verd de cuivre, on sentira aussitôt une forte odeur de térébenthine.

La gomme résine de caregue est très-peu employée en médecine: elle entre dans la composition de quelques médicamens externes. Les droguistes s'en servent fréquemment pour falsifier d'autres substances résineuses, ou gommes résineuses.

GOMME GUTTE.—On connaît en pharmacie sous le nom impropre de *gomme gutte* un suc gommo-résineux que l'on retire par incision des branches de *cambogia gutta*, ou du *ralagmitis camboigoïdes* de Muray, arbres qui croissent à Malabar, à Ceylan, en Chine et en Amérique. Il nous arrive en morceaux cylindriques semblables à des bâtons de cire à cacheter, quelquefois en masses de plusieurs onces; sec, cassant, d'une couleur jaune foncé lorsqu'il est en masses, et jaune clair étant réduit en poudre subtile, ayant

une odeur faible et une saveur amère, forte et corrosive.

Dans le commerce cette gomme résine est très-sujette à être mêlée avec des cailloux et des débris de végétaux, substances qu'on y a ajoutées dans le dessein d'en augmenter le poids et la quantité. Cette fraude est très-facile à reconnaître, et pour cela il suffit de rompre les morceaux de gomme résine gutte que l'on a dessein d'acheter. Si elle est pure, sa cassure aura un aspect vitreux uniforme; si au contraire elle a été altérée par l'addition des corps étrangers dénommés ci-dessus, on les apercevra aisément dans sa masse.

La gomme résine gutte est un purgatif drastique dont les effets sont souvent dangereux, parce qu'elle ne convient pas dans toutes les maladies; elle ne doit être employée que par les personnes instruites des différens accidens que peut produire son usage. La dose est depuis deux grains jusqu'à douze.

GRAISSE DES ANIMAUX.—Les graisses des différens animaux, que l'on emploie en médecine et qui se trouvent dans le commerce, sont celles de héron, d'oie, de blai-

reau, d'ours, de renard, de loup, de cerf, d'homme, de mouton, de porc, etc.

Ces différentes graisses, sur-tout les huit premières, sont très-sujettes à être falsifiées; les droguistes les mêlent presque toujours ou vendent à leur place la graisse de porc, qu'ils ont rendue plus ou moins solide par l'addition d'une certaine quantité de suif de mouton pour celles qui ont ordinairement une consistance plus ferme que le saindoux, comme la graisse de blaireau, d'ours, de renard, de loup, de cerf, etc., ou d'un peu d'huile pour celles qui sont plus fluides, comme la graisse de la plupart des bipèdes. Ces falsifications sont très-difficiles à reconnaître, heureusement qu'elles ne sont point dangereuses et que toutes ces différentes graisses ont à-peu-près la même vertu et sont employées aux mêmes usages.

Les graisses des animaux passent pour être adoucissantes et propres à fortifier les nerfs: on s'en sert pour les gerçures des seins. Elles font la base de la plupart des onguens et des emplâtres; celle d'homme est très-peu employée, elle est trop pénétrante. Je m'en suis cependant servi avec beaucoup d'avantage contre les douleurs.

H.

HUILE D'AMANDES DOUCES. — L'huile d'amandes douces est un suc gras, onctueux, que l'on retire par expression des semences de l'*amigdalus sativus* qui croît abondamment en Europe.

Cette huile, qui a une belle couleur jaune, une odeur et une saveur d'amande très-agréables, est souvent falsifiée dans le commerce. Les droguistes y mêlent assez ordinairement une certaine quantité d'huile d'œillettes (espèce d'huile que l'on obtient par expression des semences du pavot). Cette falsification est très-difficile à reconnaître, et le seul moyen que l'on ait est de faire subir à l'huile ainsi altérée un degré de froid capable de porter le thermomètre à quatre ou six degrés au-dessous de zéro, degré de froid suffisant pour faire figer l'huile d'œillettes, tandis que l'huile d'amandes douces ne présente ce phénomène qu'après avoir éprouvé un froid de dix à douze degrés. Quelques falsificateurs la mêlent aussi avec de l'huile de colza (que l'on retire par expression des graines d'une espèce de choux). Cette fraude

se reconnaît assez facilement à l'odeur particulière de l'huile de colza, odeur qui approche de celle des plantes anti-scorbutiques.

L'huile d'amandes douces est très-souvent employée en médecine comme adoucissante. Elle sert à une infinité de plantes pharmaceutiques. Elle entre dans la composition de plusieurs onguens et emplâtres.

HUILE DE CASTOR. — L'huile de castor est une huile pharmaceutique que l'on prépare en faisant macérer ensemble, dans un vaisseau clos et sur les cendres chaudes, un mélange de castor, de vin rouge et d'huile d'olives. Cette huile ainsi préparée a une couleur rouge-foncé, et une forte odeur de castor.

Quelques droguistes vendent à sa place de l'huile d'œillettes qu'ils ont fortement colorée, en y faisant infuser de l'orcanette (racine d'une espèce de buglose qui a la propriété de colorer l'huile en rouge), et à laquelle ils ont ajouté une suffisante quantité de forte teinture de castor pour lui donner l'odeur qu'elle doit avoir. Cette falsification est très-difficile à reconnaître. Heureusement que l'huile de castor, préparée de cette der-

nière manière, a à-peu-près la même vertu que celle qui est préparée d'après le *Codex*.

On regarde l'huile de castor comme propre pour les maladies du cerveau. On l'emploie avec avantage pour frotter les membres dans la paralysie.

HUILE ÉPAISSE DE MUSCADE. — Cette huile se retire par expression des muscades que l'on réduit en pâte dans un mortier de fer échauffé. Elle a ordinairement la consistance du suif de mouton, une couleur jaune, une odeur très-aromatique et une saveur amère.

Quelques droguistes, avant de mettre à la presse les muscades réduites en pâte, ont soin de leur enlever, par la distillation, l'huile volatile qu'elles contiennent : mais alors l'huile que l'on en retire est très-solide et presque cassante. Pour lui rendre le moelleux qu'elle doit avoir, ils y mêlent une certaine quantité de saindoux, ce que l'on reconnaît difficilement si ce n'est à l'odeur qui est beaucoup plus faible que celle de l'huile épaisse de muscade à laquelle on n'a fait subir aucune altération.

On trouve quelquefois dans le commerce une fausse huile épaisse de muscade qui n'est

qu'un mélange de cire jaune et de suif de bœuf que l'on a fait fondre ensemble, que l'on a coloré avec une quantité suffisante de racines de curcuma réduites en poudre, et aromatisé avec un peu d'huile volatile de noix muscade. On reconnaîtra cette falsification en faisant brûler sur une pelle rouge un peu de cette fausse huile épaisse de muscade, qui répandra aussitôt l'odeur désagréable de suif et de cire brûlés; si on la goûte, on ne lui trouvera point la saveur amère de la bonne huile de muscade.

L'huile épaisse de muscade est fortifiante, elle s'emploie extérieurement et intérieurement.

HUILE DE LAURIER. — L'huile de laurier est une substance verte, tirant un peu sur le jaune, d'une consistance butyreuse, ayant l'odeur des baies de laurier desquelles on l'extrait en les faisant bouillir dans une certaine quantité d'eau pendant plusieurs heures. Après cette ébullition et l'entier refroidissement de la liqueur, on enlève cette substance qui se trouve à la surface. Les baies de laurier doivent être employées récentes et dans leur parfaite maturité.

Cette huile se trouve rarement pure dans

le commerce. Les droguistes la mêlent avec la moitié ou les trois quarts de son poids de saindoux, et colorent le mélange avec de la racine de curcuma réduite en poudre, et de l'indigo. D'autres fois ils donnent pour de l'huile de laurier, du saindoux qu'ils ont fait macérer pendant un certain tems au bain-marie avec des baies et des feuilles de laurier pilées. Enfin ils vendent une fausse huile de laurier qu'ils préparent en mêlant ensemble de la graisse de porc et de la térébenthine, qu'ils colorent par l'addition d'une suffisante quantité d'oxide vert de cuivre.

On peut assez facilement reconnaître ces différentes falsifications, 1° à la couleur bleue verdâtre que donnera à l'eau l'huile de laurier mêlée avec du saindoux et colorée avec de la racine de curcuma et de l'indigo ; 2° à l'odeur faible qu'aura le mélange ainsi que le saindoux que l'on aura fait macérer sur des baies de laurier pilées ; 3° enfin à l'odeur de térébenthine qu'a ordinairement le mélange de cette substance avec la graisse de porc, coloré par l'addition de l'oxide vert de cuivre.

L'huile de laurier amollit et fortifie les nerfs. On l'emploie avec avantage dans la paralysie pour fortifier les membres qui en

sont affectés : on s'en sert aussi contre les rhumatismes et contre les engelures. On la fait entrer dans les lavemens comme adoucissante.

Les artistes vétérinaires en font un très-grand usage.

HUILE D'OEUFS. — L'huile d'œufs se retire par expression des jaunes d'œufs que l'on a fait durcir et suffisamment sécher dans une poêle de fer pour détruire en partie la matière mucilagineuse qui pourrait s'opposer à son extraction.

Cette huile est ordinairement fluide, d'une couleur jaune dorée, d'une odeur assez agréable, et d'une saveur douce. On vend quelquefois à sa place une huile grasse que l'on a colorée avec un peu de racine de curcuma réduite en poudre, ce que l'on pourra reconnaître en en faisant digérer un peu avec de l'alcohol qui dissoudra le principe colorant de la racine de curcuma, et prendra une couleur jaune verdâtre, ce qui n'arrive pas à l'huile d'œufs de bonne qualité.

L'huile d'œufs passe pour être très-adoucissante. On s'en sert ordinairement pour les crevasses des seins.

HUILE D'OLIVES. — C'est un suc gras, onctueux, d'une couleur verdâtre, d'une odeur particulière, et d'une saveur douce et agréable, que l'on retire par expression du fruit de l'*oliva sativa*, qui croît abondamment en Europe et sur-tout dans le midi de la France.

Cette huile est très-souvent falsifiée dans le commerce : les marchands la mêlent avec une huile que l'on obtient par expression des semences de pavots, et que l'on appelle communément *huile d'œillettes*. Quelquefois aussi ils emploient à cet effet l'huile que l'on retire des semences du choux, et qui est connue sous le nom d'huile de *colza*.

La première de ces falsifications est très-difficile à reconnaître, et presque toujours il faut s'en rapporter aux marchands. Cependant il est bon de faire observer que la bonne huile d'olives est constamment figée à huit ou dix degrés au-dessus de zéro, au lieu que l'huile d'œillettes a besoin d'éprouver un froid de 4 et 6 degrés au-dessous, pour présenter le même phénomène. On reconnaîtra plus facilement lorsque l'huile d'olives aura été mêlée avec celle de colza, à l'odeur particulière de cette dernière huile, qui est assez semblable à celle des plantes anti-scorbuti-

ques qu'elle conserve toujours quoique mêlée avec l'huile d'olives.

L'huile d'olives est quelquefois employée en médecine comme adoucissante. Elle entre dans la préparation de quelques médicamens externes ; mais le plus grand usage que l'on en fait est pour l'économie domestique : elle sert alors à l'assaisonnement de plusieurs mets.

HUILE DE PALME. — L'huile de palme est une substance qui a la consistance du beurre, dans nos climats. Lorsqu'elle est récente, elle a une couleur jaune dorée qu'elle perd en vieillisant, pour devenir blanchâtre et une odeur de violette assez agréable.

On la retire par expression de l'amande du fruit d'une espèce de palmier appelé *palma aleosa*, originaire du Cap-Vert et de la Guinée, et qui a été transporté aux îles Barbades et à la Jamaïque.

On vend souvent à la place de cette huile un mélange de suif de mouton et de graisse de porc, que l'on a coloré en jaune avec de la racine de curcuma réduite en poudre, et auquel on a ajouté un peu d'iris de Florence pour lui donner la faible odeur de violette qui est un des caractères de la véritable huile

de palme. On reconnaît cette fraude en faisant digérer un peu de cette huile factice avec de l'alcohol qui lui enlève sa partie colorante, ce qui n'arrive pas à l'huile de palme naturelle et de bonne qualité.

L'huile de palme a été employée avec quelques succès dans les douleurs arthritiques, les paralysies, les brûlures. On ne l'emploie qu'extérieurement. Les habitans de Guinée s'en servent en place de beurre.

HUILES PHARMACEUTIQUES. — On connaît sous le nom d'huiles pharmaceutiques, des huiles grasses dans lesquelles on a fait infuser une ou plusieurs substances végétales ou animales. Ces différentes huiles sont très-sujettes à être falsifiées : il est rare même d'en trouver de pures dans le commerce. Pour ne point entrer dans des détails qui ne seraient d'aucune utilité pour les étudians, je traiterai de ces huiles en général, et je diviserai celles qui sont ordinairement falsifiées en deux classes différentes.

Je parlerai d'abord de celles qui ont une couleur tirant sur le rouge, comme celles de roses rouges, de roses pâles, de mille-pertuis ; ensuite de celles qui ont une couleur verdâtre, telles sont les huiles de morelle,

de nicotiane, de vers, de scorpions, de petits chiens, de la plupart des plantes aromatiques, etc. Il est très-rare que les droguistes se donnent la peine de faire ces différentes huiles comme le prescrit le *Codex*. Ils se contentent de prendre de l'huile d'œillettes ou huile blanche, et de la colorer convenablement. Lorsqu'ils ont dessein de la substituer aux huiles pharmaceutiques qui ont une légère couleur rouge, ils y font infuser un peu de racine d'orcanette (racine d'une espèce de buglose qui a la propriété de teindre l'huile en rouge.) Si au contraire ils veulent la donner pour celles qui ont une légère couleur verte, ils y délayent une petite quantité de vert-de-gris ou oxide vert de cuivre, pour lui donner cette couleur. Ils font encore chauffer de l'huile avec de la morelle pilée.

Si les huiles pharmaceutiques qu'ils ont dessein de falsifier, sont faites avec des plantes aromatiques, ils ajoutent à l'huile colorée convenablement, quelques gouttes d'huile volatile des plantes qui doivent entrer dans leur composition, pour leur donner l'odeur qu'elles doivent avoir. Ces différentes falsifications sont impossibles à reconnaître : heureusement qu'elles ne sont point dangereuses,

parce que la quantité de verdet ou oxide vert de cuivre que l'on emploie pour colorer l'huile en verd, est très-petite, et que ces différentes huiles ne sont employées qu'à l'extérieur. Elles ont toutes une vertu adoucissante.

On attribue à plusieurs d'entr'elles la propriété de calmer les douleurs d'oreilles. Les huiles des plantes aromatiques passent pour être fortifiantes, mais en général toutes ces huiles ont à-peu-près la même vertu que l'huile commune.

HUILE DE RICIN. — L'huile de ricin se retire par expression des semences d'une plante appelée *ricinus*, qui est originaire des Indes orientales, et que l'on cultive en Europe et en Amérique sur-tout.

Cette huile est de la consistance d'un sirop très-cuit, d'une couleur jaune dorée, d'une odeur qui lui est particulière et d'une saveur douce, lorsqu'elle est préparée avec soin et qu'elle est pure. Elle est quelquefois mêlée dans le commerce avec une certaine quantité d'huile de lin ou autres huiles plus communes, qu'on y ajoute dans le dessein d'en augmenter la quantité.

Si l'huile de ricin a été mêlée avec de l'huile de lin, on s'en apercevra difficile-

ment, si ce n'est à l'odeur qui est un peu plus faible que lorsqu'elle est pure; mais si on la mêle avec d'autres huiles, comme celles d'olives, d'amandes douces, d'œillettes, etc., le coup-d'œil trouble que conserve le mélange, suffit pour faire connaître la sophistication. D'autres fois l'huile est trouble, d'une couleur jaune-foncé, et d'une saveur très-âcre : elle ne doit ces propriétés qu'à la négligence des ouvriers qui ont pilé les germes des semences de ricin avec les deux lobes, qui, pilés seuls, donnent une huile très-douce. Lorsqu'elle est ainsi, il est nécessaire de la purifier, parce que, prise intérieurement, elle produirait des accidens très-graves.

L'opération qui convient consiste à faire bouillir dans l'eau cette huile pendant un certain tems.

L'huile de ricin est employée comme purgative, lorsqu'on soupçonne la présence des vers dans le canal digestif. On la donne alors à la dose d'une demi-once jusqu'à une once avec un sirop approprié. On l'emploie assez ordinairement avec le sirop de limons.

HUILES VOLATILES. — Les huiles volatiles sont des liquides inflammables, disso-

lubles dans l'alcohol, d'une odeur forte, pénétrante et agréable, et d'une saveur très-âcre, que l'on obtient en distillant, dans des vaisseaux disposés convenablement, des plantes aromatiques.

Les droguistes vendent très-rarement les huiles volatiles dans leur état de pureté; presque toujours, pour en augmenter la quantité, ils y mêlent de l'huile fixe, de l'alcohol, de l'huile volatile de térébenthine, ou d'autres huiles volatiles de moindre valeur, qu'ils ont exposées à l'air pour leur faire perdre la plus grande partie de leur odeur. La plupart de ces falsifications sont assez faciles à reconnaître, et voici les différens moyens que l'on doit employer pour y parvenir.

1°. Si une huile volatile quelconque a été mêlée avec de l'huile fixe, on s'en apercevra en en mettant un peu sur du papier gris, et en exposant ce papier à une douce chaleur qui, faisant dissiper l'huile volatile, laissera le papier imbibé de l'huile fixe.

2°. Si on a ajouté à de l'huile volatile une certaine quantité d'alcohol, il suffira, pour en reconnaître la présence, d'en verser quelques gouttes dans un verre d'eau; on verra bientôt s'y former un nuage blanc qui sera dû à la séparation de l'huile volatile, que l'alcohol

abandonnera pour s'unir à l'eau avec laquelle elle a plus d'affinité.

3°. Si les huiles volatiles ont été falsifiées avec l'huile volatile de térébenthine, on s'en apercevra en en étalant un peu sur la main, et en faisant dissiper à une douce chaleur la plus grande partie du mélange. Lorsque la main sera presque sèche, on sentira plus facilement l'odeur tenace de l'huile volatile de térébenthine, sur-tout si la quantité ajoutée est considérable; dans le cas contraire, la falsification sera plus difficile à reconnaître.

4°. Quant à celles qui ont été altérées par l'addition d'une huile volatile que l'on a exposée à l'air pour lui faire prendre une grande partie de son odeur, il est entièrement impossible d'en reconnaître la falsification. On est obligé alors de s'en rapporter à la bonne foi des droguistes.

La plupart des huiles volatiles sont actives, pénétrantes et caustiques. On les emploie rarement seules.

I.

IPÉCACUANA. — L'ipécacuana est une racine qui nous vient du Mexique, du Brésil et de l'Amérique méridionale.

Il y en a trois espèces dans le commerce, mais ordinairement on ne se sert que de l'ipécacuana gris. Les deux autres espèces, qui sont le noir et le blanc, sont très-peu employées, parce qu'elles possèdent peu de vertus.

L'ipécacuana, qui est la racine d'une plante sarmenteuse, nommée *callicocca ipecacuana*, est d'une couleur grise à l'extérieur et épaisse d'une ligne, tortueuse, hérissée de petits anneaux, dure, cassante, ayant un petit filet ligneux au centre, d'une faible odeur nauséabonde, et d'une saveur âcre et amère.

L'ipécacuana brun est la racine de l'*euphorbia ipecacuana* : elle est d'une couleur brune extérieurement, blanchâtre intérieurement ; elle est plus petite, plus tortueuse et plus hérissée ; l'écorce est moins épaisse et moins résineuse que celle de l'ipécacuana gris; elle a aussi une saveur moins âcre et amère.

L'ipécacuana blanc est la racine du *viola*

ipecacuana ; elle est blanche, mince, n'est point chargée de rugosités, n'a point d'écorce résineuse, et n'est point amère.

Comme ces deux dernières espèces sont beaucoup moins chères que la première, quelques droguistes les mêlent souvent ensemble ; mais il est facile de reconnaître cette supercherie, d'après les caractères respectifs de chacune de ces racines.

On mêle encore avec l'ipécacuana gris la racine d'une espèce d'apocyn venimeux, mais cette racine est beaucoup plus longue que celle de l'ipécacuana ; elle est aussi moins résineuse, sa couleur est d'un jaune rougeâtre, les fentes qui se trouvent sur son écorce sont plus éloignées les unes des autres, et les espaces qui sont entre ces fentes sont plus unies que celles de l'ipécacuana. Il est importaut de pouvoir distinguer ces deux racines l'une de l'autre, parce que l'usage de cet apocyn vénimeux est très-pernicieux et peut causer des accidens funestes.

L'ipécacuana est un émétique très-usité en médecine. On l'administre dans une foule de maladies et sur-tout dans la dyssenterie.

On fait en pharmacie un grand nombre de

préparations avec l'ipécacuana. On le réduit en poudre pour l'administrer en nature seul à la dose de 10 grains jusqu'à 24, ou mêlé avec du sucre et un mucilage approprié pour en faire des pastilles de quatre grains, ou mêlé avec d'autres poudres purgatives et un sirop pour en former des pilules, etc. On le fait quelquefois infuser à la dose d'une demi-once par pinte d'eau pour l'administrer dans la dyssenterie; on fait dissoudre dans la décoction une certaine quantité de sucre pour en former un sirop que l'on donne avec avantage dans les rhumes et les coqueluches; en faisant évaporer sa décoction, on obtient un extrait qui est souvent employé comme excipient pour former des pilules incrassantes avec le kermès et le beurre de cacao; enfin on en fait une teinture, en en mettant infuser deux onces dans une pinte d'alcohol. Cette teinture est souvent employée dans les mixtures.

Le célèbre docteur Alibert administre avec beaucoup d'avantage l'infusion alcoholique d'ipécacuana et de semences de badiane dans les toux invétérées des enfans, sur-tout lorsqu'il remarque un défaut de ton : il donne cette teinture à la dose de deux gros à une once et demie.

IRIS DE FLORENCE. — L'iris de Florence est une racine tubéreuse qui nous est fournie par une plante qui croît abondamdamment en Italie, et qui a été nommée par Linnée *iris Florentina*.

Cette racine est longue de plusieurs pouces, grosse comme le pouce à-peu-près, noueuse, pesante, dépouillée de son écorce, blanche tant intérieurement qu'extérieurement; elle a une odeur de violette très-agréable et une saveur aromatique, amère et un peu âcre. Sa surface extérieure est ordinairement parsemée de petits points brunâtres qui marquent l'endroit d'où partaient les petites radicules de la racine lorsqu'elle était fraîche.

Les droguistes mêlent quelquefois avec cette racine celle d'une autre espèce d'iris que l'on connaît en pharmacie sous le nom d'*iris nostras*, et qui a été nommée par Linnée *iris Germanica*. La racine de cette plante qui croît en France et dans plusieurs autres pays, est plus petite, plus mince, moins blanche, moins odorante, et a une saveur beaucoup plus faible que celle de Florence; elle est aussi plus sujette à se moisir et à être attaquée par les insectes; ces différens caractères serviront à les faire distinguer l'une de l'autre.

L'iris de Florence est quelquefois employée

en médecine comme incisive, atténuante, etc. On la donne ordinairement en poudre à la dose de douze grains jusqu'à un gros. Elle sert à faire une eau cosmétique connue sous le nom d'*eau de violettes* : les dames s'en servent à cause de son odeur agréable.

J.

JALAP. — Le jalap est la racine d'une plante herbacée, de la famille des *convolvulus*, qui croît ordinairement en Amérique et à Xalappa, ville de la Nouvelle-Espagne, de laquelle cette substance a retenu le nom : elle fut nommée par Linnée *convolvulus jalappa*. C'est une racine tubéreuse, fusiforme, ordinairement coupée par tranches, noirâtre à l'extérieur et parsemée de stries, d'un blanc sale intérieurement, d'une odeur faible et nauséeuse et d'une saveur âcre et nauséabonde. On remarque dans cette racine deux substances bien distinctes, une écorce épaisse et une substance ligneuse assez forte. Cette racine est facilement attaquée par les vers qui se nourrissent de sa propre substance ligneuse.

Les droguistes, pour ne point perdre celle qui est ainsi altérée, font, avec de la poudre de jalap et un mucilage quelconque, une

pâte avec laquelle ils ont soin de boucher exactement les trous que les insectes ont pratiqués. Il est aisé de reconnaître cette fraude en ce que la racine de jalap ainsi altérée est beaucoup plus légère que celle de bonne qualité, et si on vient à casser quelques morceaux de cette racine, on aperçoit facilement dans son intérieur les excrémens et le squelette de l'insecte desséché. D'autres droguistes vendent pour de la racine de jalap la racine de brionne noire, qu'ils ont coupée et fait sécher convenablement; mais pour peu qu'on ait vu et touché l'une et l'autre de ces substances, on y sera trompé difficilement. La racine de brionne est plus pâle, plus légère et plus cassante que celle du jalap. Enfin, on vend pour du bon jalap celui duquel on extrait une partie de la résine par une infusion convenable dans l'alcohol. Lorsqu'il a subi cette opération, il est ordinairement plus léger et n'a presque plus d'odeur.

Le jalap est un purgatif très-employé et qui convient dans nombre de cas. On l'a administré avec succès contre le ténia. Il se donne ordinairement en poudre à la dose de 24 grains jusqu'à un gros. On en fait en pharmacie une teinture et une résine qui sont

très-employées en médecine l'une et l'autre comme purgatif.

K.

KINKINA. — On appelle *kinkina* dans le commerce l'écorce de plusieurs arbres de la même famille qui croissent dans le Pérou et à Saint-Domingue. M. Mutis en a décrit sept espèces; mais il n'y en a guères que trois employées en médecine, aussi ne décrirai-je ici que ces trois espèces qui sont le *kinkina gris*, le *kinkina rouge* et le *kinkina jaune*.

Le kinkina gris est l'écorce d'un arbre que Linnée a nommé *chinchona angustifolia*. Elle est brunâtre et recouverte d'un lichen blanc à l'extérieur, d'une couleur de rouille de fer intérieurement, sans odeur particulière, d'une saveur amère et austère.

Le kinkina rouge est produit par le *chinchona caribea*. Ruys et Pavon en ont donné une excellente description dans leur *Flore Péruvienne*, et l'ont nommé *chinchona magnifolia*. C'est une écorce épaisse, rouge à l'extérieur, brunâtre intérieurement, très-résineuse, amère et astringente. Ce kinkina se trouve très-abondamment en Amérique et à Santa-Fé, et a remplacé en Europe le kin-

kina oranger (dont l'écorce est d'une couleur rousseâtre et qui est d'une saveur amère très-astringente), qui est très-rare et qui n'est plus employé.

Le kinkina jaune nous est venu des Espagnols il y a à-peu-près soixante-dix ans. On nous l'apporte maintenant de l'Orénoque ; Linnée appelle l'arbre qui nous le fournit *chinchona acutifolia.* Ce kinkina est d'une couleur jaune, lisse, résineux, et a une saveur très-amère, ce qui est un de ses caractères principaux.

On falsifie souvent dans le commerce ces différens kinkinas, mais c'est sur-tout sur le kinkina gris que la cupidité des marchands s'exerce le plus, aussi se trouve-t-il rarement pur chez les droguistes ; presque toujours il est mêlé avec d'autres écorces qui croissent dans nos pays et que l'on a fait infuser dans une forte dissolution d'aloës ; quelquefois on vend de la bonne écorce de kinkina, de laquelle on a retiré, par une ébullition continuée pendant un certain tems, une partie de ses principes extractifs, et que l'on a ensuite fait sécher convenablement. Le plus ordinairement on mêle avec le bon kinkina l'écorce de cerisier qui lui ressemble beaucoup, ou l'écorce de chêne, etc.

On peut reconnaître ces différentes falsifications en examinant et goûtant attentivement le kinkina duquel on aura fait choix ; s'il est falsifié ou mêlé avec des écorces qui ont à-peu-près sa couleur et que l'on a fait infuser dans la dissolution d'aloës, l'odeur et la saveur particulière de cette gomme résine fera reconnaître la fraude.

Si ce sont des écorces de bon kinkina, desquelles on a enlevé une partie des principes extractifs par l'ébullition, elles sont privées de ce lichen blanchâtre qu'elles avaient à leur surface, et n'auront point à beaucoup près cette saveur amère et austère qui caractérise le bon kinkina gris.

Si le kinkina se trouve mêlé avec des écorces de cerisier ou de chêne, on s'en appercevra bientôt, en ce que ces dernières ont une couleur plus blanche à l'extérieur, plus rouge à l'intérieur, qu'elles sont plus fibreuses et ont une saveur moins amère et beaucoup plus stiptique que l'écorce de kinkina.

Quant au kinkina rouge, presque tout celui qui se trouve dans le commerce a été soumis à une macération plus ou moins longue, opération qu'on lui fait subir pour en obtenir sa matière extractive ; on le fait sécher et on le roule ensuite dans de la poudre de cette

même écorce qui n'a point été dénaturée. Il est aisé de reconnaître cette supercherie, en ce que le kinkina ainsi altéré est loin d'être aussi astringent et amer que celui auquel on n'a fait subir aucune préparation.

On emploie le même moyen à l'égard du kinkina jaune qui, par cette opération, perd la plus grande partie de son amertume, ce qui sert à faire reconnaître la fraude. En général, on doit choisir les écorces de kinkina ayant appartenu à des troncs de moyenne grosseur, couvertes d'un lichen blanchâtre à leur surface extérieure, contenant le moins d'aubier possible à leur surface interne, se cassant en faisant éprouver une certaine résistance, et ne se réduisant pas en poussière lors qu'on les brise.

Les droguistes vendent souvent pour du kinkina en poudre la poussière qui se trouve au fond des ballots dans lesquels était renfermée cette substance : c'est ordinairement un mélange de terre, d'une petite partie de kinkina et d'aubier réduits en poudre. On reconnaîtra facilement cette tromperie, en ce que cette soi-disant poudre de kinkina contient une grande partie de petits filets blancs, qui proviennent de l'aubier qu'il n'est pas possible de réduire entièrement en pou-

dre, et qui se laisse diviser suivant sa longueur.

On vend encore pour de la poudre de bon kinkina celle que l'on a fait avec cette substance de laquelle on a extrait les principes extractifs par ébullition. Ce que nous avons dit sur le choix du kinkina ainsi falsifié est applicable ici.

On a débité un grand nombre de fables sur l'origine du kinkina et sur la manière dont il a été reconnu fébrifuge et employé comme tel. On prétend qu'un originaire des pays où croît l'arbre qui nous le fournit, ayant la fièvre, et passant auprès d'un lac autour duquel était planté un grand nombre de kinkinas et dans lequel tombaient les feuilles, les écorces et les branches qui se détachaient des arbres, fut s'y désaltérer et que sa fièvre ne revint plus. Il fit part de ce phénomène à plusieurs personnes de sa connaissance, on s'empressa alors d'essayer les différentes parties de l'arbre en infusion et en décoction, et on s'aperçut bientôt que l'écorce était la partie qui avait le plus de vertus fébrifuges. Je m'asbtiens de toute espèce de réflexions sur cette origine de l'emploi du kinkina rapportée par plusieurs auteurs : il me suffit de dire que ce précieux remède est employé depuis près de trois siècles,

et que nous devons son introduction en Europe à un jésuite qui, après avoir été dans le Pérou, revint en Italie et en apporta une grande quantité.

Le kinkina est un remède très-utile dans un grand nombre de maladies; mais c'est surtout dans la cure de différentes fièvres, que les médecins l'ont employé avec le plus de succès. Il convient en général dans les maladies périodiques; il est tonique, anti-putride, anti-spasmodique. On en fait en pharmacie une multitude de préparations. D'abord on le réduit en poudre pour le donner en nature à la dose de 24 grains jusqu'à une once, délayé dans l'eau, dans le vin rouge ou blanc. On le fait infuser à la dose de deux onces par pinte de vin rouge pour en faire un vin de kinkina, duquel on prend ordinairement un verre tous les matins. On fait avec ce vin et du sucre un sirop que l'on emploie très-avantageusement dans les potions anti-septiques. En faisant évaporer, soit en consistance d'extrait mou, soit à sec, l'infusion de cette substance, on obtient un extrait mou et un extrait sec, qui sont très-souvent employés, le premier, comme excipient pour former des pilules; le second, réduit en poudre et mêlé avec d'autres substances, à la dose de 12 grains, etc.

M. Mutis a inventé une bière de kinkina qu'il fait en laissant fermenter les ingrédiens qui forment la bière avec une certaine quantité de kinkina en poudre grossière : cette bière est excellente pour les convalescens ; enfin, M. Cadet vient de faire un ratafia de kinkina qui peut avoir son utilité pour ceux qui n'aiment pas la bière, et qui répugnent à prendre toute autre préparation de kinkina.

L.

LABDANUM. — Le labdanum est une résine que l'on retire d'une espèce de ciste qui croît dans l'île de Candie, et que Linnée a nommé *cistus creticus*. Il s'en trouve ordinairement deux espèces dans le commerce. Le premier qui est le plus estimé est d'une consistance molle, d'une couleur noire, d'une odeur agréable et pénétrante, et d'une saveur âcre et balsamique. Cette espèce est très-rare dans le commerce et n'est presque point employée pour cette raison. Celle qui est le plus en usage est nommée *labdamnum in tortis*, à cause de la forme sous laquelle elle se trouve chez les droguistes : c'est une résine sèche, friable, disposée en espèce de boudins tortillés

et roulés sur eux-mêmes, d'une couleur noire, d'une odeur agréable et d'une saveur âcre. Cette dernière résine est très-sujette à être falsifiée. Les droguistes la mêlent avec des résines et des gommes résines de peu de valeur, qu'ils font fondre ensemble, et auxquels ils donnent la forme du vrai labdanum. Cette fraude est assez difficile à reconnaître, et le seul moyen que l'on ait est d'en mettre un peu sur une pelle rouge; si elle n'est point falsifiée, elle donnera, en brûlant, une odeur suave et agréable; si au contraire elle est altérée, elle brûlera difficilement et aura une odeur plus ou moins désagréable.

On y mêle encore quelquefois une espèce de sable ferrugineux pour en augmenter le poids : on pourrait reconnaître sa présence en mettant un peu de cette résine sous la dent; si elle en contient, elle fera entendre un petit craquement qui sera dû aux petites parcelles de sable qui se briseront, ce qui n'arrive pas lorsqu'elle est pure. La quantité de ce sable est quelquefois si grande qu'il suffit de briser les morceaux de labdanum pour l'apercevoir.

Le labdanum est peu employé en médecine : on le regarde comme fortifiant, astrin-

gent et calmant; à l'extérieur on l'emploie comme résolutif.

LAIT. — Le lait est une liqueur animale, d'une couleur blanche opaque, d'une odeur fugace et d'une saveur douce, qui nous est fournie par les femelles de tous les animaux mammifères.

Les différens laits employés en médecine sont ceux de femmes, de vaches, de chèvres, de jumens, d'ânesses, etc. mais celui dont on sert le plus communément, tant en médecine que dans l'économie domestique, est celui de vache.

Il est rare que les paysans nous le fournissent pur; presque toujours ils y ajoutent une certaine quantité d'eau, et quelquefois pour lui rendre la blancheur que l'addition de l'eau lui a fait perdre, ils y mêlent un peu de farine.

Ces falsifications sont assez difficiles à reconnaître, il est presqu'impossible d'établir des moyens généraux par le moyen desquels on peut s'assurer si le lait a été falsifié ou non; cependant je dois faire remarquer que celui qui a été blanchi par l'addition d'une certaine quantité de farine s'épaissit ordinairement lorsqu'on le fait chauffer, et qu'il s'at-

tache au fond des vases dans lesquels on fait cette opération.

M. Cadet-de-Vaux, à qui l'économie domestique est redevable de plusieurs inventions utiles, vient tout récemment d'imaginer un instrument à l'aide duquel il prétend que l'on peut découvrir la nature du lait et les différentes altérations qu'on lui fait subir; il a nommé *galactomètre* cet instrument, qui n'a rien tenu de ce que promettait son inventeur. Je renvoie, pour sa description, aux *Annales de chimie* et à plusieurs autres journaux scientifiques qui en ont parlé.

Le lait est souvent employé en médecine comme adoucissant et nutritif. On s'en sert en pharmacie pour faire le petit-lait dont il est parlé dans cet ouvrage.

LIMAILLE DE FER. — La limaille de fer, que l'on achète ordinairement chez les couteliers ou les serruriers, est sujette à contenir une certaine quantité de cuivre, parce qu'ils se servent de ce dernier métal pour braser ou souder le fer, et qu'ils liment ces deux métaux ensemble. Le pharmacien doit, autant qu'il lui est possible, n'employer que celle qu'il aura préparée lui-même avec du fer très-pur, ou celle qu'il aura achetée chez les

épingliers, qui ne font que ces petits clous de fer que l'on appelle communément *clous d'épingles*.

La limaille de fer est souvent employée en médecine comme tonique; elle lève les obstructions bilieuses et convient dans les pâles couleurs et la suppression des règles: la dose est depuis 6 grains jusqu'à 24 grains.

M.

MAGNÉSIE. — La magnésie est une terre alcaline, qui s'obtient par la décomposition des différens sels magnésiens. Elle se trouve dans le commerce en pains carrés friables et légers (pesant 2330.) Elle a une belle couleur blanche, sans odeur (excepté lorsqu'on la mêle avec l'eau dans laquelle elle se dissout en petite quantité), est d'une légère saveur alcaline, etc.

Souvent on lui substitue cette espèce de magnésie que l'on précipite des eaux-mères du sel de nitre par l'addition du sel alcali. Cette magnésie (qui porte le nom de *magnésie du nitre*) est un mélange de différentes terres qui faisaient les bases de plusieurs espèces de sels qui se trouvent dans l'eau-mère du nitre. Elle est ordinairement plus compacte, plus pesante que la magnésie pure:

outre cela elle a une couleur blanche tirant un peu sur le jaune, ce qui sert à la distinguer de la magnésie pure.

La magnésie est souvent employée en médecine pour absorber les acides qui se trouvent dans l'estomac, sur-tout dans ceux des petits enfants qui sont à la mamelle.

On l'administre à la dose de quelques grains; on en fait en pharmacie des pastilles qui ont la même propriété.

MANNE. — La manne est une substance mucoso-sucrée, concrète, blanche pour l'ordinaire, qui découle naturellement et que l'on obtient par incision de plusieurs arbres qui croissent dans différens pays : celle qui est le plus communément employée nous est fournie par une espèce de frêne à qui Linnée a donné le nom de *Fraxinus ornus*, qui croît dans la Sicile et la Calabre. Les autres arbres qui nous donnent aussi de la manne, sont, 1° le *pin larix* duquel découle celle que l'on appelle *manne de Briançon*; 2° le *sapin* qui nous fournit une espèce de manne toute particulière; 3° enfin une espèce de ciste nommée *Ladanifera*, qui croît en Espagne; mais toutes ces mannes ne sont point en usage, et on ne se sert en médecine que

de celle qui est fournie par le *fraxinus ornus*, de laquelle il y a trois variétés, qui sont la *manne en larmes*, la *manne en sorte*, et la *manne grasse*.

La première, qui est la plus pure, est ordinairement en morceaux longs de plusieurs pouces, comme percées d'une infinité de petits trous, concave d'un côté, convexe de l'autre. Elle doit être choisie la plus blanche possible, sans odeur, et ayant une saveur sucrée assez agréable.

La seconde, qui est la *manne en sorte*, est en morceaux plus petits, d'une couleur rousse, ayant une faible odeur nauséeuse et une saveur un peu âcre.

La troisième espèce, qui est la *manne grasse*, est ordinairement en masse, d'une couleur brune, d'une odeur et d'une saveur nauséabonde, et plus âcre que la précédente.

Souvent les droguistes, lorsqu'ils n'ont pas de belle manne en larmes, font fondre dans de l'eau la manne grasse qu'ils clarifient avec des blancs d'œufs; ils font épaissir cette dissolution jusqu'à ce qu'en en faisant refroidir un peu ils voient qu'elle se coagule : alors ils y plongent de petits fils, comme cela se pratique pour faire de la chandelle, et lorsque les fils sont

suffisamment chargés ils les mettent sur du papier gris pour le faire égoutter et sécher; après quoi ils les tirent, et ils exposent en vente cette manne ainsi préparée pour de la manne en larmes qu'elle imite très-bien; elle l'égale en bonté et peut, sans inconvéniens, être employée à sa place.

Il se trouve dans le commerce des espèces de mannes grasses qui sont coulantes comme le miel, et qui ne sont qu'un produit de la cupidité et de la friponnerie; elles sont ordinairement un mélange de vieilles mannes qui ont perdu leur vertu par la vétusté et par la fermentation, et de poudres purgatives, telles que le jalap, la scamonée et la résine de ces deux substances.

Ces mannes ainsi préparées purgent ordinairement plus que celles de bonne qualité; mais on sent combien leur emploi peut devenir dangereux à raison des purgatifs drastiques qu'elles contiennent, aussi doivent-elles être prohibées.

La manne est un des plus doux purgatifs que la médecine possède, aussi l'emploie-t-on fréquemment à la dose d'une once jusqu'à trois : elle fait ordinairement la base de toutes les médecines liquides; elle entre dans un électuaire qui est très-en usage et que l'on

nomme *marmelade de Tronchin ;* on en fait aussi des tablettes que l'on emploie avec beaucoup d'avantage dans les maladies de poitrine.

MÉCHOACAN. — Cette substance qui tire son nom d'une province du Mexique, est la racine d'une espèce de *convolvulus*, que Linnée a nommé *convolvulus mechoacan*. Elle nous est apportée en fragmens coupés transversalement, d'une couleur grise au-dehors, blanche intérieurement, d'une odeur presque nulle, et d'une saveur âcre lorsqu'on la mâche long-tems.

Comme cette racine a beaucoup de ressemblance avec celle de bryone, les droguistes les vendent souvent l'une pour l'autre ; cependant elles sont faciles à distinguer ; la racine de bryone est ordinairement moins compacte que celle de méchoacan, elle a de plus une couleur rousseâtre et une saveur âcre et nauséabonde qui sert à la faire reconnaître : on remarque aussi dans sa coupure des lignes qui partent du centre pour se rendre à la circonférence, phénomène qui ne se trouve point dans les racines de méchoacan.

Les racines de méchoacan passent pour être purgatives ; elles sont très-peu employées :

elles se donnent en poudre à la dose de 36 grains jusqu'à un gros.

MERCURE. — Le mercure est un métal demi-ductile et oxidable, fluide jusqu'à 32 degrés au-dessous de zéro, volatil à 120 degrés, qui se trouve sous plusieurs états dans les mines de la Hongrie, de l'Espagne et en Amérique.

Cette substance métallique se trouve quelquefois falsifiée dans le commerce. Pour cela les droguistes font fondre ensemble parties égales de plomb et de bismuth, auxquels ils ajoutent une égale quantité de mercure. Cet amalgame reste fluide lorsqu'il est parfaitement refroidi, et peut passer entièrement à travers les pores d'une peau de chamois comme le mercure pur.

On peut reconnaître cette falsification en ce que le mercure ainsi altéré est spécifiquement moins pesant que le mercure pur. Si on le fait couler lentement sur une assiette de faïence, il laisse échapper une petite quantité de poudre noire qui lui fait faire ce que l'on appelle la queue, c'est-à-dire, que les petits globules s'alongent un peu. Ce moyen de reconnaître la falsification du mercure est fautif, parce que quoique très-pur, pour peu

qu'il soit oxidé il présente le même phénomène ; mais il y a un moyen bien plus certain pour reconnaître cette falsification, qui est basé sur la volatilité du mercure et qui doit être employé de préférence : il consiste à en mettre une certaine quantité dans une cuiller de fer et à le faire chauffer ; s'il est pur, il se volatilisera en entier ; mais s'il est altéré, les deux substances métalliques avec lesquelles il était uni resteront au fond de la cuiller.

Le mercure est très-employé en médecine : on en fait un grand nombre de préparations en pharmacie, qui sont souvent employés comme anti-syphilitiques et vermifuges.

MIEL. — Le miel est un suc mucoso-sucré, d'une couleur blanche, citrine ou jaune, d'une odeur et d'une saveur douce et agréable, récolté sur les fleurs et élaboré par les abeilles, espèces de mouches à quatre ailes, qui sont originaires des forêts de Moscovie.

Il y en a de plusieurs espèces dans le commerce ; le plus beau, le meilleur et le plus agréable nous est apporté de Narbonne. Il est d'un beau blanc, ferme et grenu, d'une odeur agréable et d'une saveur très-douce.

Le miel du Gatinais diffère peu de celui de

Narbonne, il est seulement un peu moins blanc.

Il nous vient des pays du nord une très-grande quantité de miels plus ou moins jaunes, qui contiennent tous une certaine quantité de cire : ils ne sont pour l'ordinaire employés que pour la composition des médicamens externes. On doit, autant qu'il est possible, les choisir grenus, exempts d'odeur et de saveur aigre (ce qui dénote qu'ils ont subi un commencement de fermentation à laquelle ils sont très-sujets, à cause de la grande quantité de matière extracto-muqueuse qu'ils contiennent).

Quelquefois les miels conservent la couleur et l'odeur des fleurs sur lesquelles ils ont été recueillis par les abeilles. Ceux recueillis sur les fleurs du genêt des teinturiers et du romarin nous en donnent un exemple très-frappant.

Lorsque la récolte des miels n'a point été abondante, les droguistes, pour augmenter la quantité de celui qu'ils ont, y mêlent une certaine quantité de farine et d'eau ; ils battent fortement le tout ensemble afin d'en former un composé homogène. Ils emploient aussi le même moyen pour rétablir celui qui a été altére et liquifié par la fermentation.

D'autres fois ils mêlent au miel une certaine quantité de sable pour en augmenter le poids. Il est très-facile de reconnaître ces différentes falsifications, et pour cela il suffit de faire dissoudre dans l'eau froide un peu de miel à examiner; s'il n'a point été altéré, la dissolution sera complète; mais s'il a été mêlé, soit avec de la farine, soit avec du sable, comme l'eau n'a aucune action sur ces deux substances, elles se précipitent bientôt par le repos et décèlent ainsi la fraude.

Le miel blanc est un excellent remède pectoral, adoucissant : on s'en sert ordinairement pour édulcorer les tisannes; on les met alors à la dose d'une once ou deux par pinte de tisanne appropriée : il est quelquefois employé comme relâchant, etc.

Le miel jaune s'emploie ordinairement pour composer les lavemens : on l'applique aussi à l'extérieur comme maturatif, pour faire aboutir les abcès.

Dans un tems où le sucre était très-cher et rare, M. Duburga et moi nous avons fait plusieurs expériences pour ôter au miel et son odeur et sa saveur particulière. Le résultat de nos expériences ayant été publié dans le tems, je me contenterai d'en dire deux mots ici. Après plusieurs tentatives, le moyen qui nous

a le mieux réussi a été de faire fondre une certaine quantité de miel dans une bassine de cuivre et d'y ajouter des coquilles d'œufs pulvérisées, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence, de retirer alors la bassine du feu. et lorsque le tout est presque refroidi, de passer le miel à travers un blanchet après avoir préalablement ôté la croûte qui s'est formée à sa surface. Le miel étant parfaitement refroidi, il a à peu de chose près la saveur du sirop de sucre; on peut même le faire cristalliser, comme M. Duburga y est parvenu, en répétant cette expérience et en laissant reposer la dissolution de miel épaissi en consistance de sirop épais pendant cinq ou six mois à la cave.

Peu de tems après, le même chimiste et moi nous sommes parvenus à ôter en grande partie la couleur au miel jaune en le faisant bouillir avec du charbon concassé : le résultat de ces dernières expériences se trouve dans les *Annales de chimie*, je ne fais que les annoncer ici.

Ce serait trop m'écarter de mon sujet que d'entrer dans les détails que nécessiterait une matière aussi importante et aussi utile pour l'économie domestique.

MINIUM (OXIDE ROUGE DE PLOMB). — Le minium est un oxide rouge de plomb que l'on obtient en exposant à un degré de chaleur assez fort l'oxide gris de plomb.

Cet oxide est très-sujet à être falsifié par les droguistes, qui le mêlent avec du bol rouge ou de la brique réduite en poudre fine. On parvient à reconnaître cette fraude en mettant dans un creuset un peu de cet oxide rouge de plomb et de flux noir, et en faisant chauffer convenablement pour revivifier le métal. Si l'oxide est pur, on trouvera, après l'opération et l'entier refroidissement du creuset, un culot métallique recouvert d'une petite quantité de cendres provenant de la combustion du flux noir. Dans le cas contraire, c'est-à-dire, s'il a été altéré comme il a été dit plus haut, les matières ajoutées couvriront le métal.

Le minium ou oxide rouge de plomb est employé à l'extérieur comme mondificatif et cicatrisant. Il entre dans la composition de plusieurs emplâtres et onguens. On en fait aussi des trochisques en le mettant en pâte avec de la mie de pain tendre et du muriate suroxigéné de mercure. Administré intérieurement, il est un poison assez violent.

MOELLES EMPLOYÉES EN MÉDECINE. — Les différentes moelles employées en médecine sont celles de cerfs, de moutons, de bœufs, etc. Elles se trouvent rarement pures dans le commerce, sur-tout la première à la place de laquelle on donne communément celle de bœufs. Elles sont toujours mêlées avec une quantité plus ou moins grande de graisse de porc ou de suif de mouton. Quelquefois même on donne pour ces différentes moelles le mélange de ces deux dernières substances.

Ces falsifications se reconnaissent difficilement, si ce n'est à l'odeur et à la saveur particulière du suif, qui sont ordinairement très-faibles, lorsqu'on le prépare soi-même avec soin et qu'il est nouveau; ces falsifications ne sont point dangereuses, et on peut, sans inconvénient, employer ces différentes substances l'une pour l'autre, parce qu'elles ont absolument la même vertu.

Les différentes moelles sont employées comme adoucissantes : on en frotte les parties attaquées de douleurs, etc.

MUSC. — Le musc est une substance extracto-résineuse, en grumeaux gras, d'une

couleur brunâtre, d'une odeur très-forte, d'une saveur âcre et amère, qui se trouve dans une petite poche placée près l'ombilic d'une espèce de chevrotin, nommé par Linnée *Moschus, Moschiferus*, qui habite le Thibet et la grande Tartarie. Il nous vient ordinairement renfermé dans des vessicules garnies de poils à l'extérieur.

Comme cette substance est très-chère, elle est souvent sophistiquée. Les droguistes, avides de gains, retirent la plus grande partie du musc contenu dans ces petites poches et mettent à sa place ou du plomb broyé très-fin ou de la terre, ou encore (et c'est le plus souvent) du sang desséché, de la chair hâchée des testicules ou autres parties de la même nature de différens animaux. Il est très-difficile de reconnaître du premier abord ces falsifications, à cause de l'odeur forte du musc qui se communique bientôt aux autres substances mêlées avec lui. Cependant, si on l'examine avec attention, la couleur brunâtre qu'ont ordinairement le sang et la chair des testicules hâchées et desséchées, fera bientôt reconnaître la fraude, ou encore on peut en mettre quelques parcelles sur un fer rouge; si le musc est pur, il brûlera en entier; au contraire, s'il a été sophistiqué, il laissera un

résidu plus ou moins considérable : on reconnaîtra la présence du plomb et de la terre mêlés au musc dans l'intention d'en augmenter le poids, en examinant avec beaucoup d'attention l'intérieur des petites poches qui le renferment.

Le musc est souvent employé en médecine comme anti-spasmodique, céphalique et fortifiant. On l'emploie ordinairement mêlé avec l'opium pour la cure des tétanos ; enfin, c'est un excellent aromate employé pour la toilette.

MURIATE DE MERCURE SUBLIMÉ DOUX (MERCURE DOUX). Le mercure doux est un sel que l'on obtient en faisant sublimer dans un matras un mélange de parties égales de mercure et de sublimé corrosif. Cette substance saline obtenue de cette manière, est d'une couleur assez blanche.

Elle est souvent sujette à être falsifiée dans le commerce, sur-tout lorsqu'elle est en poudre. Les droguistes y mêlent une certaine quantité d'acide arsénieux, falsification qui peut causer les plus grands dangers, mais qu'il est aisé de reconnaître. Il suffit, pour cela, d'en jeter un peu sur une pelle rouge, on sentira

alors une odeur d'ail très-marquée, phénomène qui ne se remarque pas lorsqu'elle est pure.

Le muriate de mercure sublimé doux se trouve aussi quelquefois mêlé avec une petite quantite de muriate sur-oxigéné de mercure, qui s'est volatilisé avec lui pendant l'opération : il est important de l'en séparer. Pour cela, on le lave avec de l'eau chaude qui dissout seulement le muriate sur-oxigéné de mercure, sans toucher au muriate sublimé doux.

On s'apercevra de la présence du muriate sur-oxigéné de mercure, en jetant quelques gouttes d'eau de chaux sur le muriate sublimé doux, il prendra alors une teinte jeune ; s'il est pur, il en prendra une noire.

Le mercure doux est employé comme vermifuge, purgatif. On l'administre dans les maladies vénériennes à la dose de quelques grains.

MURIATE SUR-OXIGÉNÉ DE MERCURE (SUBLIMÉ CORROSIF). — Le sublimé corrosif est un muriate sur-oxigéné de mercure que l'on obtient en exposant à une chaleur convenable, dans un matras, un mélange de sulfate de fer, de muriate de soude et de nitrate de

mercure ; on a soin de donner un coup de feu assez fort pour faire sublimer au col du matras la nouvelle combinaison saline qui s'est formée. On le fait encore en opérant de la même manière sur un mélange de sulfate oxide de mercure, de manganèse et de muriate de soude.

Cette substance saline est ordinairement en pains composés de belles et longues aiguilles figurées en lames minces et pointues. Les droguistes la falsifient quelquefois en y mêlant de l'acide arsénieux ou du muriate sublimé doux, ce qui pourra facilement se reconnaître. 1° Si le muriate de mercure sublimé corrosif est mêlé avec de l'acide arsénieux, l'odeur d'ail que répandra le mélange lorsqu'on le jettera sur des charbons ardens, suffira pour dévoiler cette dangereuse falsification. 2° S'il est mêlé avec du muriate sublimé doux, il prendra une teinte noirâtre mêlée de jaune, lorsqu'on versera dessus de l'eau de chaux, ce qui n'arrive pas lorsqu'il est pur ; il acquiert au contraire une belle couleur jaune. Lorsque le muriate de mercure est falsifié de cette dernière manière, on peut l'obtenir pur en le faisant dissoudre dans l'eau, et en le faisant cristalliser. Ce procédé est basé sur sa dissolubilité et sur l'indissolu-

bilité du muriate sublimé doux, qui restera alors au fond du vase dans lequel on aura fait l'opération.

Le sublimé corrosif est très-employé comme antisyphilitique; il fait la base de la liqueur de Wansvietens que l'on obtient en faisant dissoudre 15 grains de ce sel dans 2 livres d'alcohol ou d'eau; on prend ordinairement une cuillerée de cette préparation dans un verre de lait.

MYRRHE. — La myrrhe est une gomme résine que l'on retire par incision d'un petit arbrisseau appelé *Sasser gummifera*, qui croît en Afrique, en Abyssinie, vis-à-vis le détroit de Bab-el-Mandel; cette gomme résine est ordinairement solide, légère, friable, d'une couleur jaunâtre à l'extérieur, brune intérieurement, onglée dans sa cassure, ayant une odeur forte assez agréable, et une saveur aromatique et amère.

On vend quelquefois à sa place, sous le nom de myrrhe en sorte, un mélange de gomme résine et de gommes que l'on a fait infuser dans des décoctions faites avec des portions de mauvaise myrrhe qu'on aurait beaucoup de peine à vendre; mais cette falsification est très-facile à reconnaître à l'o-

deur et à la saveur qui est bien différente de celle de la bonne myrrhe. D'autres fois on ramollit cette gomme résine, et on y incorpore du sable, des écorces d'arbres et d'autres substances étrangères, dans le dessein d'en augmenter le poids : pour reconnaître cette supercherie, il suffit de rompre les morceaux de myrrhe, alors on aperçoit facilement dans son intérieur les différentes substances étrangères qu'on y a mêlées.

La myrrhe est regardée en médecine comme un excellent emménagogue, stomachique et anti-putride. On la donne en poudre à la dose de 12 grains jusqu'à 24. On en fait en pharmacie une teinture que l'on emploie avec avantage dans les potions emménagogues et pectorales.

N.

NARD CELTIQUE. — Le nard celtique est la racine d'une plante nommée par Linnée *valeriana celtica*, qui croît abondamment sur les montagnes de la Suisse, dans les Pyrénées et sur le Mont-Saint-Bernard. Cette racine est petite, fibreuse, chevelue et noueuse, d'une couleur jaune, d'une odeur forte et aromatique, et d'une saveur âcre amère.

Elle est ordinairement garnie de feuilles, et se trouve dans le commerce en petits paquets.

Les droguistes mêlent souvent avec elle celle du nard bâtard qui lui ressemble beaucoup : il est même quelquefois difficile de reconnaître au premier coup-d'œil cette falsification ; mais si on examine avec attention, que l'on sente et que l'on goûte ces dernières racines, on verra qu'elles sont loin d'avoir l'odeur forte, aromatique, et la saveur âcre et amère, qui caractérise la bonne racine de nard celtique.

La racine de nard celtique est quelquefois employée en médecine comme tonique carminative. On l'employait très-fréquemment autrefois dans les maladies d'estomac et de la vessie : mais maintenant on s'en sert rarement. On peut la donner infusée, à la dose d'une once jusqu'à une once et demie, dans une pinte d'eau chaude.

NARD INDIC. — Le nard indic est la racine d'une espèce de graminée, nommée par Linnée *nardus indicus*, qui croît à la Cochinchine, dans les Indes Orientales, et à Java.

Cette racine est de la grosseur et de la longueur du doigt. Elle a à-peu-près la forme

d'un épi, ce qui lui a fait donner le nom d'*épi de nard*. Elle est garnie d'une grande quantité de petits filamens, a une couleur brunâtre, une odeur forte et une saveur amère et aromatique. On donne quelquefois à la place des racines de nard indic les petites racines de fougère mâle, avec lesquelles elle a quelque ressemblance; mais pour peu que l'on aie vu et touché l'une et l'autre de ces substances, ou saura facilement les distinguer : les racines de fougère ne sont point garnies de petits filamens comme celles du nard indic, elles sont au contraire couvertes d'un grandnombre de petites follicules minces, très-douces au toucher. Ce caractère suffit pour les distinguer l'une de l'autre : elles n'ont pas, au reste, l'odeur ni la saveur aromatique que l'on remarque dans les racines de nard indic.

Le nard indic a été employé autrefois comme tonique. Quelques médecins l'ont administré pour la cure de certaines fièvres, mais maintenant on ne s'en sert plus du tout. Il entre encore dans quelques vieilles préparations pharmaceutiques.

NERPRUN. — Les nerpruns sont les fruits d'un petit arbrisseau qui croît en Europe, et

que Linnée a nommé *rhamnus catharticus*. Ces fruits sont ronds, de la grosseur d'une groseille, d'une couleur rouge-foncé, presque noire à l'extérieur, contenant une pulpe rouge-verdâtre (dans laquelle se trouvent disséminées cinq ou six petites graines), d'une saveur sucrée un peu amère.

Souvent les paysans vendent à sa place, ou mêlent avec, les fruits des épines que l'on appelle *prunelles ;* cette substitution est dangereuse, et peut causer des accidens très-graves, parce que les baies de nerprun sont ordinairement employées comme purgatives ; à cet effet, on en extrait le suc pour en faire un sirop purgatif, et si au lieu de baies de nerprun, on se sert de prunelles, on obtient un sirop astringent, qui a des vertus diamétralement opposées au sirop de nerprun.

Comme les baies de nerprun contiennent ordinairement cinq ou six petites semences de nature cornée, et que les prunelles n'ont qu'un noyau, pour reconnaître cette substitution, il suffira d'écraser plusieurs de ces fruits entre ses doigts.

On mêle encore avec les baies de nerprun ceux de Trouëne, substitution que l'on reconnaîtra facilement, parce que la pulpe de

ces dernières baies est très-sèche, tandis que celle de nerprun contient beaucoup de suc.

Les baies de nerprun sont regardées en médecine comme purgatifs; on en fait un extrait ou rob, que l'on administre à la dose d'un gros jusqu'à deux. On en fait encore un sirop, qui est très-employé dans l'anasarque, à la dose d'une once jusqu'à trois.

NITRATE D'ARGENT FONDU (PIERRE INFERNALE.)—La pierre infernale, ou le nitrate d'argent fondu, est le résultat de la combinaison de l'acide nitrique avec l'argent. Pour l'obtenir, on fait dissoudre de l'argent fin dans l'acide nitrique jusqu'à parfaite saturation, et on fait ensuite évaporer sa dissolution pour en retirer des cristaux, auxquels on donne le nom de nitrate d'argent; on a soin de les laisser égoutter sur un papier gris, afin de les priver de l'humidité qu'ils contiennent à leur surface, après quoi on les met dans un creuset d'argent, pour les faire fondre et pouvoir les couler dans une lingotière qu'on a eu la précaution de bien huiler : on en forme de cette manière des crayons qui sont ordinairement de la grosseur d'une moyenne plume à écrire, d'une couleur noirâtre, et auxquels on donne

le nom de pierre infernale, ou nitrate d'argent fondu.

Les droguistes se servent, pour faire cette préparation, de l'argent de vaisselle, qui contient toujours une plus ou moins grande quantité de cuivre; aussi la pierre infernale qu'ils obtiennent est-elle un mélange de nitrate d'argent et de nitrate de cuivre. On distinguera assez facilement cette dernière pierre infernale de la première, en ce qu'elle a une couleur grise tirant sur le bleu, et qu'elle est toujours humide : il est important de pouvoir les distinguer l'une de l'autre, parce que celle que les droguistes font est beaucoup moins caustique que celle qui est préparée avec de l'argent fin, et qu'elle attire l'humidité de l'air.

La pierre infernale, ou nitrate d'argent fondu, est fréquemment employée en chirurgie pour brûler les chairs baveuses.

NITRATE DE POTASSE (SEL DE NITRE.) — Le nitrate de potasse est le résultat de la combinaison de l'acide nitrique et de la potasse; on l'obtient ordinairement en décomposant le nitrate de chaux et de magnésie qui se trouve dans les plâtres et les terres des vieux édifices, par la potasse contenue dans les cendres des végétaux.

Ce sel, qui est ordinairement en longues aiguilles prismatiques, a une saveur fraîche salée assez agréable; il est quelquefois mêlé dans le commerce avec une certaine quantité de sel de Glaubert ou sulfate de soude, dont les cristaux ont à-peu-près la même forme, mais qu'il est facile de distinguer de ceux du nitrate de potasse, en ce que ces derniers ont la propriété de détonner sur les charbons ardens, ce que ne peut faire le sulfate de soude, qui se fond ordinairement dans son eau de cristallisation; au reste, il a une saveur amère que n'a point le nitrate de potasse. Le nitrate de potasse est regardé comme diurétique rafraîchissant anti-putride. La dose est depuis 12 grains jusqu'à 1 gros et demi : à plus forte dose il devient un peu purgatif.

NOIX MUSCADE. — La noix muscade est le fruit d'un arbre appelé, par Linnée, *myristica officinalis*, qui naît naturellement dans les îles Moluques, et dans les petites îles qui forment la province de Banda, et que l'on a transplanté aux îles de France et de Bourbon. Ce fruit extraordinaire est composé d'un noyau recouvert de trois enveloppes; la première, qui est la plus extérieure, a beaucoup de ressemblance avec ce

que nous appelons le *brou de noix ;* c'est un parenchyme verdâtre, qui a une légère saveur amère et aromatique : ce brou recouvre une espèce d'enveloppe reticulaire, à laquelle on a donné, dans le commerce, le nom de *macis ;* enfin, sous ce réseau se trouve une enveloppe ligneuse qui renferme la muscade. Cette muscade est ordinairement oblongue, rugeuse, d'une couleur blanchâtre, comme recouverte d'une légère couche de farine à l'extérieur, marbrée de rouge sur un fond jaunâtre intérieurement, d'une odeur forte et agréable, d'une saveur amère très-aromatique, et donnant de l'huile lorsqu'on la perce avec un fer chaud.

Ce fruit est très-sujet à être attaqué par un insecte qui se nourrit de sa propre substance. Lorsqu'il est ainsi altéré, les droguistes ont soin de boucher exactement avec la pointe d'un couteau, les trous que les insectes y ont pratiqués, et de le rouler ensuite dans la farine, pour lui donner le coup-d'œil blanchâtre qu'il a ordinairement : si les trous sont en trop grande quantité pour ne pas être piqués sans déformer un peu la muscade, ils forment une pâte avec un peu d'huile et de poudre de muscade pour les boucher, après

quoi ils le roulent dans la farine, pour les raisons qui ont été dites plus haut.

Il est très-facile de reconnaître les muscades ainsi altérées, en ce qu'elles sont plus légères que les bonnes, et si on les brise, on trouve dans leur intérieur les excrémens des insectes qui les ont altérée, et quelquefois leur squelette desséché.

Il se trouve dans le commerce une autre espèce de muscade, de peu de valeur, que les droguistes donnent souvent pour la bonne ou qu'ils mêlent avec; on reconnaîtra cette substitution, en ce que cette muscade est plus grosse et plus légère que celle qui a été décrite: elle n'a presque pas d'odeur et a une saveur âcre, amère et désagréable.

Les anciens lui avaient donné le nom *d'azerbes;* elle ne se trouve presque jamais saine dans le commerce; elle est toujours attaquée par les insectes. Quelques personnes pensent même que si on la mêle avec de la muscade de bonne qualité, elle l'altère promptement.

On fait une foule de préparations avec la noix muscade: si on la distille, on en retire une huile essentielle, très-âcre et très-aromatique; si, après l'avoir réduite en poudre grossière, on la soumet à la presse

entre deux plaques métalliques chauffées, on en obtient une matière onctueuse qui, en se refroidissant, devient solide, compacte, a une couleur jaune-dorée, une odeur forte et aromatique, et une saveur assez amère : on lui a donné le nom d'huile épaisse de muscade, pour la distinguer de la première : on en fait encore une teinture en en faisant infuser dans l'alcohol.

Les Hollandais préparent avec la noix muscade, une espèce de confiture, qui a souvent été employée autrefois, et dont on ne se sert plus maintenant.

La noix muscade est regardée comme un fort stimulant et corroborant : on l'a employée avec succès dans la paralysie, prise intérieurement et appliquée extérieurement. On se sert fréquemment de son huile épaisse dans les foulures des membres, dans les douleurs rhumatismales : intérieurement on la donne en poudre, à la dose de 12 grains jusqu'à 36.

O.

ONGUENTS. — Les onguents, comme la plupart des composés pharmaceutiques, sont sujets à être falsifiés, sur-tout ceux qui sont très-composés : les droguistes retranchent or-

dinairement en partie ou en totalité les substances rares et chères qui entrent dans la composition de quelques-uns. Quelquefois ils font de faux onguents auxquels ils donnent autant qu'il leur est possible la couleur et l'odeur de ceux qui ont été préparés avec soin. Je vais donner quelques exemples de ces falsifications afin de mettre les élèves à même de pouvoir les reconnaître, lorsqu'ils seront forcés d'acheter ces espèces de médicamens chez les droguistes ; mais il vaut beaucoup mieux que les pharmaciens ne tiennent dans leur officine que ceux qu'ils auront préparés eux-mêmes avec soin, parce qu'il y a parmi ces médicamens quelques-uns desquels il est impossible de reconnaître la falsification.

ONGUENT-CITRIN. — L'onguent-citrin se fait en versant dans de la graisse fondue une dissolution de mercure dans l'acide nitrique. Cet onguent a ordinairement une couleur jaune citrine et une odeur rance. Quelques pharmaciens donnent souvent à sa place l'onguent oxigéné, qui est une espèce d'onguent-citrin dans lequel il n'entre pas de mercure. Comme ces deux onguents ont absolument la même couleur et la même odeur,

il est très-facile de les prendre l'un pour l'autre : cependant il y a un moyen de les distinguer. Si l'on veut s'assurer que celui qu'on achète contient du mercure, il faut en frotter un peu sur une pièce de monnaie de cuivre bien décapée; s'il en contient, on la verra bientôt blanchir, ce qui n'arrive pas si c'est simplement de l'onguent oxigéné. Un moyen encore bien bon est de mettre sur une tablette d'onguent-citrin quelques gouttes d'ammoniaque liquide qui décidera une tache noire si l'onguent est bon; dans le cas contraire l'onguent ne changera pas.

L'onguent-citrin est souvent employé en médecine contre les maladies de la peau. On l'administre ordinairement par friction de deux gros. C'est sur-tout dans la galle qu'il convient.

ONGUENT-GRIS. — L'onguent-gris est le résultat de l'extinction de deux onces de mercure dans une livre de graisse de porc. Pour le faire on met ces deux substances dans un mortier, et on les triture ensemble jusqu'à ce que le mercure soit parfaitement éteint, ce que l'on reconnaît si, en en frottant un peu sur le dos de la main, et en regardant avec

une bonne loupe, on n'aperçoit plus aucun globule de mercure. Cet onguent est ordinairement d'une couleur grisâtre.

Les droguistes vendent très-communément un mélange de graisse et de poudre d'ardoise, ce que l'on reconnaîtra facilement en faisant fondre un peu de cet onguent dans un vase convenable et le laissant refroidir tranquillement : lorsqu'il est falsifié, la graisse perd presqu'entièrement sa couleur grise, l'ardoise en poudre se précipite; mais lorsque l'onguent-gris est nouvellement préparé, il présente le même phénomène quoiqu'il soit fait avec le mercure, comme il a été dit plus haut, il est donc nécessaire de s'assurer de la poudre précipitée: pour cela on en met un peu dans une cuiller de fer que l'on expose à un certain degré de chaleur; si c'est de l'oxide noir de mercure, il ne tardera pas à se volatiliser, et si c'est de la poudre d'ardoise, après l'opération on la trouvera au fond de la cuiller.

L'onguent-gris est fréquemment employé pour détruire la vermine; on en frotte les différentes parties du corps où elle se trouve.

ONGUENT-MERCURIEL. — L'onguent-mercuriel est le résultat de l'extinction du mercure dans la graisse de porc : pour

le faire, on met dans un mortier de marbre parties égales de ces deux substances, et on les triture ensemble avec un pilon de bois jusqu'à ce que le mercure soit entièrement oxidé, ce que l'on reconnaît lorsqu'en frottant un peu sur le dos de la main, et regardant avec une bonne loupe on n'aperçoit plus de globules. Cet onguent ainsi préparé a une couleur grise très-foncée presque noir.

Quelques droguistes retranchent souvent une partie du mercure qui entre dans sa composition, et pour lui donner la couleur grise noirâtre qu'il doit avoir, ils y mêlent un peu d'ardoise, de charbon ou d'oxide noir de fer réduit en poudre fine. D'autres falsificateurs plus fripons retranchent la totalité du mercure, et se contentent de mêler à la graisse de porc les substances indiquées pour lui donner la couleur du véritable onguent mercuriel. Ces sophistications sont assez faciles à reconnaître : pour cela il suffit de faire fondre un peu de cet onguent dans un petit pot que l'on tient pendant un certain tems exposé à un léger degré de chaleur ; lorsqu'on le laisse refroidir, on voit que la graisse a perdu de sa couleur ; cette perte est plus considérable lorsque l'onguent a été falsifié, comme il a été dit plus haut, et on trouve au

fond du pot dans lequel on fait l'expérience, une assez grande quantité de poudre noire à laquelle on est obligé de faire subir une seconde opération pour s'assurer si elle est de l'oxide noir de mercure ou de la poudre d'ardoise, ou encore de l'oxide noir de fer; cette opération consiste à en mettre un peu dans une cuiller de fer et à l'exposer à un degré de chaleur assez fort. Si c'est de l'oxide de mercure, il se volatilisera en entier; au contraire, si ce sont les autres matières, elles résisteront à l'action du feu et resteront au fond de la cuiller.

L'onguent-mercuriel est regardé comme un excellent spécifique dans les maladies vénériennes : on l'emploie à la dose d'un demi-gros jusqu'à deux gros; on s'en sert encore dans les maladies de la peau. On doit le choisir le plus récent possible.

ONGUENT NUTRITUM. — L'onguent nutritum se fait en triturant dans une terrine vernissée, posée sur les cendres chaudes, un mélange d'huile, de vinaigre et d'oxide demi-vitreux de plomb, jusqu'à ce que le tout ait acquis une couleur blanche.

Quelques droguistes donnent à la place de cet onguent de la graisse de porc, à laquelle

ils ont ajouté une certaine quantité d'extrait de Saturne; quelquefois n'ayant pas sous la main de graisse de porc, ils emploient le cérat blanc avec l'extrait de Saturne.

Ces falsifications sont très-faciles à reconnaître; heureusement qu'elles ne sont point dangereuses et que ces trois préparations ont à-peu-près la même vertu.

L'onguent nutritum est employé comme dessiccatif et cicatrisant.

ONGUENT POPULEUM. — L'onguent populeum se fait en laissant infuser pendant un certain tems des germes de peuplier dans de la graisse de porc, que l'on fait ensuite chauffer avec des plantes somnifères qui ont été réduites en pâte dans un mortier de pierre. Cet onguent a une belle couleur verte et une odeur assez agréable, qui approche beaucoup du baume noir du Pérou.

Quelques droguistes, lorsque l'année a été pluvieuse, et que par cette raison les plantes contiennent peu de principes colorans, donnent à l'onguent populeum la couleur qui lui convient, en y ajoutant une certaine quantite d'oxide verd de cuivre, ou un mélange de bleu d'indigo et de racine de curcuma réduite en poudre. La première de ces falsifications,

qui est très-dangereuse, est assez difficile à reconnaître : le moyen que l'on a employé jusqu'à-présent consiste à mettre un peu d'onguent populeum sur un papier gris, et le faire brûler; s'il est coloré avec du verd de gris, il répand en brûlant une flamme légèrement verte, il faut être très-exercé dans ces sortes de recherches pour pouvoir se servir avec avantage de ce moyen. Il vaut encore mieux mettre un peu de cet onguent dans un creuset que l'on fait rougir : s'il a été coloré comme il a été dit plus haut, on trouvera dans le creuset, après l'opération, un charbon qui contient le cuivre en partie revivifié; et comme il est en petite quantité, il sera nécessaire, pour en reconnaître la présence, de faire digérer ce charbon dans l'ammoniaque liquide qui alors prendra une belle couleur bleu. Quant au second moyen que l'on emploie pour colorer l'onguent populeum, il se reconnaît assez facilement en lavant un peu de cet onguent dans l'eau dans laquelle la couleur se délaye. Cette dernière falsification n'est pas à beaucoup près aussi dangereuse que la première.

D'autres falsificateurs vendent un faux onguent populeum qui n'est que de la graisse de porc à laquelle ils ajoutent quelques gouttes

de baume noir du Pérou, pour lui donner l'odeur de l'onguent populeum de bonne qualité, et qu'ils colorent ensuite comme il a été dit plus haut. Pour reconnaître ce faux onguent, on se sert des mêmes moyens dont il a été parlé.

Ce qui vient d'être dit sur la manière de colorer l'onguent populeum et sur les moyens que l'on doit employer pour reconnaître cette friponnerie, est entièrement applicable à tous les onguents qui ont une couleur verte, comme le modificatif d'ache, l'onguent de nicotiane, etc.

L'onguent populeum est fréquemment employé comme calmant et adoucissant; on le fait entrer avec succès à la dose d'une once dans les lavemens adoucissans.

OPIUM. — L'opium est un suc extracto-gommo-résineux que l'on retire par incision, expression et décoction des capsules d'une plante qui croît abondamment en Syrie et en Turquie, et qui a été nommé par Linnée, *papaver somniferum*. Celui qui découle par incision est très-rare, il ne s'en trouve même que dans les cabinets des curieux : les Turcs le gardent ordinairement pour leur usage; celui qu'on trouve communément dans le

commerce est retiré par expression et décoction des capsules qui le fournissent : il est en morceaux oblongs de différentes grosseurs, que l'on enveloppe dans des feuilles de pavots, afin qu'ils ne se réunissent point pendant le transport ; il est compact, d'une couleur brune, d'une odeur virulente et nauséabonde, et d'une saveur amère un peu âcre.

Cet opium est souvent falsifié ; les droguistes, dans le dessein d'en augmenter la quantité et le poids, y mêlent des extraits retirés de quelques plantes inodores et des gommes de mauvaise nature. D'autres falsificateurs, après l'avoir suffisamment ramolli, y incorporent des substances minérales, telles que des cailloux, du sable, de la terre, etc., et des débris des végétaux. La première de ces falsifications est très-difficile à reconnaître, sur-tout si on n'a ajouté qu'une petite quantité d'extraits étrangers et de gommes à l'opium, à cause de son odeur et de sa saveur particulière, qui masquent celle des extraits des plantes inodores. Cependant l'opium ainsi altéré a une couleur plus noire : on reconnaîtra plus facilement lorsque cette substance aura été mêlée avec des substances minérales indiquées plus haut, et des débris de végétaux ; pour cela il suffira de rompre plusieurs morceaux d'opium, et

en examinant l'intérieur de ces morceaux, on s'apercevra aisément des différens corps étrangers qui auront pu y être introduits.

L'opium est souvent employé en médecine comme calmant. On en fait en pharmacie un grand nombre de préparations qui portent différens noms, tels sont l'opium par digestion, le laudanum, l'opium de Rousseau, l'extrait d'opium, etc.; de plus il entre dans plusieurs compositions pharmaceutiques tant internes qu'externes. Il s'emploie seul à la dose d'un grain jusqu'à quatre.

OPOPONAX. — On connaît sous le nom d'*opoponax* une gomme résine que l'on obtient par incision et par expression d'une plante nommée par Linnée *pastinace opoponax*, qui croît abondamment en Perse, en Turquie, en Italie et en France. Il s'en trouve deux espèces différentes dans le commerce: la première, qui est la plus estimée, est en larmes de la grosseur d'une noisette, ou en masses composées de ces larmes unies ensemble, d'une couleur jaune qui devient plus foncée avec le tems, d'une forte odeur balsamique et alliacée assez analogue à celle de l'assa-fœtida, mais plus faible et d'une saveur amère et désagréable. Cette première espèce

est friable. La seconde est en masse de plusieurs livres, d'une couleur brune, a une odeur et une saveur semblables à celles de la précédente. Cette dernière espèce qui a ordinairement une consistance molle, est obtenue par l'expression de la plante nommée ci-dessus, et contient beaucoup d'impuretés.

Les droguistes la mêlent avec d'autres gommes résines ou des résines de peu de valeur, ou qui ont été détériorées par la vétusté, fraude qu'il est assez difficile de reconnaître lorsque les matières ajoutées ne sont qu'en petite quantité, à cause de l'odeur forte et particulière à l'opoponax qui masque entièrement celle des autres substances: quelquefois aussi ils vendent pour de l'opoponax un mélange de mauvaises gommes résines et de galipot, qu'ils font liquéfier ensemble, et auquel ils ajoutent un peu d'assa-fœtida pour lui donner l'odeur et à-peu-près la saveur de l'opoponax.

On peut assez facilement reconnaître cette substitution en jetant un peu de ce mélange sur une pelle rouge, il s'exhalera une odeur de térébenthine assez marquée. Si on expérimente de la même manière sur de l'opoponax pur, il prendra une forte odeur alliacée.

L'opoponax est quelquefois employé en

médecine comme résolutif, incisif, carminatif, vermifuge, emménagogue, etc. La dose est depuis six grains jusqu'à un demi-gros. Entrant dans la composition des emplâtres résolutifs, il est souvent employé comme tel en chirurgie.

OXALATE ACIDULE DE POTASSE. (SEL D'OSEILLE). — On connaît sous le nom de *Sel d'oseille*, dans le commerce, un sel résultant de la combinaison de l'acide oxalique et de la potasse, avec excès d'acide. On le retire ordinairement du suc exprimé d'une plante qui croît abondamment en Suisse et en Allemagne, et que l'on appelle *alleluia*. Il se trouve souvent mêlé dans les boutiques avec le tartrite acidule de potasse, ce qui pourra se reconnaître à la fumée noire et à l'odeur de tartre brûlé que répand cette dernière substance saline lorsqu'on la met sur un charbon ardent, ce qui n'arrive pas au sel d'oseille pur, qui bouillonne sans rien laisser exhaler, et qui laisse après sa combustion un sel blanc spongieux, d'une saveur légèrement alcaline.

Le sel d'oseille est employé comme rafraîchissant, anti-putride. On le donne ordi-

nairement à la dose de 12 grains jusqu'à un gros et demi dans un véhicule approprié.

OXIDE BLANC D'ANTIMOINE, (ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE). — L'antimoine diaphorétique est un oxide blanc d'antimoine à 0,32 d'oxigène que l'on obtient en faisant détoner ensemble le nitrate de potasse et l'antimoine. Cet oxide, qui retient un peu de potàsse, a une couleur blanche, et n'a point d'odeur ni de saveur sensibles. Quelquefois les droguistes le falsifient en y mêlant de la céruse ou oxide blanc de plomb.

Cette falsification est très-dangereuse, et il est très-important de pouvoir la reconnaître, ce qui est très-facile : d'abord ce mélange a une pesanteur spécifique, plus grande que l'oxide blanc d'antimoine pur; et si l'on verse dessus de l'éther sulfuré ou une dissolution de sulfure de potasse, il prendra aussitôt une teinte noire, phénomène que ne présente pas l'oxide blanc d'antimoine qui, au contraire, se colore en rouge.

On falsifie encore cet oxide en y mêlant du carbonate de chaux, vulgairement nommé craie : il suffit, pour reconnaître cette fraude, de verser sur le mélange de l'acide acé-

teux ; l'effervescence qui se manifeste aussitôt, et qui est due au dégagement de l'acide carbonique, indique la sophistication.

L'antimoine diaphorétique passe pour être légèrement sudorifique. Il entre dans la composition de la poudre cornachine.

OXIDE BLANC DE MERCURE, (PRÉCIPITÉ BLANC). — Le précipité blanc est un muriate de mercure avec excès d'oxide que, l'on obtient en instillant dans une dissolution de ce métal par l'acide nitrique, de l'acide muriatique ou la dissolution de muriate de soude, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de précipité.

Cette préparation de mercure est insoluble et d'une couleur blanche. Les droguistes la vendent rarement pure : ils y mêlent presque toujours de l'amidon ou du carbonate de chaux, ou encore de l'oxide blanc de plomb. On pourra reconnaître ces différentes sophistications en mettant un peu de ce précipité blanc dans une cuiller de fer et en le faisant chauffer. S'il est pur, il se volatilisera entièrement; mais s'il est mêlé avec de l'amidon, on verra le mélange noircir et répandre une fumée assez forte, laquelle proviendra de la combustion de l'amidon : si on y a ajouté du carbonate de chaux,

il restera sous la forme de poudre blanche au fond de la cuiller, après la volatilisation de l'oxide de mercure. On pourra encore reconnaître sa présence en versant sur l'oxide blanc de mercure ainsi falsifié, un peu de vinaigre ; il se manifestera aussitôt une effervescence plus ou moins considérable, suivant la quantité de carbonate de chaux ajoutée. Quant à celui auquel on aura ajouté de l'oxide blanc de plomb, on ne pourra le reconnaître qu'en en mettant dans un creuset avec du flux noir et lui faisant subir un certain degré de chaleur. Après l'opération, on trouve au fond du creuset un petit culot de plomb. Un moyen bien plus simple pour reconnaître ces falsifications, est de verser de l'ammoniaque sur l'oxide blanc de mercure : si l'oxide est pur, il deviendra noir à l'instant même ; si au contraire il est mêlé avec les substances indiquées, elles manifesteront leur présence en conservant leur blancheur.

Le précipité blanc est très-dessiccatif : on l'emploie avec avantage dans toutes les maladies de la peau ; le docteur Alibert l'emploie avec succès en le mêlant avec de l'axonge ; on l'administre aussi pour la cure des maladies vénériennes ; il se donne inrérieurement la dose de deux grains jusqu'à douze.

OXIDE BRUN DE FER, (SAFRAN DE MARS ASTRINGENT). — L'oxide brun de fer, ou safran de mars astringent, s'obtient en exposant la limaille de fer à un certain degré de chaleur, dans une coupelle placée sous la moufle d'un fourneau, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à l'état d'oxide d'une couleur rouge-brun : cet oxide, qui se trouve toujours en poudre dans le commerce, est souvent mêlé avec une certaine quantité de terre d'ombre ou de brique pulvérisée exactement. Cette falsification est très-difficile à reconnaître, si ce n'est par l'emploi des réactifs; mais comme ce moyen est assez embarrassant, il vaut infiniment mieux préparer cet oxide soi-même.

On se sert aussi de ces petites écailles brunes que l'on trouve ordinairement autour de l'enclume des maréchaux et que l'on appelle *batittures;* elles sont le résultat de l'oxidation du fer, que l'on a séparé des morceaux de ce métal à coups de marteau.

L'oxide brun de fer est employé en médecine comme astringent; il est tonique, et il est d'un très-grand secours pour rappeler les règles des femmes : la dose est depuis 6 grains jusqu'à 24.

OXIDE HYDRO-SULFURÉ ROUGE D'ANTIMOINE, (KERMÈS MINÉRAL). — Le kermès minéral est un oxide rouge hydro-sulfuré d'antimoine, que l'on obtient en faisant bouillir ensemble, dans une suffisante quantité d'eau, et pendant une heure ou deux, le sulfure d'antimoine et la potasse; on filtre alors la dissolution, et par le refroidissement, on voit le kermès se précipiter sous la forme d'une poudre rouge foncée, ayant une odeur hydro-sulfurée très-marquée.

Cet oxide d'antimoine est souvent falsifié dans le commerce; on y mêle de la brique réduite en poudre très-fine, de la terre d'ombre, et d'autres poudres qui ont à-peu-près la même couleur; c'est sur-tout à la fameuse foire de Beaucaire que l'on trouve ce kermès ainsi altéré.

Le moyen le plus simple pour reconnaître ces sophistications est de faire digérer le kermès dans une suffisante quantité de potasse liquide: s'il est pur, il s'y dissoudra entièrement; si, au contraire, il est falsifié avec les matières étrangères dénommées ci-dessus, on les trouvera au fond du vase dans lequel on aura fait l'épreuve.

Quelques droguistes vendent souvent pour le kermès préparé comme il a été dit plus

haut, celui qu'ils ont fait par la fusion du sulfure d'antimoine et de potasse ; mais ce dernier kermès est loin d'avoir le velouté de celui préparé par la première méthode; il est aussi plus brun. Ils mêlent encore quelquefois avec le kermès une certaine quantité de soufre doré d'antimoine, ou oxide hydro-sulfuré orangé d'antimoine, mais ce kermès ainsi altéré se reconnaîtra facilement à sa couleur rouge-pâle tirant sur le jaune.

Le kermès est un médicament très-employé en médecine dans une multitude de cas ; il est regardé comme dissolvant, divisant, sudorifique, purgatif, émétique, diurétique, expectorant, etc. La dose est depuis un demi-grain jusqu'à quatre.

OXIDE NOIR DE FER(ÆTHIOPS MARTIAL.) — L'æthiops martial est un oxide noir de fer, qui est le résultat de la décomposition de l'eau sur ce métal. Le procédé le plus expéditif et le moins dispendieux, pour obtenir cet oxide, est celui qui est employé par M. Deroover, pharmacien-chimiste de Bruxelles. Ce procédé consiste à mettre de la limaille de fer dans un chaudron de même métal, et d'y ajouter une suffisante quantité d'eau pour en

former une pâte assez solide. Au bout de quelque tems, suivant que l'atmosphère est plus ou moins humide, on voit le mélange s'échauffer considérablement; il faut alors avoir soin de lui faire présenter, autant que possible, de nouvelles surfaces à l'air; après cette opération, on trouve le fer presque réduit à l'état d'oxide d'une très-belle couleur noire veloutée : on le fait sécher pour le réduire en poudre et on le passe au travers d'un tamis de soie.

Cet oxide se trouve quelquefois mêlé avec de la poudre de charbon : cette sophistication est assez facile à reconnaître, en ce que cet oxide ainsi altéré a une pesanteur spécifique moindre que s'il était pur et est ordinairement parsemé d'un grand nombre de petits points brillans qui sont dus au charbon, que l'on n'a pu réduire en poudre impalpable.

L'æthiops martial est un excellent tonique, auquel on attribue la propriété de dissiper les obstructions; il se donne ordinairement à la dose de 12 grains jusqu'à 48.

OXIDE DEMI-VITREUX DE PLOMB, (LITHARGE). — Cet oxide s'obtient en exposant dans une coupelle, sous la moufle d'un four-

neau de fusion, et à un fort degré de chaleur, une certaine quantité de plomb, en continuant le feu jusqu'à ce que tout le métal soit réduit à l'état d'oxide demi-vitreux d'une couleur rouge ou blanchâtre (cette différence de couleur n'est due qu'au degré de chaleur plus ou moins fort que l'on a fait éprouver à l'oxide après sa formation); c'est cette préparation que l'on connaît sous le nom de *litharge d'or* et *litharge d'argent.* La plus grande partie d'oxide demi-vitreux de plomb ou litharge que l'on trouve dans les boutiques, et sur-tout celui qui est en poudre, est altéré par le mélange d'une certaine quantité de briques pulvérisées, ou de terre bolaire, ce qui peut se reconnaître, 1° à la pesanteur spécifique du mélange, qui est moins grande que celle de l'oxide demi-vitreux de plomb pur; 2° à la couleur bleue-noire que prend la dissolution du mélange dans un acide lorsqu'on y instille une dissolution de prussiate de potasse, ce qui n'arrive pas lorsque l'oxide est pur; 3° enfin, en mêlant une forte pincée de l'oxide à essayer avec du flux noir, et en faisant éprouver, au mélange introduit dans un creuset, un degré de chaleur suffisant pour revivifier ce métal. Si l'oxide est pur, on trouve après l'opération un culot métallique,

recouvert d'une petite quantité de cendres, provenant de la combustion du flux noir; si, au contraire, il est falsifié comme il a été dit plus haut, le culot est recouvert par les matières ajoutées, qu'il est très-facile de reconnaître.

L'oxide demi-vitreux de plomb est un excellent dessiccatif; il entre dans la composition de plusieurs onguens et emplâtres; étant bouilli avec le vinaigre, il constitue une préparation que l'on connaît en pharmacie sous le nom *d'extrait de saturne*, ou *acétite de plomb dissous*. Si l'on fait évaporer cette préparation, et qu'on la laisse cristalliser, on obtient l'acétite de plomb concret, ou sel de saturne.

OXIDE SULFURÉ NOIR DE MERCURE (ÆTHIOPS MINÉRAL). — L'æthiops minéral est un oxide sulfuré noir de mercure, que l'on obtient en triturant ensemble parties égales de mercure et de soufre, jusqu'à ce que le tout ait acquis une belle couleur noire; on peut encore le faire en faisant fondre ces deux substances ensemble.

Les droguistes mêlent quelquefois cet oxide avec une certaine quantité de charbon réduit en poudre très-fine, ce que l'on reconnaîtra

facilement à la pesanteur spécifique de ce mélange, qui est moins grande que celle de l'oxide pur, et parce que cet oxide ainsi altéré est parsemé d'une infinité de petits points qui proviennent du charbon, qu'il est impossible de réduire en poudre impalpable. D'autres falsificateurs, plus rafinés, mêlent avec l'oxide sulfuré noir de mercure de l'æthiops martial : cette fraude est plus difficile à reconnaître que la précédente ; cependant, on peut y parvenir en faisant chauffer fortement, dans une cuiller de fer, cet oxide de mercure ainsi altéré ; après l'entière volatilisation du mercure et d'une partie de soufre, on trouve au fond de la cuiller l'oxide noir de fer mêlé, ou combiné avec une petite quantité de soufre.

L'æthiops minéral est regardé comme antivénérien et vermifuge ; on l'emploie avec avantage dans les obstructions lymphatiques : on le donne à la dose de 12 grains jusqu'à un gros et demi.

OXIDE ROUGE DE MERCURE, (PRÉCIPITÉ ROUGE). — On appelle improprement, dans le commerce, précipité rouge, un oxide de mercure qui s'obtient en faisant évaporer, jusqu'à siccité, la dissolution de ce métal dans l'acide nitrique, et en donnant à la substance

qui reste un certain degré de chaleur assez fort pour lui faire prendre la couleur rouge, sous laquelle il se trouve dans les boutiques. Cet oxide se trouve rarement pur dans le commerce, presque toujours il est mêlé avec une certaine quantité de minium ou oxide rouge de plomb. Pour reconnaître cette substitution, il suffit d'en mettre une forte pincée dans une cuiller de fer, que l'on fait chauffer fortement; si l'oxide de mercure est pur, il se volatilisera en entier; au contraire, s'il est mélangé, on trouvera au fond de la cuiller l'oxide rouge de plomb. Quelques falsificateurs, au lieu de minium, ajoutent une certaine quantité de ce bol rouge, ce que l'on reconnaîtra facilement à la couleur de cet oxide altéré, et en en jetant un peu dans l'eau, qui se colorera en rouge par cette addition, ce qui sera dû au bol rouge, qui, étant moins pesant que l'oxide rouge de mercure, reste un moment suspendu; on peut encore l'essayer par le moyen du feu : après la volatilisation du mercure, on trouvera la terre bolaire au fond de la cuiller.

Le précipité rouge est souvent employé comme rongeant, détersif; on l'emploie aussi, mais rarement, comme vomitif, pris intérieu-

rement à la dose d'un demi-grain jusqu'à un grain.

OXIDE ROUGE DE FER, (SAFRAN DE MARS APÉRITIF). — L'oxide rouge de fer, ou safran de mars apéritif, se fait en exposant à la rosée, dans un plat de terre, une certaine quantité de limaille de fer, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement oxidée ou changée en une poudre d'une couleur rouge.

Ce qui a été dit plus haut sur la falsification de l'oxide brun de fer, est entièrement applicable à celui-ci : pour éviter les répétitions, je renvoie à cet article.

L'oxide rouge de fer a absolument les mêmes vertus que l'oxide brun de fer, et s'emploie à la même dose.

P.

PATE DE GUIMAUVE. — La pâte de guimauve se fait avec la décoction de racine de guimauve, dans laquelle on fait dissoudre une certaine quantité de sucre et de gomme arabique, et que l'on fait épaissir convenablement.

Cette préparation a une couleur blanche et une saveur très-agréable. Quelques pharma-

ciens, pour la rendre plus blanche, et pour qu'elle leur revienne à meilleur marché, y mêlent une certaine quantité de farine ou d'amidon : cette fraude, qui heureusement n'est point dangereuse, est très-difficile à connaître.

La pâte de guimauve est employée avec succès comme béchique et adoucissante : on en fait fondre un petit morceau dans la bouche.

PETIT-LAIT. — Le petit-lait est une des trois substances qui composent le lait. Pour l'obtenir on fait chauffer le lait dans un vase d'argent : lorsqu'il est sur le point de bouillir, on y verse une certaine quantité de vinaigre pour en séparer la partie caseuse qui se coagulant peut facilement être enlevée avec une écumoire, ou encore mieux par le moyen d'un linge propre sur lequel on verse le lait tourné. Le petit-lait ainsi préparé a un coup-d'œil louche, ce qui est dû à une petite quantité de matière caseuse qui y reste suspendue et dont on le débarrasse en battant un blanc d'œuf dans chaque pinte de petit-lait à clarifier, et en le remettant sur le feu : bientôt le blanc d'œuf se coagule par l'effet de la chaleur, et ramasse en même tems la petite partie de

matière caseuse qui était restée suspendue dans le liquide , et en filtrant au travers du papier Joseph , on obtient un petit-lait qui a une couleur jaune verdâtre , une odeur fade et une saveur assez douce.

Quelques pharmaciens ne se donnent pas la peine de préparer le petit-lait comme il vient d'être dit ; ils se contentent de faire dissoudre une certaine dose de sel de lait , (substance saline qui s'obtient par évaporation et cristallisation du petit-lait) dans une pinte d'eau chaude, et donnent cela pour celui préparé suivant la méthode ordinaire : mais ce petit-lait factice est loin d'avoir les propriétés du naturel , parce que, lorsqu'on fait le sel de lait , il reste dans l'eau mère une grande quantité de substance saline qu'on ne peut pas faire cristalliser. Au reste, il n'a ni la couleur, ni l'odeur, ni la saveur du petit-lait ordinaire.

Le petit-lait est souvent employé en médecine comme antiputride , désaltérant et laxatif.

PILULES. — Les pilules sont des espèces d'électuaires solides qui sont plus ou moins composés. Ce qui a été dit touchant la falsi-

fication des électuaires, est applicable à celle des pilules. (Voyez l'article *Electuaire.*)

Les pilules sont fréquemment employées en médecine ; elles conviennent sur-tout lorsqu'on a dessein de faire prendre à un malade des médicamens très-dégoûtans et d'une saveur insupportable.

POIVRE BLANC. — Le poivre blanc est la semence d'une plante sarmenteuse qui croît dans le Malabar et dans l'île de Java , et que Linnée a nommé *piper album.* Cette semence est ronde, de la grosseur d'un petit pois, recouverte d'une écorce blanche et ridée , d'une odeur forte et d'une saveur âcre, aromatique et brûlante. Cette espèce de poivre blanc est très-rare , il ne s'en trouve même point dans le commerce. On vend ordinairement à sa place le poivre noir duquel on a séparé l'écorce. Les Hollandais se sont emparés de cette espèce de travail qui n'altère en rien les bonnes qualités du poivre , et voici de quel manière ils procèdent. Ils font macérer le poivre noir dans de grand tonneaux avec une suffisante quantité d'eau , jusqu'à ce qu'il soit assez gonflé et que l'écorce puisse s'en détacher facilement ; ils le mettent alors dans une grande bassine de cuivre dont le fond est en demi-

sphère et percé de dehors en dedans d'une infinité de petit trous, ce qui forme une espèce de râpe dont les aspérités sont dans l'intérieur de la bassine. Ils la plongent dans une cuve remplie d'eau, et frottent vigoureusement le poivre avec un balais usé afin d'en détacher l'écorce qui passe au travers des trous de la bassine, tandis que la semence dépouillée de son écorce reste dessus; ils la font sécher pour l'introduire dans le commerce. Ils ramassent l'écorce qui se trouve au fond de la cuve dans laquelle s'est fait l'opération, pour la faire sécher, la pulvériser et la vendre pour du poivre noir. Ce poivre ainsi préparé est aussi bon que le poivre blanc.

Quelques falsificateurs emploient, pour blanchir le poivre et en augmenter le poids, un moyen qui peut occasionner les plus fâcheux accidens. Ce moyen consiste à recouvrir le poivre noir, privé de son écorce, d'une couche de pâte faite avec de l'amidon et de l'oxide blanc de plomb. Pour cela, lorsque le poivre est bien net, ils le mettent avec une certaine quantité de cette pâte dans une bassine suspendue par les deux anses, et secouent fortement jusqu'à ce qu'il soit recouvert d'une couche suffisamment épaisse. Lors-

qu'il est ainsi préparé, ils le font sécher et le secouent de nouveau pour arrondir exactement les grains; alors ils l'introduisent dans le commerce.

On voit combien une telle préparation peut devenir dangereuse, et quel soin l'on doit apporter dans le choix de cette substance, qui peut causer des accidens funeste lorsqu'elle est aussi altérée à raison des propriétés délétères de l'oxide de plomb. Pour reconnaître cette dangereuse falsification, il suffit de frapper légèrement quelques-unes de ces semences avec un corps dur, on verra bientôt la pâte se détacher par couches et dévoiler ainsi la friponnerie. On peut encore faire tremper ces semences dans l'eau, qui dissoudra la colle et laissera précipiter l'oxide de plomb.

Il n'est point aussi facile de reconnaître la falsification lorsque le poivre blanc est réduit en poudre; cependant on peut y parvenir à l'aide d'une petite opération assez simple, et qui consiste à en mettre plusieurs pincées dans une cuiller de fer, que l'on expose à un degré de chaleur assez fort pour faire brûler le poivre. Après la combustion, si le poivre a été altéré comme il a été dit plus haut, on

trouvera le plomb revivifié au fond de la cuiller. On peut encore verser dessus du foie du soufre liquide qui déterminera la formation du sulfure noir de plomb.

Le poivre est regardé comme un grand stimulant ; on doit l'employer avec la plus grande circonspection, parce qu'il ne convient pas à tous les tempéramens. Son usage le plus fréquent est pour l'assaisonnement des mets.

POUDRES SIMPLES ET COMPOSÉES. — Les poudres simples que vendent la plupart des droguistes sont ordinairement préparées sans soin et avec des substances qu'ils auraient beaucoup de peine à débiter entières à cause des altérations qu'elles ont subies : quelquefois avant de pulvériser une substance quelconque, ils lui enlèvent une partie de ses principes extractifs ou résineux en la faisant infuser dans un véhicule convenable ; ils mêlent aussi ensemble les différentes portions de poudres qui résultent de la pulvérisation des substances soit végétales, soit animales.

Cependant il est reconnu que lorsqu'on a retiré une certaine quantité de poudre des feuilles des végétaux, de l'ipécacuana et des différentes parties des animaux desséchées,

on doit rejeter le reste comme n'ayant que peu ou point de vertu; il est d'autres substances, au contraire, desquelles on ne doit conserver que la dernière poudre : ce sont celles qui contiennent beaucoup de principes gommeux et résineux, comme le jalap, le kinkina et les différentes gommes, etc.

Quelques droguistes donnent pour de la poudre de séné, de kinkina, de jalap, etc. la poussière qui se trouve au fond des barils et des ballots dans lesquels on a transporté ces différentes substances; ils achèvent de la pulvériser et la passent au travers d'un tamis. Cette poudre qui contient beaucoup de terre est presque sans vertu. Il est assez facile de la distinguer d'avec celle qui a été préparée avec soin. Je renvoie, au reste, à chacun des articles dans lesquels j'ai parlé de ces espèces de poudre : les pharmaciens instruits de toutes les circonstances énoncées ci-dessus, n'hésiteront sans doute pas à préparer eux-mêmes les poudres dont ils auront besoin.

Il en est des poudres composées comme des simples : outre qu'elles ne sont, pour la plupart du tems, que des mélanges de ces dernières mal préparées, les droguistes retranchent souvent de leur composition les substances qui sont à un assez haut prix,

ou ne les mettent qu'en petite quantité. Un exemple, pris au hasard, servira de preuve à ce que je viens de dire. Dans la poudre d'or de Zel et la poudre d'ambre, on fait entrer une assez grande quantité d'ambre gris, sur-tout dans la dernière; mais comme cette matière est très-chère, les droguistes n'en mettent ordinairement que la quantité nécessaire pour leur donner l'odeur particulière à cette substance.

Il me serait très-facile de multiplier les exemples; je crois cela absolument inutile, et celui que je viens de donner est applicable à toutes les poudres composées.

Les poudres, tant simples que composées, sont en usage en médecine dans une infinité de cas.

PYRÈTHRE. — La pyrèthre est la racine d'une plante à laquelle Linnée a donné le nom de *anthemis pyrethrum*, et qui croît à Tunis et dans l'Afrique. Elle est presque toujours de la grosseur et de la longueur du doigt, cylindrique, ridée et d'une couleur roussâtre à l'extérieur, blanche intérieurement, ayant une odeur nauséeuse particulière et une saveur très-âcre et brûlante. Cette espèce de pyrèthre est très-rare, il s'en trouve peu dans le commerce. Les droguistes vendent ordinai-

rement à sa place la racine d'une autre plante que quelques personnes appellent *magale*. Cette racine est plus menue que celle de la pyrèthre, longue de cinq ou six pouces, garnie de quelques fibres, et a à sa partie supérieure une espèce de barbe ou de frange. Elle a une couleur grise brunâtre à l'extérieur et est blanchâtre intérieurement ; elle est sans odeur et d'une saveur beaucoup moins âcre et moins brûlante que la racine de pyrèthre. D'après ces caractères il est facile de distinguer ces deux racines l'une de l'autre, quoique l'on puisse sans inconvénient les employer indifféremment, parce qu'elles ont à-peu-près la même vertu.

L'une et l'autre sont employées pour débarrasser les glandes salivaires des engorgemens auxquels elles sont très-sujettes. On en met un petit morceau dans la bouche et on le mâche. Elles provoquent alors la sécrétion d'une grande quantité de salive.

R.

RACINE D'ANGÉLIQUE. — La racine d'angélique nous est fournie par une plante de la famille des ombellifères, nommée par Linnée *Angelica, archangelica*, qui croît

spontanément dans les parties méridionales de l'Europe.

Cette racine, qui est de la grosseur du pouce, est d'une couleur roussâtre et ridée à l'extérieur, blanche intérieurement, d'une odeur aromatique qui approche un peu de celle du musc, et d'une saveur âcre un peu amère. La plus estimée est celle qui nous est apportée de Bohême et d'Espagne. Il en croît beaucoup en France.

Les droguistes donnent quelquefois à sa place la racine d'une plante nommée vulgairement *panais*, dont l'odeur et la saveur, quoique moins fortes, approchent de celles de la racine d'Angélique.

On pourra les distinguer l'une de l'autre, 1° à la couleur du panais, qui est d'un blanc jaunâtre à l'extérieur; 2° à son odeur et à sa saveur qui sont plus faibles que celles de la racine d'Angélique. Cette dernière substance est aussi très-souvent sujette dans le commerce à une grande défectuosité, à laquelle on doit bien prendre garde lorsqu'on l'achette ou qu'on s'en sert. Elle est presque toujours piquée des vers.

On attribue à la racine d'Angélique une vertu cordiale et sudorifique : on la donne ordinairement en poudre, à la dose de 20 grains jusqu'à un gros, et en infusion, depuis

deux gros jusqu'à une once pour une pinte d'eau bouillante : elle entre aussi dans la composition de plusieurs remèdes officinaux.

RÉSINE DE GAYAC. — La résine de gayac découle naturellement ou par incision de l'arbre qui fournit le bois du même nom ; elle est d'une couleur verdâtre ou brune, presque sans odeur et d'une saveur âcre. On retire encore cette résine en faisant infuser le bois de gayac dans l'alcohol et en précipitant ensuite par une certaine quantité d'eau distillée.

Les droguistes la falsifient quelquefois en y mêlant une certaine quantité de poix noire et de colophane ; d'autres fois, après l'avoir ramolli, ils y incorporent des substances étrangères, telles que de la terre, du sable, etc. On pourra reconnaître ces différentes falsifications en jetant quelques parcelles de cette résine sur un fer rouge ; si elle est pure, elle répandra, en brûlant, une odeur assez agréable : si, au contraire, on l'a mêlée avec de la poix et de la colophane, l'odeur mixte et désagréable que répandront ces deux substances en brûlant, fera reconnaître la fraude : si elle a été mêlée avec du sable ou de la terre, en examinant avec attention le résidu de la

combustion, on y trouvera ces deux corps étrangers.

La résine de gayac est employée en médecine comme altérante, résolutive et incisive. On l'administre avec avantage dans les maladadies vénériennes : on la donne alors en poudre, mêlée avec d'autres substances, à la dose de 12 grains jusqu'à 20.

RÉSINES PHARMACEUTIQUES. — Presque toutes les substances végétales sont susceptibles de fournir de la résine lorsqu'on les soumet à l'action soit de l'acohol, soit de l'éther : mais il n'y en a guères que cinq ou six qui soient communément employées en pharmacie : ce sont celles de scammonée, de jalap, de coloquinte, etc.

Pour obtenir ces résines, on met chacune des substances qui doivent les fournir, dans des matras séparés. On verse dessus la quantité d'alcohol ou d'éther suffisante pour qu'elles soient baignées et recouvertes de six pouces au moins. On bouche le matras et on l'expose à une chaleur douce pendant dix à douze jours. Au bout de ce tems on filtre la liqueur et on précipite la résine en versant dedans de l'eau qui, à raison de sa grande affinité avec l'alcohol et l'éther, force ces deux réactifs à

abandonner la résine qui, le plus ordinairement, gagne le fond du matras. On peut encore, avec avantage, faire évaporer jusqu'à siccité : on a, pour résultat de l'opération, une substance qui est le plus ordinairement noire, a une odeur très-âcre, et n'a que peu ou point d'odeur. Il est à observer que lorsqu'on précipite par l'eau, les résines sont d'une couleur moins noire, et qu'elles conservent long-tems un certain degré de mollesse.

Les différentes résines sont très-souvent falsifiées dans le commerce. Les droguistes y mêlent une certaine quantité de poix noire dont on peut facilement reconnaître la présence en enfonçant dans les morceaux de résine ainsi falsifiée, une épingle de fer rougie au feu, qui dégage sur-le-champ l'odeur particulière de la poix noire. Quelques falsificateurs mêlent aussi aux résines, lorsqu'elles sont encore molles, de la poudre de charbon, ce que l'on reconnaît facilement, 1° à la pesanteur spécifique de ces résines ainsi altérées, qui est moindre que celle des résines pures ; 2° à une infinité de petits points brillans que l'on remarque dans leur cassure. Ces points brillans sont dus au charbon qu'il est impossible de réduire en poudre impalpable.

Les résines de jalap, de scammonée, de coloquinte, etc., sont employées en médecine comme de très-violens purgatifs. Il faut apporter la plus grande circonspection dans leur emploi, parce qu'elles causent quelquefois l'inflammation des intestins. Il est impossible d'en déterminer la dose, parce qu'elle doit être relative au degré d'irritabilité de l'individu qui en fait usage.

RHUBARBE. — On connaît en pharmacie sous le nom de *rhubarbe* une racine de laquelle il y a plusieurs espèces; mais comme il n'y en a qu'une usitée en médecine, je me contenterai de la décrire, renvoyant pour les autres aux différens auteurs qui s'en sont occupés.

La rhubarbe dont on se sert en médecine est la racine du *rheum palmatum* de Linnée, qui croît ordinairement en Chine, mais qui est cultivée depuis plusieurs années en France. Elle nous vient ordinairement par Moscou. Elle est en morceaux plats ou ronds, gros comme la moitié du poing à-peu-près, d'une couleur jaune extérieurement, d'une odeur aromatique toute particulière, un peu nauséabonde, d'une saveur âcre, stiptique,

un peu amère. Si on la casse, on la trouve quelquefois marbrée de blanc sur un fond rouge, d'autres fois marbrée de rouge sur un fond blanc, ce qui a porté plusieurs auteurs à en établir deux variétés; la première est nommée *rhubarbe rouge;* la seconde, *rhubarbe blanche.*

Cette racine est très-sujette à s'altérer : ou elle attire l'humidité de l'air et se pourrit à la longue, ou elle est attaquée par des insectes qui se nourrissent de sa propre substance.

Les droguistes, dont le but est de ne rien perdre, se gardent bien de jeter ce médicament ainsi altéré : ils roulent les morceaux gâtés dans de la poudre de bonne rhubarbe, les font ensuite sécher pour les exposer en vente. Quant à ceux qui sont attaqués par les insectes, ils ont la patience de boucher, les uns après les autres, les trous que les insectes ont pratiqués; après quoi ils mettent une certaine quantité de ces morceaux de rhubarbe ainsi préparés dans une forte toile et les remuent ensemble jusqu'à ce que le frottement ait entièrement renouvelé leur surface et que la poudre qui s'est formée aux dépens des morceaux, ait rempli les petites cavités. Quand les morceaux de rhubarbe se

trouvent trop piqués, ils font une pâte avec de la poudre de rhubarbe et un mucilage quelconque, et en remplissent tous les petits trous, après y avoir mis des grains de plomb pour augmenter leur pesanteur; ensuite ils usent les morceaux comme il a été dit plus haut, pour renouveler leur surface. Pour reconnaître ces petites ruses des marchands, il suffit de casser quelques morceaux de rhubarbe. Dans le premier cas, on voit cette racine toute pourrie dans l'intérieur; on trouve dans l'autre les excrémens des insectes, et souvent même leurs squelettes desséchés, et les grains de plomb.

Les droguistes ont encore d'autres manières de falsifier ces racines : quelquefois ils en tirent une partie des principes extractifs par une infusion dans l'eau; d'autres fois ils donnent de la rhubarbe que l'on cultive en France. Il est facile de reconnaître ces différentes falsifications : si la bonne rhubarbe se trouve mêlée avec celle dont on a tiré les principes extractifs par une infusion aqueuse, on s'en apercevra en ce que cette dernière sera plus légère, qu'elle aura une couleur plus brune et une saveur moins âcre, moins stiptique et moins amère; si elle est mêlée avec de la rhubarbe cultivée en France, en cassant

quelques morceaux, on verra que cette dernière est plus foncée en couleur, qu'elle est plus compacte et plus mucilagineuse dans la bouche lorsqu'on la mâche; elle est aussi plus pesante que la bonne rhubarbe. Si on s'est servi du rhapontic, la fraude est assez facile à reconnaître; les morceaux sont brunâtres; en les cassant, on voit qu'ils conservent intérieurement cette couleur; en les coupant transversalement, on aperçoit facilement des lignes qui partent du centre pour se rendre à la circonférence.

La rhubarbe est un excellent purgatif qui convient dans une infinité de maladies. On s'en sert avec beaucoup d'avantage dans les diarrhées et dyssenteries. On la donne en poudre à la dose de 6 grains jusqu'à 24, en infusion à la dose d'un gros jusqu'à quatre dans quatre onces d'eau. On en fait un extrait qui est souvent employé comme excipient pour former des pilules. On en fait aussi une teinture que l'on mêle dans les potions à la dose d'un demi-gros, un sirop que l'on prend à la dose d'une once jusqu'à quatre, et enfin des pastilles qui sont très-fréquemment employées pour ceux qui ont des digestions difficiles.

S.

SAFRAN. — On appelle safran, dans le commerce, les stigmates de la fleur d'une plante à racine bulbeuse, nommée par Linnée *crocus sativus*, qui croît abondamment et que l'on cultive en Asie et en Europe (le Gatinois en produit beaucoup). Cette plante présente un phénomène assez remarquable, c'est qu'ordinairement la fleur croît avant la feuille : (*filius ante patrem.*) Le safran a ordinairement une couleur rouge foncée, mêlée d'un peu de jaune à ses extrémités, une odeur aromatique assez agréable, et qui est susceptible de causer l'ivresse lorsqu'on la respire trop long-tems et en trop grande quantité; il a une saveur amère, il doit être soyeux et teindre promptement et abondamment l'eau dans laquelle on le laisse infuser. Le safran qui possède au plus haut degré toutes ces propriétés, est celui qui est cultivé en Gatinois. Comme cette substance est à un assez haut prix dans le commerce, les droguistes la falsifient de différentes manières : souvent ils en tirent, par le moyen de l'eau et de l'alcohol, une partie du principe colorant, qui est très-abondant : d'autres fois ils donnent à sa place les stigmates du safran bâtard que

l'on appelle fleurs de *carthame*. Quelquefois ils mêlent aussi le safran fin à une certaine quantité de fleurs de chardon des teinturiers. Cette sophistication est très-facile à reconnaître à l'odeur qui est loin d'être aussi forte que celle du safran de première qualité, et au peu de teinture qu'ils fournissent à l'eau ou à l'alcohol, si on les compare pour cette propriété au bon safran gatinois.

Le safran est très-employé en médecine comme calmant, anti-spasmodique, cordial. On le donne fréquemment dans les pâles couleurs, dans la suppression des règles.

On en fait en pharmacie une teinture que l'on donne à la dose d'un demi-gros jusqu'à un gros dans un véhicule approprié. On en fait encore un extrait que l'on emploie comme calmant à la dose de quelques grains. Il entre dans une infinité de préparations pharmaceutiques.

SAGAPENUM. — Le sagapenum est une gomme-résine qui découle par incision d'une espèce de *ferula* qui n'est point encore connue, et qui croît en Perse et dans l'Inde.

Cette gomme - résine se trouve ordinairement dans le commerce en larmes ou en pains, d'une couleur jaune roussâtre à l'exté-

rieur, et jaunâtre intérieurement, d'une odeur assez semblable à celle de l'assa-fœtida, mais plus faible, et d'une saveur âcre, amère et désagréable.

Les droguistes mêlent souvent à cette substance, lorsqu'elle est en masse, des gommes résines de peu de valeur, et font fondre le tout ensemble pour en former un tout homogène. Cette falsification se reconnaîtra facilement en ce que le sagapenum ainsi altéré ne contient point de larmes blanches dans sa masse, au lieu que celui qui est pur en a en assez grande quantité. Ils donnent souvent à sa place un faux sagapenum qui n'est qu'un mélange de mauvaises gommes-résines, auquel ils ont ajouté un peu d'assa fœtida pour lui donner à-peu-près l'odeur du vrai.

Pour reconnaître cette sophistication, il suffit de rompre quelques morceaux de cette substance ainsi préparée, on voit qu'elle a une couleur brune foncée intérieurement. Si on la goûte, on lui trouve une saveur très-âcre et bien différente du bon sagapenum.

Quelques falsificateurs, pour donner à-peu-près la couleur du vrai sagapenum à ce dernier mélange, y mêlent une certaine quantité de colophane dont on peut reconnaître la présence en en jetant quelques morceaux

sur des charbons ardens, il s'exhalera aussitôt une odeur de térébenthine assez marquée.

Le sagapenum est quelquefois employé en médecine comme fondant, emménagogue, antihystérique : on le donne à la dose de 12 grains jusqu'à 36 : appliqué extérieurement, il est maturatif et résolutif; il entre dans plusieurs préparations pharmaceutiques, tant internes qu'externes.

SALSEPAREILLE. — La salsepareille est la racine du *smilax salsaparilla* de Linnée, qui croît abondamment en Amérique et en Chine : cette racine est ordinairement de la grosseur d'une plume à écrire, longue et cannelée dans sa longueur, d'une couleur brune à l'extérieur, blanche en dedans, sans odeur, d'une saveur faible, légèrement amère, et se fendant facilement : cette espèce est la meilleure.

Il y a une autre espèce de salsepareille, qui est la racine de l'*aralia medicalis* de Linnée; elle est d'un gris-cendré à l'extérieur, très-blanche intérieurement, comme vermoulue, d'une saveur amère et visqueuse, se fendant difficilement : cette salsepareille est d'une qualité inférieure à la précédente.

Il se trouve dans le commerce d'autres ra-

cines, auxquelles on donne le nom de salsepareilles; elles sont ordinairement grosses comme le petit doigt, ont une couleur grisâtre, ne sont point cannelées à leur surface, et ont une saveur visqueuse : ces salsepareilles ne devraient jamais être employées, parce qu'elles sont de mauvaise qualité. Les droguistes s'en servent souvent, ainsi que de la dernière espèce, pour falsifier celle de la première qualité ; mais on reconnaîtra facilement cette substitution, si on fait attention à leurs caractères respectifs.

Il nous vient de la Hollande de la salsepareille en bottes d'un pied de long, bien proprement arrangées : ces bottes sont ordinairement composées d'une couche de bonne salsepareille, qui recouvre un amas de petites racines desséchées qui tombent en poussière lorsqu'on vient à les séparer. On s'apercevra facilement de la fraude en les ouvrant ; elles doivent être rejetées.

J'ai vu quelquefois des courtiers, ou du moins des coureurs droguistes, présenter les racines d'arrête-bœuf pour de la salsepareille : cette substitution est trop grossière pour que le pharmacien soit dupé.

La racine de salsepareille passe pour être sudorifique ; on s'en sert fréquemment dans

la cure des maladies vénériennes, à la dose d'une once jusqu'à deux en décoction : on en fait un extrait, que l'on emploie à la dose de 24 grains jusqu'à un demi-gros, et un sirop qui se prend par cuillerées le matin.

SANG-DRAGON. — Le sang-dragon est une résine sèche que l'on retire par incision de deux arbres dont Linnée a nommé l'un *dracæna draco*, et l'autre *pterocarpus draco*, et par décoction du fruit d'une espèce de rotang appelé *calamus rotang :* cette résine se trouve dans le commerce sous la forme de pains ovoïdes, de la grosseur d'une forte noix, enveloppés dans des feuilles de roseau, et attachés plusieurs ensemble à une longue ficelle; elle est d'une couleur rouge foncée, presque brune lorsqu'elle est en masse, d'un beau rouge lorsqu'elle est écrasée, sans odeur ni saveur sensible, et brûlant facilement, en répandant une odeur aromatique assez agréable, que quelques auteurs ont comparée à celle que répand le benjoin, mais qui en diffère cependant. Il nous vient de la Hollande deux sang-dragons, le premier, qui est en petits pains plats enveloppés dans des feuilles de roseau, d'une couleur brune étant en morceaux, et d'un rouge vif lorsqu'il est écrasé.

Ce sang-dragon n'est qu'un mélange de gommes résines et de résines colorées par l'addition d'une petite quantité de vrai sang-dragon.

L'autre, qui est sous la forme de pains orbiculaires, assez semblable au sang-dragon de bonne qualité, est composé avec de la mauvaise gomme arabique, de la gomme Bassora et de la gomme de prunier que l'on a fait dissoudre dans une forte décoction de bois de Fernambourg, et que l'on a fait évaporer jusqu'à consistance d'un extrait assez ferme. On fait alors des petits pains de forme ovoïde que l'on enveloppe dans des feuilles de roseau pour l'introduire dans le commerce. Il est très-facile de reconnaître ces deux falsifications du sang-dragon. Si l'on fait brûler un peu de celui qui est un mélange de résines et de gommes résines colorées comme nous avons dit plus haut, et qui est sous la forme de pains plats, il prendra une odeur très-analogue à celle de la cire à cacheter, et on ne remarquera point cette odeur agréable qui caractérise le vrai sang-dragon.

Quant à l'autre, on le verra bientôt se dissoudre si on en met un peu dans l'eau, ce qui n'arrive point au sang-dragon de bonne qualité. On peut encore, en en mettant un

peu dans la bouche, reconnaître la fraude, parce que la gomme ne tardera point à se dissoudre dans la salive.

On falsifie encore dans le commerce le sang-dragon, avec des résines de peu de valeur que l'on colore avec du minium ou du bol d'Arménie. On peut reconnaître cette falsification à l'odeur particulière que répand ce faux sang-dragon quand on le brûle ou qu'on le frotte.

Le sang-dragon est regardé en médecine comme un excellent astringent; il s'emploie avec beaucoup de succès pour arrêter les hémorrhagies tant internes qu'externes. On s'en sert aussi pour la cure des gonorrhées, il se donne ordinairement à la dose de 6 grains jusqu'à 15. On en fait en pharmacie une teinture, en en faisant dissoudre une certaine quantité dans l'alcohol; on mêle ordinairement cette teinture dans les potions astringentes, à la dose de 36 grains jusqu'à 60.

SANGSUE. — La sangsue est un ver dépourvu d'épines et de poil, presque plat, étroit, noirâtre en dessus, marbré de jaune sur un fond noir en dessous, et pourvu d'un disque triangulaire qui exerce une grande force de succion. Ce ver a été nommé par

Linnée, *hirudo medicinalis.* Il se trouve abondamment dans beaucoup de rivières. On donne quelquefois à sa place une autre espèce de sangsue qui a une couleur noire, qui n'est point marbrée en dessous, qui est plus grosse et plus longue. Cette dernière espèce est moins bonne que la première, aussi ne s'en sert-on jamais. Il sera facile de la distinguer de la première espèce d'après leurs caractères respectifs. Cette distinction est importante : j'ai remarqué que la piqûre de la dernière espèce (c'est-à-dire de la noire) était généralement suivie d'une espèce d'abcès.

La sangsue est d'une très-grande utilité lorsqu'on se propose de faire une saignée locale dans un endroit où les vaisseaux sanguins sont trop petits pour donner assez de sang, étant ouverts avec la lancette.

SANTAUX. — Les santaux sont des bois durs, compacts et pesans. Il s'en trouve trois espèces dans le commerce. Le premier est le *santal rouge.* L'arbre qui nous le fournit et qui croît dans l'Asie et dans les Indes orientales, a été nommé par Linnée *pterocarpum santalum.* Ce bois est très-dur, compact, fibreux, difficile à fendre, d'une couleur rouge foncée, sans odeur, et d'une saveur astrin-

gente assez marquée. On donne souvent à sa place le bois de corail ou d'autres bois durs, tel que le bois de gayac que l'on teint avec une forte décoction de bois de Brésil.

On reconnaît lorsqu'il est falsifié avec le bois de corail, parce que ce dernier est d'un rouge plus clair et plus léger que le santal rouge : en les fendant dans leur longueur, on trouve quelquefois l'intérieur des morceaux entièrement blanc ou teint inégalement, ce qui fait reconnaître la fraude.

La seconde est le *santal citrin*, qui nous est fourni par un arbre que Linnée a nommé *santalum album*, qui croît aussi en Asie et dans les Indes orientales. Ce bois est dur et pesant, ses fibres sont ordinairement droites et longues; il a une couleur citrine tirant sur le jaune, une odeur balsamique qui tient un peu de la rose, et une saveur aromatique légèrement amère. On vend souvent à sa place le bois de chandelle qui lui ressemble beaucoup. Cependant, avec un peu d'attention, on pourra les distinguer l'un de l'autre, parce que le bois de chandelle est ordinairement plus compact, plus pesant, plus dur, plus résineux, et a les fibres plus courtes que le bois de santal citrin : de plus, son odeur et sa saveur approchent beaucoup de celles du

citron, qualité qu'on ne remarque pas dans le santal citrin. On lui substitue aussi la partie jaune du bois de gayac, ce qui se reconnaîtra facilement à la saveur âcre de ce dernier, qui est bien différente de celle du santal citrin.

On appelle ordinairement dans le commerce *santal blanc*, l'aubier de l'arbre qui nous fournit le santal citrin. Il a une couleur blanche, est pesant, ses fibres sont droites, il est d'une odeur faible, et a une saveur aromatique amère, un peu acrimonieuse.

Les différens santaux ont été très-employés en médecine : on leur attribuait autrefois de grandes vertus; mais maintenant qu'elles sont réduites à leur juste valeur, ils ne sont presque plus en usage. Ils passent pour être légèrement astringens. On les fait prendre infusés dans l'eau ou le vin, à la dose d'une once ou deux par pinte de l'un ou l'autre de ces véhicules.

SASSAFRAS. — Le sassafras est la racine d'un arbre nommé par Linnée *laurus sassafras*, qui croît en Amérique, dans la Floride et sur les bords du Mississipi. Cette racine est ordinairement grosse et ligneuse, recouverte d'une écorce grisâtre, d'une couleur de rouille de fer intérieurement, ayant une odeur très-

agréable, et une saveur forte et aromatique, qui approche un peu de celle du fenouil.

Les droguistes vendent ordinairement à sa place des racines coupées en morceaux très-menus, auxquelles ils mêlent une certaine quantité d'un bois pesant, compact, très-résineux, qui a une forte odeur et une saveur d'anis, auquel, pour cette raison, on a donné le nom de *bois d'anis*. Cette substitution est très-facile à reconnaître, si l'on fait attention à l'odeur du fenouil qu'a ordinairement le sassafras, et aussi à sa saveur qui est bien différente. Il est une autre manière de falsifier le sassafras, qui est plus difficile à reconnaître, et c'est celle que l'on emploie le plus souvent. Cette manière consiste à faire infuser du bois de sapin dans une infusion de semences de fenouil; on donne ainsi à ce bois l'odeur et presque la saveur du sassafras. Cependant on peut les distinguer l'un de l'autre, en ce que le sapin, préparé de cette manière, a une couleur blanche verdâtre, et que le sassafras a une couleur de rouille bien remarquable.

Le bois de sassafras est regardé en médecine comme un excellent sudorifique : il est quelquefois employé comme incisif. On le

donne ordinairement en infusion, à la dose de deux gros jusqu'à une once.

SAVON MÉDICINAL. — Le savon médicinal se fait en mettant ensemble dans un mortier de marbre une dissolution de soude caustique, appelée *lessive des savonniers*, et d'huile d'olives ou d'amandes douces. Ce savon ainsi préparé est parfaitement blanc et a une odeur et une saveur qui ne sont point désagréables.

On lui substitue souvent dans le commerce celui qu'on a préparé en grand dans des chaudières de cuivre.

Ce dernier savon est sujet à contenir une certaine quantité d'oxide vert de cuivre qui s'est formé pendant l'opération par l'action de l'huile, de la soude et de l'eau sur ce métal. Quelquefois la quantité d'oxide est si grande, que le savon a une couleur verdâtre. On conçoit que son usage peut être suivi d'accidens très-graves; aussi les pharmaciens ne doivent-ils employer que celui qu'ils auront préparé eux-mêmes.

Le savon est souvent employé en médecine pour calmer les ardeurs d'urine. On lui attribue la vertu de dissoudre les pierres des reins et de la vessie; mais malheureusement

cette dernière vertu n'est pas bien constatée. On le donne ordinairement à la dose de 12 grains en pilules de 4 grains.

SCAMMONÉE. — La scammonée est un suc gommo-résineux que l'on retire par incision de la racine d'une espèce de *convolvulus*.

Il s'en trouve trois espèces dans le commerce. La première, qui est la plus estimée, est tirée par incision de la racine d'une plante nommée par Linnée *convolvulus scammonia*, qui croît à Alep et à Saint-Jean d'Acre. Cette scammonée est d'une couleur grise bleuâtre cendrée, d'une odeur nauséabonde, et d'une saveur âcre et amère.

La seconde espèce est retirée du *periploca scammonia*, qui croît à Alep et dans les environs du mont Taurus.

Cette scammonée est ordinairement compacte, pesante, d'une odeur nauséabonde, et d'une saveur âcre et amère, mais plus faible que celle de la précédente.

Enfin, la troisième espèce est produite par le *cynanchum monspessulani*, qui croît aux environs de Montpellier. Cette dernière scammonée, qui n'est presque point employée, est pesante, d'une couleur noire, d'une odeur et d'une saveur faible et nauséeuse.

On trouve dans le commerce une quatrième espèce de scammonée, qui n'est qu'une composition faite avec de la poix résine, des sucs épaissis des plantes laiteuses et âcres, tel que le tithymâle auquel on a joint un peu de jalap et de cendres pour lui donner à-peu-près la couleur de la bonne scammonée. Cette espèce de scammonée a une couleur grisâtre; elle est légère, tendre et friable, a une odeur et une saveur désagréable. Si on en jette un petit morceau sur une pelle rouge, on sentira bientôt l'odeur particulière de la poix résine, et ce moyen suffira pour reconnaître la fraude.

Outre que les droguistes donnent souvent ces trois espèces de scammonée pour la première, qui est la plus estimée, ils y mêlent encore des substances étrangères en nature, tel que le charbon, de la terre et des cendres.

Pour reconnaître ces différentes falsifications il suffit de casser quelques morceaux de cette scammonée; la présence de ces corps étrangers dans son intérieur fera connaître cette supercherie. On falsifie encore la scammonée en la mêlant avec une certaine quantité d'argile et de cendres. Le goût particulier que l'on connaît à l'argile suffira pour faire reconnaître cette fraude. Mais il y a une autre

manière de falsifier la scammonée, qui est bien plus dangereuse que celle dont nous venons de parler. Cette manière consiste à mêler avec de la bonne scammonée une certaine quantité d'oxide gris de plomb, pour en augmenter le poids. Il est très-difficile de reconnaître cette falsification de prime abord, si ce n'est à la pesanteur spécifique de la scammonée. On a même souvent besoin d'employer les réactifs. Le moyen le plus simple est d'en mettre quelques morceaux dans une cuiller de fer sur les charbons ardens. Si la scammonée est altérée comme nous venons de le dire, l'oxide de plomb abandonne son oxigène, et se rassemble bientôt sous la forme métallique au fond de la cuiller. J'ai été à même d'analyser de la scammonée ainsi falsifiée, dans laquelle j'ai trouvé six onces d'oxide gris de plomb par livre. On voit combien cette substitution peut devenir dangereuse, et quels soins les pharmaciens doivent apporter dans le choix des différentes substances qu'ils achettent chez les droguistes, qui, n'ayant en vue que le gain, s'embarrassent fort peu des propriétés délétères qu'ils procurent aux différens médicamens qu'ils falsifient.

La scammonée est un excellent purgatif que l'on emploie dans nombre de cas. On

l'administre en poudre à la dose de 12 grains jusqu'à 24 : on en tire, par le moyen de l'alcohol, une résine qui est très-employée en médecine, à la dose de 4 grains jusqu'à 8. La scammonée outre cela entre dans une infinité de compositions, tant internes qu'externes.

SEMEN-CONTRA — On connaît en pharmacie, sous le nom de *semen-contra*, les semences d'une espèce d'armoise nommée par Linnée *artemisia judaïca*, qui croît abondamment dans la Perse, sur les bords de la mer Caspienne, et dans les régions septentrionales du Mogol.

On trouve dans le commerce différentes espèces de semen-contra qui sont, le *semen-contra d'Alep*, le *semen-contra oriental*, et le *semen-contra officinal*; mais celui qui est le plus communément employé en médecine est celui qui nous vient des Indes, et que l'on appelle *semen-contra indicum*. Ce sont de petites semences oblongues mêlées avec des débris de tiges et de petites membranes. Elles sont d'une couleur verdâtre, d'une odeur forte et pénétrante, d'une saveur âcre et amère.

Les droguistes mêlent souvent avec les semences du semen-contra celles d'aurone ; mais

on peut facilement reconnaître la présence de ces dernières, parce qu'elles sont légères, ont une couleur jaune pâle, qu'elles ressemblent à de la paille hachée menue, qu'elles ont une odeur moins aromatique et une saveur moins amère que celle de l'*artemisia judaïca.*

Le semen-contra est un excellent vermifuge que l'on emploie avec beaucoup d'avantage à la dose d'un demi-gros jusqu'à un gros et demi.

SEMENCES FROIDES. — On connaît en pharmacie, sous le nom des quatre semences froides, celles de *courge*, de *melon*, de *citrouille*, de *concombre*, que l'on a mondées de leur écorce. A cet effet, on les met tremper dans l'eau bouillante, afin de les ramollir. Ensuite on en prend une poignée dans la main, et on presse les grains les uns après les autres sous les dents, dans le dessein d'en faire sauter l'écorce. Cette espèce de préparation que l'on fait subir aux semences froides les met hors d'état de pouvoir se conserver long-tems en bon état, aussi au bout de quelques mois ont-elles acquis une odeur rance et une saveur tellement âcre qu'elles occasionnent des ampoules dans la bouche lorsqu'on les goûte; elles sont de plus très-sujettes à être attaquées par les insectes.

Les droguistes, pour ne point perdre les semences qui sont ainsi altérées, les mettent d'abord sur un crible pour en ôter les insectes; ensuite ils les exposent à la cave, ou dans tout autre endroit humide, pour leur donner un air de nouveauté afin de s'en débarrasser facilement ; ils les mêlent aussi avec des semences froides nouvellement préparées. Cette fraude qui est assez dangereuse, parce que souvent on emploie ces semences pour faire des bouillons rafraîchissans, est facile à reconnaître. Pour cela il suffit d'en goûter plusieurs, alors la saveur âcre de celles qui ont été altérées, sera un indice suffisant pour les faire rejeter.

Les semences froides passent pour être rafraîchissantes. On les emploie rarement en médecine, par la seule raison qu'elles ne se trouvent presque jamais fraîches.

SÉNÉ. — Le séné est la feuille d'un petit arbrisseau de la famille des plantes légumineuses, nommé par Linnée *cassia senna*, qui croît dans l'Afrique et dans les Indes, et que l'on cultive en Italie; il s'en trouve trois espèces dans le commerce.

Le séné oriental, d'Alexandrie ou de la palthe (ainsi nommé à cause de l'impôt que

le grand-seigneur a mis sur cette espèce de séné); il est le plus estimé, ses feuilles sont longues, étroites, verdâtres, ont une saveur nauséabonde. L'arbre qui le produit croît en grande quantité dans le midi du désert, au-delà de la première cataracte du Nil.

Le séné de Tripoli. Ses feuilles sont longues, obtuses à leur extrémité, rudes au toucher, d'un vert foncé, d'une saveur et d'une odeur moins fortes que le précédent : ce séné est d'une qualité inférieure à celui de la palthe; mais il est préférable au séné moka, dont les feuilles sont très-larges, et qui n'ont presqu'aucune vertu; elles sont, par cette raison, très-peu employées. Les Arabes, outre qu'ils donnent souvent ces trois espèces de séné l'une pour l'autre, mêlent quelquefois avec cette substance la feuille d'une plante de la famille des apocins qui lui ressemble beaucoup : cette supercherie est difficile à reconnaître, et est dangereuse à cause des accidens très-graves que l'usage de cette feuille occasionne. Les droguistes y mêlent aussi la feuille de bagnaudier, mais cette falsification n'est pas, à beaucoup près, aussi dangereuse que la précédente, parce que la feuille de cet arbre est purgative; au reste, il est facile de reconnaître cette tromperie par l'inspection exacte des

feuilles. La feuille de bagnaudier est plus ronde et plus douce au toucher que celle du séné; outre cela, elle est tronquée à la pointe, qui présente un petit enfoncement, au fond duquel on voit un petit pédicule en forme de cœur.

Depuis la dernière expédition d'Egypte, nous avons eu des renseignemens très-exacts sur l'arbrisseau qui nous fournit le séné, et sur la récolte de cette substance que l'on cueille ordinairement lorsque les fleurs commencent à tomber.

Le séné est regardé comme un excellent purgatif; on le fait infuser à la dose de 2 gros jusqu'à 4 dans un verre d'eau bouillante que l'on prend le matin à jeun; on le réduit quelquefois en poudre pour le faire prendre en substance à la dose de 24 grains jusqu'à 36.

Il faut bien prendre garde, lorsqu'on achète la poudre de séné, qu'elle n'ait été faite avec cette substance de laquelle on a tiré les principes extractifs par infusion, que l'on a ensuite fait sécher exactement pour la réduire en poudre : on reconnaîtra facilement cette fraude en ce que cette poudre a ordinairement un aspect brunâtre et qu'elle n'a presque plus ni l'odeur ni la saveur de la bonne poudre de séné. Quelquefois aussi les droguistes réduisent en poudre ce que l'on connaît en phar-

macie sous le nom de *grabots de séné.* Ce sont les feuilles brisées et les petites tiges qui portent le séné, ce que l'on connaîtra aisément à une grande quantité de points blancs dont cette poudre est parsemée. Cette falsification, au reste, est moins préjudiciable que la précédente. On emploie encore en médecine l'extrait de séné à la dose de 6 ou 10 grains. Il sert ordinairement à incorporer quelques poudres purgatives pour en former des pilules. Quelquefois on fait dissoudre dans l'infusion de séné une certaine quantité de sucre pour en former un sirop qui est assez employé comme purgatif pour les enfans.

SERPENTAIRE DE VIRGINIE. — On connaît en pharmacie, sous le nom de *serpentaire de Virginie*, la racine d'une espèce d'aristoloche, nommée par Linnée *aristolochia serpentaria.* Cette racine qui nous est apportée de la Virginie, est composée d'une grande quantité de petits filamens qui partent tous d'un tronc commun, a une couleur brunâtre extérieurement et jaunâtre intérieurement, une odeur aromatique pénétrante et un peu camphrée, et une saveur forte, pour ainsi dire, pongitive. Souvent les marchands donnent à sa place la racine de cabaret, qui

a à-peu-près la même forme ; cependant il est facile de les distinguer l'une de l'autre, parce que la racine de cabaret a une couleur noire à l'extérieur ; son odeur et sa saveur, quoique fortes, diffèrent aussi de celles de la racine de serpentaire de Virginie. Au reste, cette falsification n'est nullement dangereuse, et on peut sans inconvénient employer ces substances l'une pour l'autre.

La serpentaire de Virginie est regardée comme un anti-septique très-puissant. On l'emploie avec beaucoup de succès en infusion, à la dose de deux gros mêlée avec le quinquina pour la cure des fièvres adynamiques et putrides; on la donne aussi quelquefois en nature réduite en poudre, à la dose de 12 grains jusqu'à 24.

SIROPS. — On appelle *sirop* en pharmacie le résultat de la solution du sucre dans de l'eau chargée des principes extractifs ou aromatiques d'une ou de plusieurs substances végétales ou animales, ce qui constitue plusieurs classes de sirops, qui sont : les sirops simples, les composés et les sirops aromatiques. Ces médicamens sont très-sujets à être falsifiés, sur-tout ceux qui sont composés, comme les sirops purgatifs.

Ceux que vendent la plupart des droguistes ne sont que des mélanges d'eaux distillées ou de décoction de chacune des plantes aromatiques, desquelles ils sont sensés avoir des sirops, avec de la mélasse.

Pour les sirops mucilagineux ils emploient la décoction de racine de guimauve ou de graine de lin. Quant à leurs sirops purgatifs, ils les préparent avec une forte décoction de la substance dont l'odeur et la saveur dominent dans chacun d'eux, à laquelle il mêlent aussi de la mélasse. Il est vrai que cette fraude est assez facile à reconnaître à cause de l'odeur et de la saveur particulière à la mélasse, qu'il n'est guères possible de masquer : mais si au lieu de cette dernière substance ils ont fait dissoudre dans les eaux distillées et décoction de la cassonade, la sophistication est plus difficile à reconnaître ; c'est pourquoi il est à désirer que chaque pharmacien ne se serve que des sirops qu'il aura préparés avec soin. Je vais donner quelques exemples de ces préparations falsifiées comme il a été dit plus haut. Ce que j'en dirai sera applicable aux autres.

SIROP ANTI-SCORBUTIQUE. — Ce sirop est ordinairement composé avec le suc

de plusieurs plantes anti-scorbutiques dans lequel on a fait dissoudre une suffisante quantité de sucre, et que l'on aromatise convenablement avec de la cannelle et des écorces d'oranges.

Celui que l'on trouve chez les droguistes n'est le plus souvent qu'un mélange de mélasse et d'eau, auquel on a ajouté un peu d'esprit de cochléaria pour lui donner l'odeur du sirop anti-scorbutique.

On le falsifie encore en faisant dissoudre de la cassonade dans la décoction de raifort pour en faire un sirop simple, auquel on ajoute un peu d'esprit de cochléaria pour les raisons énoncées plus haut (1).

SIROP DE CHICORÉE COMPOSÉ. — Le sirop de chicorée composé est un sirop purgatif fait avec la décoction de plusieurs plantes ou parties de plantes amères, dépuratives, purgatives et aromatiques, dans laquelle on fait dissoudre la quantité de sucre nécessaire.

On lui substitue souvent le mélange de

---

(1) *Voyez* l'Introduction, il y est cité un pharmacien de Paris qui donnait, il y a deux ans, du sirop anti-scorbutique à 6 francs la bouteille de pinte.

mélasse et d'une forte décoction de rhubarbe, ou le sirop fait avec la dernière décoction de rhubarbe et de la cassonade commune que l'on aromatise en y faisant infuser un peu de fenouil et d'anis.

SIROPS DE COCHLÉARIA ET DE CRESSON. — Les sirops de cochléaria et de cresson se font avec les sucs exprimés et dépurés de ces deux plantes crucifères, dans lesquels on fait dissoudre une quantité convenable de sucre.

On le falsifie de la même manière que le sirop anti-seorbutique.

SIROP DE GUIMAUVE COMPOSÉ. — Le sirop de guimauve composé se fait en dissolvant du sucre dans une forte décoction de plantes ou de parties des plantes béchiques et mucilagineuses.

On lui substitue souvent un mélange de mélasse et d'une décoction de racine de guimauve ou de graines de lin, ou encore la dissolution de la cassonade dans la décoction de ces mêmes plantes.

SIROP D'OEILLETS. — Ce sirop se fait en dissolvant du sucre dans l'infusion des

œillets rouges, que l'on appelle communément *œillets à ratafias*.

On donne souvent à sa place un sirop fait avec la mélasse ou la cassonade, et une forte décoction de bois de Brésil, que l'on aromatise avec un peu de teinture de girofle pour lui donner à-peu-près l'odeur du vrai sirop d'œillets.

SIROP DE LIMONS. — Le sirop de limons se fait avec le sucre et le suc exprimé des citrons.

Assez ordinairement les droguistes donnent à sa place un sirop fait avec de la cassonade, du vinaigre affaibli ou du verjus qu'ils ont aromatisé en y faisant infuser des zestes de citrons ou en y instillant de l'alcohol de citron.

SIROP D'ORGEAT. — Le sirop d'orgeat est le résultat de la solution du sucre blanc dans le lait d'amandes (liquide blanc, opaque, que l'on fait en pilant les semences émulsives, et principalement les amandes douces et amères).

Les droguistes donnent à sa place le sirop fait avec du lait de vache, un peu de lait d'amandes amères pour lui donner l'odeur du vrai sirop d'orgeat, de la mélasse et une

solution de colle de poisson ou un autre mucilage quelconque pour lui donner la consistance convenable. D'autres falsificateurs mettent de l'amidon avec une certaine quantité de mélasse et d'eau, et donnent ce mélange pour le sirop d'orgeat.

SIROP DE VIOLETTES. — Le sirop de violettes est une solution de sucre dans l'infusion de fleurs de violettes.

On donne souvent à sa place, sur-tout lorsque les violettes sont chères, un sirop fait avec de la mélasse ou de la cassonade commune, et une forte infusion de tourne-sol en pains, ou de fleurs de mauve, que l'on aromatise avec un peu d'iris de Florence pour lui donner l'odeur de violette qu'il doit avoir.

Ces différens exemples suffisent pour donner une idée des altérations qu'on peut faire éprouver à cette espèce de médicament, comme je l'ai annoncé plus haut. Lorsque, pour falsifier les sirops on a employé de la mélasse, il sera assez facile de s'en apercevoir à cause de l'odeur et de la saveur particulière à cette substance; mais si, au lieu de mélasse, on s'est servi de cassonade commune, la falsification devient très-difficile à reconnaître, souvent même impossible.

Les sirops sont très-employés en médecine. Ils servent à conserver, au moyen du sucre, la vertu de certaines plantes qu'on ne peut se procurer qu'une fois l'année. Ils font ordinairement la base des différentes potions.

SQUINE. — Il se trouve dans le commerce deux racines auxquelles on a donné le nom de *squine*. La première est connue sous le nom de *squine orientale*, et l'autre sous celui de *squine occidentale*. Elles ont l'une et l'autre la même vertu, quoique les médecins aient prétendu avoir obtenu de meilleurs effets de l'emploi de la première. Cette racine est ordinairement un peu plus grosse que le pouce, géniculée, pesante, résineuse, garnie à la surface de plusieurs tubercules inégaux, d'une couleur jaune foncée à l'extérieur, et rosée intérieurement, sans odeur particulière, et d'une saveur astringente.

Cette racine, qui nous vient en grande partie de la Chine, est très-sujette à être attaquée par les vers. Aussi doit-on apporter le plus grand soin dans le choix qu'on en veut faire, lorsqu'on l'achète, parce que les marchands, pour ne rien perdre, bouchent exactement avec une terre bolaire qui a à-peu-près sa couleur, les trous que les insectes y

ont pratiqués. Quelquefois aussi, comme elles ont perdu de leur poids par cette altération, ils mêlent avec la terre bolaire une certaine quantité de litharge, ce qui est très-dangereux et peut produire des effets funestes. Pour reconnaître cette falsification, il suffit de rompre quelques-unes de ces racines; et si elles ont été altérées, on trouve dans l'intérieur les excrémens des insectes, et la matière qui a servi à boucher les trous.

La squine est employée en médecine comme sudorifique, à la dose d'une once ou de deux en décoction. On la réduit aussi en poudre pour l'administrer en nature à la dose de 36 grains jusqu'à un gros.

STYRAX LIQUIDE. — Le styrax liquide est un baume qui s'obtient par décoction des différentes parties d'un arbre nommé par Linnée *Liquidambar styraciflua*, qui croît dans l'Amérique septentrionale. Ce baume a ordinairement la consistance de la térébenthine commune; il est d'une couleur noirâtre, d'une odeur forte et pénétrante, et d'une saveur âcre aromatique.

Ce styrax n'est employé que dans la composition des médicamens externes. Les droguistes, dans le dessein d'en augmenter la

quantité, y mêlent souvent de l'huile; et pour lui rendre la consistance que l'huile lui a fait perdre, ils ajoutent un peu de suif et font chauffer le tout ensemble jusqu'à ce qu'il résulte un composé homogène. Cette falsification est assez difficile à reconnaître. Cependant, si on en met un peu sur la langue et qu'on le déguste avec attention, on pourra s'apercevoir de la présence du suif à sa saveur particulière.

On doit, autant que possible, choisir ce baume sans odeur, et exempt de toute humidité.

Le styrax liquide est employé en chirurgie. On le met sur les plaies qui tendent à la gangrène. Il est regardé comme tonique et anti-putride. On en fait en pharmacie un onguent en le mêlant avec d'autres substances. Cet onguent, qui porte le nom de *styrax*, est assez fréquemment employé.

STORAX. — Le storax est un baume que l'on retire par incision d'un arbre nommé par Linnée *styrax officinalis*, qui croît dans la Perse et dans la Syrie. Ce baume est ordinairement en masses solides, friable, d'une couleur brune rougeâtre, parsemé de tâches blanches, ayant une odeur très-agréable, assez sem-

blable à celle du benjoin, et d'une saveur amère un peu acide; ce qui est dû à une certaine quantité d'acide benzoïque que ce baume contient. Cette espèce est celle qui est la plus employée. Elle porte le nom de *storax calamite*, parce qu'elle se trouve, dans le commerce, enveloppée dans des feuilles de roseau.

Les droguistes vendent quelquefois à sa place un mélange de vrai storax et de sciure du bois de l'arbre qui nous fournit ce baume. Cette falsification est trop grossière pour que les gens de l'art puissent y être trompés. Il suffit, pour la reconnaître, de briser les morceaux qui se présentent sous la main; il sera très-facile, par ce moyen, de voir s'ils contiennent, dans leur intérieur, la sciure de bois et autres corps étrangers. On trouve encore, dans le commerce, un autre storax qui est composé de poix noire et de galipot fondus ensemble, auxquels on ajoute une certaine quantité de baume noir de Pérou, pour lui donner à-peu-près l'odeur du vrai storax. Ce faux storax ressemble beaucoup, quant à l'extérieur, à celui de bonne qualité. Pour pouvoir les distinguer l'un de l'autre, il suffira d'en mettre un peu sur une pelle rouge. Si le baume est pur, il

répandra une odeur très - agréable de benjoin ; au contraire, s'il a été préparé comme il a été dit plus haut, on remarquera une odeur de poix et de térébenthine assez désagréable.

Ce baume est quelquefois employé en médecine comme fortifiant, cordial. On l'administre avec succès dans les maladies de poitrine, à la dose de 6 grains jusqu'à 15. Il entre dans plusieurs préparations pharmaceutiques.

SUC DE CITRONS ou de LIMONS. — Le suc de citrons ou de limons est une liqueur acide, exprimée du fruit d'un arbre nommé par Linnée *citrus medicus*, qui croît dans la Syrie, la Perse et le midi de la France. Il est de la grosseur d'une moyenne pomme, a une forme oblongue, est recouvert d'une écorce jaune, charnue et épaisse, qui contient une grande quantité d'huile volatile. Il est partagé intérieurement en plusieurs parties par des cloisons membraneuses. Pour obtenir le suc qu'il contient, on enlève exactement son écorce jaune extérieure, on le coupe par tranches transversales que l'on exprime fortement : il en découle un liquide trouble et

blanchâtre que l'on expose à une chaleur de 15 ou 18 degrés, qui lui fait éprouver une espèce de fermentation nécessaire à : sa clarification; quoiqu'on ait pris le soin d'ôter l'écorce jaune qui contient l'huile volatile, ce suc conserve cependant une odeur de le sucde citronsassez agréable.

Les droguistes, lorsque les citrons sont rares et chers, vendent à la place du suc de citrons celui du verjus qu'ils ont soin d'aromatiser avec quelques gouttes d'huile volatile de ce fruit. Cette fraude est très-difficile à reconnaître : aussi ne doit-on employer que celui que l'on a préparé soi-même.

Ce suc est un excellent anti-putride : on en acidule les boissons appropriées. En pharmacie on en fait un sirop en faisant fondre du sucre dans une quantité donnée de ce suc.

SUC D'ACACIA. — On connaît en pharmacie, sous le nom de suc d'acacia, le suc épaissi des gousses encore vertes du *mimosa nilotica*, petit arbrisseau épineux qui croît en Afrique et en Arabie. Neuf ou douze follicules orbiculaires, comme enfilées dans leur diamètre, composent la sillique qui nous le fournit. Pour l'extraire, on cueille les fruits

du *mimosa nilotica* avant leur maturité; on les pile dans un mortier de bois, et on en retire par expression le suc que l'on expose sur un feu doux pour le clarifier et pour le faire épaissir en consistance d'extrait un peu ferme, après l'avoir passé au travers d'un blanchet. Lorsqu'il est dans cet état, on en forme des pains de 4 ou 6 onces que l'on enveloppe dans de petites vessies très-fines, pour l'introduire dans le commerce. Ainsi préparé, le suc d'acacia a une couleur noire à l'extérieur, brunâtre dans sa cassure, et a l'odeur particulière de la plupart des extraits, une saveur acerbe et légèrement astringente, se dissout facilement et entièrement dans l'eau, et ne fournit aucun principe à l'alcohol. Cet extrait d'acacia, qui nous vient ordinairement par Marseille, est très-rare dans le commerce.

On donne communément à sa place l'extrait des fruits du prunier, qui se prépare en Allemagne, et que l'on enveloppe de même dans de petites vessies. Cette falsification est assez difficile à reconnaître. Cependant ce dernier extrait a une consistance plus forte, une pesanteur plus grande, et une couleur plus noire que celui d'acacia; du reste, ces deux substances ont à-peu-près la même vertu et

peuvent être employées indifféremment l'une pour l'autre.

Le suc d'acacia est un excellent astringent. Les Egyptiens l'emploient dans les hémorragies, à la dose de 60 grains, et sous la forme de collyre dans les faiblesses de la vue.

SULFATE DE MAGNÉSIE (SEL D'EPSUM). — Le sel d'epsum est le résultat de la combinaison de l'acide sulfurique avec la magnésie. Ce sel, qui nous est apporté d'Angleterre et de la Hongrie, se trouve dans le commerce sous la forme de petits cristaux figurés en aiguilles, ayant une saveur amère très-marquée.

Les droguistes lui substituent souvent le sel de glaubert ou sulfate de soude, duquel ils ont troublé la cristallisation en l'agitant fortement: mais cette fraude est très-facile à reconnaître, en ce que cette dernière substance saline s'effleurit à l'air, ce qui n'arrive pas au sulfate de magnésie qui, au contraire, est toujours humide. Outre cela, si on ajoute à la dissolution de cette dernière substance saline une dissolution de soude, il se manifestera un précipité assez considérable qui sera de la magnésie, tandis que, si on fait la

même addition dans une dissolution de sulfate de soude, il ne s'y opérera aucun changement.

Le sulfate de magnésie ou sel d'epsum est fréquemment employé comme purgatif à la dose d'une once jusqu'à une once et demie.

T.

TACAMAHACA. — Le tacamahaca est une résine sèche, en morceaux de différentes grosseurs, demi-transparens, d'une couleur jaune verdâtre, d'une odeur pénétrante, agréable sur-tout lorsqu'on la brûle, et d'une saveur âcre et aromatique, qui se retire par incision d'un arbre nommé par Linnée *fragara octandra*, qui croît dans la nouvelle Espagne.

Les droguistes vendent quelquefois à sa place une composition faite avec des résines de peu de valeur, et de la colophane. On reconnaîtra facilement ce faux tacamahaca à l'odeur de térébenthine qu'il répand en brûlant. Il nous vient des îles de France et de Bourbon une espèce de tacamahaca enveloppé dans des roseaux. Cette seconde espèce a une couleur verte, se liquifie facilement au-des-

sus de 20 degrés de Réaumur, et se concrète à quelques degrés au-dessous.

Cette résine, qui est nommée *baume vert, baume de Calabre,* ne ressemble aucunement au tacamahaca, et a beaucoup de rapport avec la gomme résine caragne. Cette espèce n'est point employée.

On trouve aussi, mais rarement, dans le commerce une espèce de tacamahaca en *coque,* qui est plus estimé que celui qui est en morceaux; mais il n'est point employé à cause de sa rareté.

Le tacamahaca est regardé comme tonique et résolutif; il ne s'emploie guères qu'à l'extérieur. Il entre dans la composition de plusieurs emplâtres.

TAMARIN. — Le tamarin est le fruit du *tamarindus indicus* de Linnée, qui croît dans les deux Indes, dans l'Espagne et dans l'Abyssinie. Il a été transplanté nouvellement en Amérique. Ce fruit est une espèce de sillique recourbée, composée de plusieurs loges, dans chacune desquelles est un noyau quadrangulaire, entouré d'une pulpe qui est retenue autour du noyau par un réseau filamenteux, d'une structure particulière. Il serait à désirer que le fruit que je viens de

décrire nous fût apporté tel qu'on le cueille; mais malheureusement il n'en est point ainsi, et le tamarin qui se trouve dans le commerce a été préparé en Abyssinie de la manière suivante.

Lorsque les fruits du *tamarindus indicus* sont presque mûrs, on les détache des arbres, on les ouvre et on retire la pulpe et le noyau que l'on fait macérer pendant une huitaine de jours avec du vinaigre dans une bassine de cuivre, après quoi on en forme des pains que l'on introduit dans le commerce. Il est facile de voir que, par cette manière de préparer les tamarins, on introduit dans leur substance de l'oxide de cuivre. Quelquefois il est en si grande qnantité, qu'on le voit se manifester à la surface sous la forme d'une poussière bleue-verdâtre. On conçoit facilement combien un tel médicament doit être dangereux, et combien on doit porter d'attention lorsqu'on l'achète. Il doit être choisi en masses, gluant, visqueux, d'une saveur acide, d'une couleur rousse-noirâtre, mêlé de filamens et de grains plats quadrangulaires. Il faut avoir soin d'introduire dans sa masse une lame de fer bien décapée. S'il contient une petite quantité d'oxide de cuivre, la lame se couvrira bientôt d'une légère couche de

ce métal. Lorsqu'il présente ce phénomène, on doit le rejeter.

J'ai dans mon officine quatre espèces de tamarins. 1° Le tamarin en grappes ; il n'est point employé ou du moins presque pas à cause de sa rareté. 2° Le tamarin blond ; c'est celui duquel on se sert le plus communément. 3° Le tamarin noir ; il est beaucoup plus acide que les précédens. 4° Une espèce de pulpe noirâtre, qui m'est venue de Marseille ; elle n'est presque point acide, ne contient pas de noyau, et est bien moins purgative que les autres. Ce tamarin est falsifié ; je n'ai pas encore pu savoir avec quoi (1).

Le tamarin est très-employé comme purgatif, à la dose d'une once jusqu'à trois. Il entre dans la composition de plusieurs électuaires purgatifs.

TÉRÉBENTHINE. — On trouve dans le commerce plusieurs espèces de térébenthines. La première, qui est la plus estimée, est celle qui découle par incision d'un arbre nommé par Linnée *pistachia terebenthinus*, qui croît dans l'île de Chipre et dans l'île de Chio, desquelles elle a retenu le nom. C'est un suc résineux, d'une consistance sirupeuse, d'une

(1) Je viens d'avoir la certitude que ce n'est que la pulpe des petits prunaux noirs que l'on a fait macérer avec du vinaigre.

couleur jaune-verdâtre, d'une odeur forte, et d'une saveur amère un peu âcre.

La deuxième espèce est la térébenthine de Strasbourg, qui nous est fournie par le *pinus larix*, qui croît abondamment aux environs de Strasbourg et en Suisse. Cette térébenthine est moins fluide que la précédente; elle est d'une couleur jaunâtre, d'une odeur et d'une saveur qui approchent assez de la térébenthine de Chio.

La troisième espèce est la térébenthine de Venise: elle est ordinairement fluide et moins transparente que les deux autres; sa consistance approche un peu de celle du miel; elle a une couleur blanche un peu jaunâtre, une odeur forte qui approche un peu de celle du citron, une saveur balsamique âcre et amère.

Il se trouve encore dans le commerce une autre espèce de térébenthine qui nous est fournie par plusieurs espèces de pins qui croissent abondamment dans quelques forêts de l'Europe. Cette térébenthine est peu estimée; on s'en sert rarement. Quelquefois les droguistes la mêlent avec les dernières espèces ou la donnent à leur place; mais cette substitution est trop grossière pour qu'on y soit trompé.

Cette térébenthine commune est ordinai-

rement d'un jaune sale et remplie d'impuretés. On falsifie souvent la térébenthine de Chio avec les térébenthines de Strasbourg et de Venise, auxquelles on ajoute une petite quantité d'huile de térébenthine et un peu de verdet ou oxide vert de cuivre, pour lui donner le coup-d'œil verdâtre qui est un de ses caractères distinctifs. Cette falsification, qui est dangereuse, est difficile à reconnaître ; un des moyens que l'on peut employer pour y parvenir est d'examiner avec attention le fond des pots dans lesquels elle se vend; quand on y a mêlé du verdet, on trouve une petite quantité de cet oxide de cuivre qui s'est précipité.

Un autre moyen que l'on peut encore employer est de mettre un peu de térébenthine sur un papier gris, et de l'enflammer; si elle est falsifiée, on verra la flamme prendre une légère teinte verdâtre. Je dois observer que ce moyen ne réussit pas toujours, et que même il faut être très-exercé dans ces sortes de recherches pour découvrir de cette manière la falsification.

Ces térébenthines sont employées en médecine comme vulnéraires propres à déterger les ulcères tant internes qu'externes. On les donne avec beaucoup de succès dans les maladies des voies urinaires.

On les administre avec un égal succès dans les gonorrhées, à la dose d'un gros jusqu'à quatre. On les fait bouillir dans de l'eau, on en fait ce que l'on connaît en pharmacie sous le nom de térébenthine cuite, avec laquelle on fait des pilules qui ont la même vertu que les térébenthines; mais il faut la donner à plus forte dose.

TURBITH MINÉRAL. — On connaît en pharmacie, sous le nom de *turbith minéral*, un sulfate de mercure avec excès d'oxide que l'on obtient en dissolvant ce métal dans l'acide sulfurique, en faisant évaporer jusqu'à siccité et en lavant à l'eau bouillante. Il a ordinairement une belle couleur jaune. On mêle souvent à ce sulfate de mercure de l'oxide jaune de plomb ou du sulfure jaune d'arsenic, pour en augmenter la quantité et le poids. Il est de la plus haute importance de reconnaître ces dangereuses falsifications. On le fera aisément en ajoutant une certaine quantité de flux noir au turbith minéral, et en le faisant chauffer fortement dans un creuset ou simplement sur une pelle rouge : s'il est pur, il ne restera dans le creuset que le résidu de la combustion du flux noir ; si au contraire on y a ajouté de l'oxide jaune de plomb, on trouvera après

l'opération un petit culot métallique au fond du creuset ; si au lieu d'oxide de plomb on s'est servi de sulfure jaune d'arsénic, l'odeur d'ail qui sortira du creuset pendant l'opération annoncera facilement sa présence.

Le turbith minéral est quelquefois employé comme vomitif et purgatif. On le donne à la dose d'un demi-grain jusqu'à quatre. On l'a quelquefois employé dans les maladies vénériennes. Le docteur Alibert l'emploie avec le plus grand succès en pommade, à la dose d'un gros sur une once d'axonge, dans quelques maladies de peau.

TURBITH VÉGÉTAL. — On connaît en pharmacie sous le nom de *turbith végétal* une racine sèche, ligneuse, compacte, de la grosseur et de la longueur du petit doigt, dépouillée de sa moelle, d'une couleur brunâtre, n'ayant presque point d'odeur et ayant une saveur âcre et nauséabonde.

Les droguistes vendent à sa place la racine de thapsie blanche qu'ils ont apprêtée de la même manière. Cette falsification est dangereuse, et l'on doit apporter le plus grand soin dans le choix de cette substance. La racine de thapsie blanche est d'un gris argenté, sans odeur et d'une saveur si âcre et si caus-

tique, qu'elle enflamme la bouche lorsqu'on la goûte.

La racine de turbith a été très-employée par les anciens comme un purgatif drastique; mais à présent on s'en sert très-rarement à cause des accidens graves qui ont suivi l'usage inconsidéré qu'en ont fait quelques personnes. On le prend ordinairement en nature à la dose de 12 grains jusqu'à 24 : à plus forte dose il occasionne quelquefois l'inflammation des intestins.

On retire de cette racine une résine en la faisant infuser dans de l'alcohol et en précipitant par l'eau distillée : cette résine est très-peu employée en médecine, à cause de son âcreté. Elle s'administre à la dose de deux grains jusqu'à quatre, mêlée avec des substances aromatiques.

TUTHIE ou CADMIE DES FOURNEAUX (OXIDE GRIS DE ZINC.) — On connaît dans le commerce sous le nom de *tuthie* un oxide gris de zinc mêlé de quelques parties de cuivre, qui se forme pendant la fusion des deux métaux lorque l'on fabrique le cuivre jaune, et qui s'attache aux barres de fer que l'on a disposées pour le recevoir dans la partie supérieure du fourneau qui sert à l'opération.

Cette substance se trouve ordinairement

dans le commerce en petits morceaux concaves par le côté où ils étaient attachés aux barres de fer, et convexes par l'autre; d'une couleur grise cendrée, d'une saveur et d'une odeur bien sensibles.

Les droguistes donnent souvent à sa place un mélange de cuivre en limailles très-fine et d'argile réduite en consistance de pâte par l'addition d'une suffisante quantité d'eau. Ils font sécher le mélange sur de petites barres de fer rondes et les détachent ensuite à coups de marteau. Cette fausse tuthie ressemble assez à celle de bonne qualité quant à l'extérieur; mais elle est plus friable et se délaye facilement dans l'eau chaude, en répandant une odeur d'argile très-marquée.

Quelques falsificateurs, pour donner plus de consistance à cette tuthie, la font légèrement calciner; mais il est toujours facile de la distinguer de la vraie, parce qu'elle est parsemée d'une grande quantité de petits points brillans qui sont dus à la limaille de cuivre, tandis que celle de bonne qualité est uniforme dans toutes ses parties.

On vend encore une tuthie qui, dit-on, nous vient de la Perse: elle est mêlée avec beaucoup d'argile; elle est plus blanche que la tuthie ordinaire; on peut facilement la reconnaître,

ainsi que toutes celles qui sont composées artificiellement avec des argiles, par la propriété qu'ils ont de happer à la langue.

On trouve aussi une autre espèce de tuthie qui est une argile pure, que l'on a réduite en pâte avec de la graisse et de l'huile, et que l'on a fait sécher après l'avoir étendue sur des petites barres de fer, dans un fourneau dans lequel on brûle du bois de chêne ou du bouleau; elle prend par cette opération la couleur de la vraie tuthie. Elle se reconnaît comme la première par la propriété qu'elle a de happer la langue, et à l'odeur d'argile qu'elle répand lorsqu'on la délaie dans l'eau bouillante.

La tuthie est employée comme dessiccative et astringente: on s'en sert fréquemment dans les maladies des yeux.

V.

VANILLE. — La vanille est la gousse ou le fruit d'une plante qui croît au Mexique, et qui a été nommée *vanille*. Cette gousse est longue de 7 ou 8 pouces, mince, un peu aplattie, ridée, striée longitudinalement, et d'une couleur brune à l'extérieur, contenant intérieurement une substance pulpeuse, rousseâtre, rempli d'une grande quantité de

petites semences noires, d'une odeur et d'une saveur aromatique très-agréables, assez semblables à celles du benjoin. Cette vanille contient une grande quantité d'acide benzoïque qui se cristallise souvent à la surface des gousses. Il faut visiter avec la plus grande attention cette substance lorsqu'on l'achète, parce qu'elle est très-sujette à être falsifiée. Comme il ne s'en fait que peu de débit à cause de sa grande cherté, elle se dessèche facilement dans les magasins.

Les droguistes, toujours fertiles en moyens, la font tremper dans un mélange d'huile d'amandes douces et de baume noir de Pérou, pour lui rendre le moelleux qu'elle avait perdu en se desséchant; d'autres fois ils vendent les gousses et mettent à la place de la pulpe qu'elle contenait des corps étrangers; ils les collent ou les cousent adroitement; d'autres fois enfin ils donnent à sa place deux autres espèces de vanilles qui se trouvent dans le commerce, et qui sont peu estimées. Ces espèces sont 1° une vanille plus grosse et moins longue que la première, d'une odeur et d'une saveur très-forte, remplie d'une pulpe presque fluide; 2° une vanille très-petite, dont la pulpe est presque sèche, et qui n'a presque point d'odeur ni de saveur. On reconnaîtra

facilement ces différentes falsifications en ouvrant soigneusement les petites bottes de vanille et en examinant chaque gousse avec attention : si elles ont été préparées avec un mélange d'huile et de baume noir du Pérou, en étalant un peu de cette pulpe sur du papier gris, on le verra bientôt s'imbiber de l'huile grasse; si elles ont été privées de leur pulpe, il suffira de les briser pour reconnaître la fraude, on trouvera alors dans l'intérieur les corps étrangers qu'on y aura introduits; enfin on s'apercevra qu'on y a mêlé les deux dernières espèces de vanille en comparant exactement leurs caractères respectifs.

La vanille est peu employée en médecine: elle entre dans la composition à laquelle on a donné le nom de *chocolat*.

VERJUS. — Le verjus est le suc exprimé des raisins encore verds; il a ordinairement une couleur verdâtre et une saveur acide assez marquée.

Les épiciers le falsifient quelquefois en y mêlant du vinaigre affaibli. Cette fraude est très-difficile à reconnaître, aussi ne doit-on faire usage que du verjus que l'on aura préparé soi-même.

Le verjus est employé en médecine comme anti-putride et rafraîchissant. On s'en sert beaucoup pour assaisonner les mets.

VIN. — Le vin est le produit immédiat de la fermentation vineuse. C'est un liquide d'une couleur rouge ou blanche, selon qu'il a été préparé avec du suc de raisins rouges ou blancs, d'une odeur forte et d'une saveur vive et agréable. Il s'en trouve un grand nombre de variétés dans le commerce, et tous sont susceptibles d'être falsifiés. Je me contenterai de parler de ceux qui sont employés comme médicamens, renvoyant pour les autres aux auteurs qui ont traité de cette matière.

Les différens vins dont on se sert en pharmacie et en médecine sont les vins blancs et rouges, et le vin d'Espagne. Le vin rouge se trouve rarement pur dans le commerce, les marchands le falsifient de différentes manières; 1° pour en augmenter la quantité, ils y ajoutent de l'eau, et pour lui rendre l'intensité de couleur que cette addition lui a fait perdre, ils font infuser dans le mélange des copeaux de bois de Brésil; 2° lorsqu'il est affaibli par l'addition de l'eau,

ils y mêlent une certaine quantité d'eau-de-vie pour lui donner de la force; 3° lorsqu'il est trop nouveau et qu'il est trop acerbe, ou qu'il éprouve un commencement de fermentation acide, ils y font dissoudre de l'acétite de plomb, de l'oxide demi-vitreux ou de l'oxide blanc de plomb, afin de lui donner une saveur douceâtre. Enfin quelquefois ils font le vin rouge de toutes pièces, en mêlant un peu de vinaigre, du sucre, de l'eau-de-vie et de l'eau dans les proportions convenables pour en faire une espèce de vin qu'ils colorent en y faisant infuser du bois de Brésil.

La première de ces falsifications est assez difficile à reconnaître, et le seul moyen est d'employer un aréomètre qui puisse indiquer le degré, ce qui ne réussit pas toujours. On connaîtra lorsqu'on y aura ajouté de l'eau-de-vie en le distillant au bain marie, alors il fournira au degré de chaleur de l'eau bouillante une liqueur alcoholique. Le vin pur a besoin pour présenter ce phénomène d'être distillé à feu nud, et d'éprouver un degré de chaleur capable de la faire entrer en ébullition. Par l'addition de l'oxide demi-vitreux, de l'acétite ou de l'oxide blanc de plomb, le vin acquiert des propriétés vénéneuses et peut

causer les accidens les plus graves, entr'autres cette maladie qui est souvent mortelle et que l'on connaît sous le nom de *colique de plomb*, *colique des peintres*.

On peut facilement reconnaître la présence de ces préparations de plomb en y instillant de l'éther sulfuré (j'en ai donné la préparation dans les journaux de physique du célèbre Vanmons), qui détermine sur-le-champ un précipité noir plus ou moins considérable, selon la quantité de ces préparations mêlées au vin : ce précipité est une espèce de sulfure de plomb.

Quant à la dernière manière de falsifier le vin, elle est trop grossière pour qu'on ne puisse la reconnaître facilement.

Le vin blanc se falsifie de la même manière que le vin rouge (excepté qu'on ne le colore pas), et les moyens à employer pour reconnaître ces falsifications sont les mêmes indiqués plus haut.

Le vin d'Espagne est souvent mêlé avec le vin blanc ou avec l'eau et un peu de sucre. Il est assez difficile de reconnaître cette falsification, si ce n'est à la saveur qui est un peu différente de celle du vin d'Espagne pur.

Ces différens vins sont fréquemment employés en médecine. On les administre purs

comme fortifians, ils servent en pharmacie pour la préparation des vins dits médicinaux. Ils sont d'un très-grand usage dans l'économie domestique.

VINAIGRE. — Le vinaigre est le produit immédiat de la fermentation acéteuse. C'est un liquide d'une couleur rouge ou jaunâtre, et d'une saveur acide assez forte.

Les marchands, pour donner plus de force à celui qui commence à s'altérer, ont l'habitude d'ajouter une certaine quantité d'acide sulfurique, falsification qui est très-difficile à reconnaître. On le peut cependant en versant dans ce vinaigre ainsi altéré quelques gouttes d'une dissolution de muriate de baryte. Bientôt on voit se former dans le mélange un nuage blanc qui est le résultat de la combinaison de l'acide sulfurique et de la baryte, ce qui constitue un sel insoluble, phénomène que ne présente pas le vinaigre de bonne qualité.

Le vinaigre est employé en médecine comme anti-putride. Il procure en pharmacie un sirop très-estimé, en faisant dissoudre du sucre blanc dans une quantité donnée de ce liquide, on en fait encore un oximel,

en chauffant ensemble du miel et du vinaigre dans un vase approprié. Le vinaigre sert à la préparation de plusieurs autres remèdes employés en médecine ; en le combinant avec l'alcali fixe et l'alcali volatil, on en forme des acétites à bases alcalines ; en le faisant bouillir avec l'oxide demi-vitreux de plomb, on obtient l'extrait de saturne. Enfin, le vinaigre est très-employé dans les usages domestiques.

Y.

YEUX D'ÉCREVISSES. — On appelle improprement *yeux d'écrevisses*, dans le commerce, des petites concrétions de nature calcaire ou phosphate calcaire, qui se forme entre les deux membranes de l'estomac de l'écrevisse qui habite les fleuves de l'Europe. Au moment où ce crustacé change d'enveloppe, il semble que la nature prévoyante ait eu le dessein de mettre en dépôt cette petite quantité de matières pour servir à la formation d'une nouvelle enveloppe. Ils sont ronds, durs et blancs, convexes d'un côté, concaves de l'autre, sans odeur ni saveur sensibles.

On les falsifie souvent dans le commerce avec des os calcinés au blanc, que l'on a pulvérisés exactement, et que l'on a mis en pâte avec une suffisante quantité de mucilage, pour en former des petites masses semblables aux yeux d'écrevisses. Cette falsification est très-facile à reconnaître. Pour cela, *il* suffit de faire tremper quelques-unes de ces petites masses dans un verre d'eau tiède. Si ce sont de véritables yeux d'écrevisses, l'eau n'aura aucune action sur eux ; au contraire, s'ils ont été préparés comme il vient d'être dit, on les verra bientot se délayer et tomber en poudre au fond du verre.

Les yeux d'écrevisses pulvérisés tiennent le premier rang parmi les remèdes absorbans. On les donne ordinairement à la dose de 24 grains jusqu'à un gros.

FIN.

ERRATA.

Page 4 *ligne* 17, vapeurs ammoniacles; *lisez* vapeurs ammoniacales.

5 —— 9, métaux susceptibles; *lisez* métaux, susceptible.

12 —— 19, dans les eaux; *lisez* sur les eaux.

15 —— 1, nitrate d'argent; *lisez* nitrate d'argent fondu.

15 —— 5, Linée; *lisez* Linnée.

18 —— 16, flueurs; *lisez* fleurs.

27 —— 9, flueurs; *lisez* fleurs.

41 —— 17, nom de cannelle orgée; *lisez* nom d'eau de cannelle orgée.

68 —— 6, diapruns simples et composés; *lisez* diapruns simple et composé.

92 —— 15, ou gommes résineuses; *lisez* ou gommo-résineuses.

102 —— 18, aleosa; *lisez* oleosa.

125 —— 16, est d'une légère; *lisez* a une légère.

127 —— 27, de petits fils; *lisez* des petits fils.

139 —— 15, une teinte jeune; *lisez* une teinte jaune.

145 —— 26, trouëne; *lisez* troëne.

157 —— 24, quantite; *lisez* quantité.

198 —— 8, dont Linnée a nommé; *lisez* que Linnée a nommé.

